



### Portrait

Marie Verkindt :  
Une femme  
contre la misère



### Actualités

Risquer l'aventure du Carême

### Initiatives

Attention,  
éco-école !



### Europe

L'école  
catholique  
en Suisse



### Culture

Musée/Exposition/  
Livres/  
Multimédia

[www.enseignement-catholique.fr](http://www.enseignement-catholique.fr)

# Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 321, février 2008, 4,50 €



DOSSIER

# Place aux tout-petits !

7 décembre 2007  
4<sup>e</sup> Journée  
des communautés  
éducatives



# « Paroles, regards et sens »

4 années de réflexions,  
de témoignages  
et d'actions au sein  
des communautés  
éducatives.

5 heures de reportages  
et de prises de parole,  
réunies dans un double  
DVD.

Enseignement-catholique.fr

**Double DVD : Paroles, regards et sens**

**L'exemplaire : 22 €**

Nom / Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... exemplaires. Ci-joint la somme de : ..... € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.



## ÉDITORIAL

L'audace des tout-petits 5

## ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6

Éducation 13

Religion 18

Revues express/Agenda 20

## PORTRAIT

Marie Verkindt

Une femme contre la misère 36

Professeur d'histoire-géographie et directrice adjointe du collège Charles-de-Foucauld, à Tourcoing, Marie Verkindt est engagée depuis trente ans au sein du mouvement ATD Quart Monde. Rencontre avec une femme pour qui lutter contre l'exclusion n'est pas un vain mot.

## INITIATIVES

Environnement

Attention, éco-école ! 38

Se soucier de la nature, s'interroger sur nos pratiques et nos sociétés, agir à son échelle... Au-delà des beaux discours, l'écologie s'inscrit dans un mode de vie et de pensée qui se forme dès le plus jeune âge. Exemple à Saint-Bernard, une école de Cambrai, qui a déjà bien engagé son Grenelle.

## RESSOURCES HUMAINES

SOS profs en détresse 40

Changer de discipline, instaurer de nouvelles relations avec les élèves ou quitter l'enseignement... Les carrières des professeurs ne sont pas à l'abri d'aléas, et l'enseignement catholique progresse donc dans sa gestion des ressources humaines.

Photos couverture : E. du Closel, D. R., V. Leray.  
Sommaire : Laboratoire R. Maes., V. Leray, M.-C. Jeannot, M. Mathgen, E. du Closel.

Ce numéro comporte un encart CCFD « enveloppe de Carême » posé sur la 4<sup>e</sup> de couverture.

## DOSSIER / PLACE AUX TOUT-PETITS !

24

Face aux questions qui se posent sur l'éventualité de ne plus scolariser les moins de trois ans, l'enseignement catholique n'aurait-il pas une place à prendre dans ce débat sur la petite enfance en proposant des structures d'accueil ? Certaines écoles ont ouvert des jardins d'enfants ou des crèches multiaccueils dans l'enceinte de leur établissement, il y a de longues années. Aujourd'hui, on voit apparaître des projets de crèches d'application liées à des lycées proposant des filières sanitaires et sociales.

## PAROLES D'ÉLÈVES

Opération Brésil : en mémoire d'Iqbal 42

À Notre-Dame-d'Espérance, des élèves de Segpa ont permis qu'une bibliothèque s'ouvre au Brésil. Cet établissement de Saint-Étienne maintient un lien privilégié avec « O Semeador », un centre qui accueille des enfants pauvres. Un beau projet qui a redonné du sens aux apprentissages.

## EUROPE

L'école catholique en Suisse 44

En Suisse, pays où l'on compte presque autant de systèmes scolaires que de cantons, et pas moins de quatre langues officielles, il n'est pas facile de s'organiser au plan fédéral. L'enseignement catholique n'échappe pas à cette règle. Son avenir – sinon sa survie – passe par une plus grande implication de l'Église.

## REPORTAGE

Les Fourneaux de Marthe et Matthieu 46

Mettre la main à la pâte peut permettre de reprendre pied dans sa vie. Aux Fourneaux de Marthe et Matthieu, à Suresnes, une quarantaine de jeunes adultes psychotiques se réinsèrent en produisant petits-fours, pains surprises et autres délices...

## FAIT RELIGIEUX

Musique religieuse et champs disciplinaires 48

En novembre dernier, l'Ifer invitait à réfléchir sur un thème nouveau : « Littérature, musique et religion ». Compte rendu d'une enseignante qui a suivi avec enthousiasme cette semaine de formation.

## CULTURE

Musée 52

France, terre d'asile

La toute nouvelle Cité nationale de l'histoire de l'immigration veut contribuer à construire un regard positif sur ces hommes et ces femmes d'origine étrangère venus s'installer en France depuis 200 ans.

Exposition 53

Du pays noir au pays vert

Paysâges, une exposition proposée par le musée d'histoire naturelle de Lille, entraîne le visiteur dans une traversée de l'histoire. Celle d'un paysage, avec une question : quels rapports homme et nature doivent-ils cultiver pour rester vivants ?

Livres / Multimédia 54

Pratique 58

« Le fonctionnement d'un conseil d'établissement, celui d'un conseil de classe, d'un conseil de discipline ou des instances représentatives des personnels témoignent du regard porté sur chaque personne et des moyens qui lui sont donnés pour grandir ».



Un texte  
promulgué par  
la Commission  
permanente  
le 11 mai 2007

**Les instances de participation et de concertation...**

**L'exemplaire : 2,00 €**

Nom / Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... exemplaires. Ci-joint la somme de : ..... € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.



© G. du Retail

**Éric de Labarre**  
Secrétaire général  
de l'enseignement catholique

« En vérité  
je vous le dis :  
quiconque n'accueille  
pas le Royaume de Dieu  
en petit enfant,  
n'y entrera pas. »  
(Marc 10,15)

## L'audace des tout-petits

L'enseignement catholique a depuis longtemps une tradition et une expérience dans l'accueil de la petite enfance, notamment grâce au jardin d'enfants qui constitue, pour certains d'entre nous, le premier souvenir d'un trop lointain passé. Même si, comme en attestent les témoignages du dossier « Place aux tout-petits ! », cette pratique originale est restée vivante sous des formes diverses, le développement des classes maternelles a conduit à la scolarisation des enfants en bas âge, et ce avant même trois ans.

Le traditionnel débat sur les avantages et les inconvénients d'une socialisation des enfants par la famille ou par des institutions éducatives est désormais largement dépassé. Il a été profondément renouvelé par le développement du travail des femmes, l'évolution des modèles familiaux et la nécessité de faciliter l'insertion scolaire de beaucoup d'enfants dont les parents ne sont eux-mêmes pas parfaitement intégrés sur les plans professionnel et social.

Des enfants ont besoin de nous pour grandir, des familles attendent de nous une aide pour les accompagner dans leur mission de premiers éducateurs.

Au moment où l'Éducation nationale se désengage à l'égard des moins de trois ans, le temps est sans doute venu pour les établissements catholiques de redécouvrir leurs savoir-faire spécifiques pour l'accueil des tout-petits dès dix-huit mois (ou même en deçà) et de les mettre à la disposition de tous.

Ce chantier exigera d'inventer des formules très variées, adaptées aux contextes locaux. Sortons des sentiers battus ! Utilisons, en ce domaine comme dans les autres, nos espaces de liberté ! Sachons être aussi audacieux que des enfants !

**Enseignement catholique**  
ACTUALITÉS

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

► **Directeur de la publication** > Paul Malartre ► **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ► **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ► **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Claude Berner, André Blandin, Élisabeth du Closel, Véronique Glineur, José Guillemain, Marie-Christine Jeanniot, Virginie Leray, Yves Mariani, Père Patrice Marivin, Isabelle Mimart, Irène de Palaminy, Mathilde Raive, Françoise Récamier, Étienne Verhack ► **Édition** > Dominique Wasmer, Marie-Françoise Comte (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ► **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane, Jean-Noël Ravolet et Marianne Sarkissian (commandes) ► **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ► **E-mail** > eca@scolanet.org ► **Abonnement** > 45 €/an ► **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ► **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

## ANCFP : inquiétude et volonté d'innovation

Les centres de formation pédagogique (CFP), chargés de la formation des maîtres du premier degré de l'enseignement catholique, ont manifesté leur inquiétude lors de leur assemblée générale du 18 janvier 2008.

En effet, devant une organisation de la formation qui, à moyen terme, devrait entrer dans une dynamique européenne, le master 2 devenant le diplôme d'entrée dans la fonction d'enseignant, comment les CFP vont-ils trouver leur place ? À l'heure où il s'agit de préciser les objectifs de l'école primaire, de s'interroger sur la condition d'enseignant, de renouveler une part importante des effectifs, de réduire les dépenses de l'État en matière de gestion du système scolaire, comment repenser la formation des maîtres, lui donner le sens de sa mission sans renier son histoire, ses qualités, tout en privilégiant sa volonté d'ou-

verture, d'adaptation et d'innovation ?

Pour les responsables de l'ANCFP<sup>1</sup>, l'avenir manque de visibilité. Pourtant l'aspiration des futurs enseignants est limpide. Elle consiste à recevoir une formation adaptée aux conditions d'exercice de la relation éducative. « Si tous, soit du côté institutionnel, soit du côté des personnes concernées, sont prêts à entonner les louanges de la formation, il n'y a plus de consensus sur la définition de son contenu, ni sur sa mise en œuvre dans la réalité des dispositifs », indique Pierre Abgrall. Pour le président de l'ANCFP,

les centres de formation ne se sont jamais contentés d'emprunter les sentiers battus et d'explorer les seules contrées déjà balisées. Contrairement à ce que certains voudraient laisser croire, ils ne s'arc-boutent pas sur l'existant. Il n'est certes pas irrationnel de préserver des intérêts acquis. [Mais] il serait suicidaire d'abandonner des pratiques, un fonctionnement et des principes éthiques qui participent au dynamisme de l'institution "enseignement catholique" ».

Après avoir exprimé sa confiance aux membres des CFP, Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, les a invités à relever le défi de la transformation de la formation des maîtres et à travailler ensemble à une rénovation qui devrait s'inscrire dans un cadre universitaire au sein duquel les facultés catholiques ont sans doute un rôle particulier à jouer. **GDR**

1. Association nationale des centres de formation pédagogique de l'enseignement catholique. Internet : [www.cfp-france.org](http://www.cfp-france.org)



## Un éducateur nous a quittés

Émile Édouard était de ces figures qui disent la réalité et la subtilité de la Caraïbe. Derrière la placidité et la bonhomie du directeur diocésain de Fort-de-France, avec un peu de patience et d'amitié, se découvraient peu à peu un cœur, un regard. Il faut avoir vu Émile à la première heure déambuler dans la cour ou les galeries du Séminaire-Collège, attentif à chacun et particulièrement aux enfants. La malice s'allumait alors au passage de tel ou tel qu'il arrêta d'un mot, d'un regard. Oui, Émile était bien « un cœur qui voit ». Il semblait alors rire sous cape et dire à chaque enfant les paroles du psaume : « Je te loue pour cette vie, mon Dieu, où tu ne m'offres rien de moins chaque matin que la possibilité de renaître ! » Homme de Fidélité et d'Espérance, il nous redit l'ardente nécessité de continuer le chemin qui, sur les traces d'Anne-Marie Javouhey et de toutes les grandes figures de la Martinique, met l'homme debout.

**YVES MARIANI**

l'article 89 se trouve ainsi conforté dans son bien-fondé. **GDR**

## FORFAIT D'EXTERNAT POUR LES ÉLÈVES NON RÉSIDENTS

### L'article 89 est maintenu par le Sénat

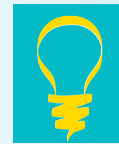
Dans son rapport, rédigé au nom de la Commission des affaires culturelles du Sénat et déposé le 31 janvier 2008, le sénateur Jean-Claude Carle a pris acte des interrogations et des réflexions qui entourent les dispositions de l'article 89 (cf. ci-dessous) de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, depuis leur adoption par le Sénat. « Afin de prendre la mesure des difficultés réellement soulevées par l'application de ce texte, déclare Jean-Claude Carle en introduction de son rapport, votre rapporteur a procédé à l'audition de l'ensemble des acteurs concernés par un article dont l'in-

discutable complexité même paraît de nature à nourrir indéfiniment la polémique. Toutefois, il ressort de ces auditions que la mise en œuvre des dispositions de l'article 89 précité se fait désormais le plus souvent dans un climat de relative sérénité, les concertations régulières menées depuis son adoption ayant permis d'aboutir à un compromis satisfaisant pour chacun et reposant sur des bases juridiques solides. Dès lors, il n'y a pas lieu, aux yeux de votre rapporteur, de venir ébranler ni par une abrogation, ni par une intervention législative intempestive, les bases de ces accords qui ont permis de mettre en œuvre les dispositions de l'article 89 dans un

climat d'apaisement. Ce dernier est un bien précieux. Il doit donc être préservé. »

En conséquence de ses auditions et de ses débats, la Commission des affaires culturelles du Sénat a rejeté les propositions de loi modifiant ou abrogeant l'article 89. Les propositions de loi examinées et soumises au vote des sénateurs le 6 février 2008 ont été également repoussées. L'ar-

➤ Article 89 - Modifié par la loi n° 2005-380 du 23 avril 2005 : « Les trois premiers alinéas de l'article L. 212-8 du Code de l'éducation sont applicables pour le calcul des contributions des communes aux dépenses obligatoires concernant les classes des écoles privées sous contrat d'association. La contribution par élève mise à la charge de chaque commune ne peut être supérieure, pour un élève scolarisé dans une école privée située sur le territoire d'une autre commune, au coût qu'aurait représenté pour la commune de résidence ce même élève s'il avait été scolarisé dans une de ses écoles publiques ou, en l'absence d'école publique, au coût moyen des classes élémentaires publiques du département. »



## Réinvestir une expérience à l'étranger

**L**e 16 janvier dernier, s'est tenue à Paris la deuxième Journée du volontariat dans l'enseignement catholique, à l'initiative du Secrétariat général et de la Délégation catholique pour la coopération (DCC). L'enseignement catholique et la DCC<sup>1</sup> ont, en effet, signé en 2006 un « projet partagé ». Il consiste à faciliter le départ à l'étranger des membres des communautés éducatives, à valoriser l'expérience acquise de ceux qui rentrent, à favoriser les jumelages et à accueillir ceux qui viendraient d'ailleurs. Deux fois plus de participants que l'année dernière étaient venus pour cette Journée « afin d'envisager comment participer davantage à l'éducation à l'universel », a précisé Pierre Robitaille, responsable de la mission pastorale au Secrétariat général. « Aller se frotter ailleurs permet un regard nouveau », a souligné le père Pierre-Yves Pequeux, directeur du Service national de la Mission universelle de l'Église de France.

Premier témoignage apporté, celui d'Yves Casaux. C'est en commençant par partir lui-même en Bosnie, distribuer vêtements et médicaments, qu'il a suscité chez les jeunes de son collège-lycée forestier, à Limoux (Aude), l'envie de s'engager. L'institut Saint-Joseph<sup>2</sup>, où il est cadre éducatif, a, depuis, poursuivi l'aventure à Madagascar (la Bosnie devenant insécure) avec des collèges de brousse, dans lesquels la petite troupe se rend cet été encore. Objectif : faire connaissance et reconstruire

des salles de classe en piteux état. Cette rentrée, des collégiens ont déjà pu profiter du travail réalisé l'an passé : « Ils étaient tout étonnés et ravis de susciter des remerciements, des sourires. Ils s'aperçoivent qu'à leur âge, ils peuvent être utiles ! » De son côté Iwona Ramonada, d'origine polonaise, enseignante de sport dans le même institut, a organisé un voyage-prise de contact dans un lycée de Poznan qui comporte aussi une section forestière. « Les élèves ont identifié la Pologne par rapport à ce qui n'était pour eux que "le bloc de l'Est" et commencé à comprendre... » De manière générale, on peut souhaiter que tous les élèves puissent effectuer au moins un stage à l'étranger, au cours de leur scolarité, pour s'ouvrir à l'universel. L'après-midi a été consacré à l'exploration des différentes formes de réinvestissement, en France, de l'expérience acquise ailleurs, dans des démarches de formation ou de pastorale. « Nous nous réjouissons du temps qui a été pris pour partager ces expériences d'ouverture et de solidarité », a conclu Fulgence Koné, animateur de la journée. **MCJ**

1. Adresse : 106 rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 01 45 65 96 65. Internet : [www.ladcc.org](http://www.ladcc.org)  
2. Adresse : BP 97 - 11303 Limoux Cedex. Tél. : 04 68 74 60 00. Internet : [www.saintjoseph-limoux.com](http://www.saintjoseph-limoux.com)

➤ *S'ouvrir à la mission universelle*, un document de 12 pages pour les animateurs travaillant avec des enfants et des jeunes et les utilisateurs des outils pédagogiques de l'Enfance Missionnaire et du Service Missionnaire des Jeunes. Adresse : Enfance Missionnaire, 5 rue Monsieur, 75343 Paris Cedex 7. Tél. : 01 53 69 17 58. Internet : [www.mission.cef.fr](http://www.mission.cef.fr)



## ESPOIR À LA FAVELA

**D**émarche folle ? Bernadette Marchand, autrefois enseignante, vit aujourd'hui au Brésil et donne de l'espoir aux plus pauvres. Membre de la communauté catholique du Chemin-Neuf, laïque consacrée dès ses 21 ans, elle a trouvé sa place au Brésil, à une époque où fleurissaient les communautés ecclésiales de base. Dom Helder Camara l'appelait... Ce qu'elle est venue y faire ? Elle l'explique dans la lettre trimestrielle qu'elle adresse à tous ceux qui la soutiennent : « Tenter d'apprendre et de vivre proximité, présence de partage, d'écoute, de tendresse [...] ». Où ? D'abord dans une favela de São Paulo, sur le monte dos urubus, le mont des charognards ; maintenant, au quartier de Santa Terezinha, à Salvador de Bahia.

Aujourd'hui âgée de 72 ans, Bernadette Marchand continue d'œuvrer auprès des plus démunis. Signe d'amour, de disponibilité. Toute simple, fragile, capable de soulever des montagnes et d'en perdre le sommeil. Son association, *Criança e Família*, a monté une crèche maternelle, un accueil pour les jeunes mères et leurs bébés, un centre de formation professionnelle pour les adolescents, une formation de base pour les jeunes filles et un accompagnement social, avec développement des techniques d'artisanat, pour les adultes. Dernière initiative en date : le lancement de parrainages d'enfants. Chaque parrain ou marraine s'engage à verser 25 euros par mois (8,50 euros après déduction fiscale) durant cinq ou six ans, pour scolariser un enfant avec qui il échange par courriels (traduits du et en portugais). Il faut à Bernadette bien du courage pour former, garder, ou remplacer ses collaborateurs ou encore se remettre des agressions, des vols, des menaces, courants, et, accessoirement, assumer la paperasserie ! « Nous sommes débordés, avec des complications croissantes de comptabilité et de bureaucratie », écrit-elle. *Le travail a doublé en deux ans et nous ne sommes que trois pour gérer 450 enfants et quarante employés... et je suis toujours incompétente en informatique.* » N'hésitez pas à prendre de ses nouvelles : Bernadette a, elle aussi, besoin qu'on pense à elle ! **MCJ**

1. Lettre semestrielle de l'association (avril 2007).

➤ Contact : Association Criança e Família France (CRIFAF), 92 avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. : 01 47 63 61 60. Internet (site en portugais) : <http://criancafamilia.free.fr> E-mail : [criancafamilia@globo.com](mailto:criancafamilia@globo.com)



© M.-C. Jeanniot

## Transmettre l'inspiration des fondateurs

**L**es 12 et 13 janvier 2008, l'Urcec<sup>1</sup> organisait à Issy-les-Moulineaux une session intitulée *La dynamique de la transmission* – surtout de la transmission de l'inspiration des fondateurs... Reprenant le fil conducteur de l'ouvrage collectif qu'il a dirigé<sup>2</sup>, M<sup>gr</sup> Dagens a réaffirmé l'urgence de l'engagement éducatif, inscrivant résolument l'enseignement catholique dans le système éducatif français et dans l'Église. Il a invité les cent vingt participants représentant plus de cinquante congrégations « à inscrire leurs charismes à frais nouveaux dans l'engagement éducatif global ». Bernadette Delizy a souhaité qu'aux côtés des religieux ou religieuses, les laïcs se comportent en « héritiers » directs des fondateurs dans une relation de fraternité, tandis qu'une table ronde réunissant délégués de tutelle et formateurs, manifestait, comme la présidente de l'Urcec dans sa conclusion, l'urgence de donner un visage nouveau à ces charismes pour les confronter aux défis éducatifs d'aujourd'hui.

**ANDRÉ BLANDIN**

1. Union des réseaux congréganistes dans l'enseignement catholique.  
2. *Pour l'éducation et pour l'école. Des catholiques s'engagent*, Odile Jacob, 2007, 294 p., 25 €.

# Snceel : des chefs d'établissement au cœur du changement

« *Quels établissements voulons-nous diriger demain ? Pour quoi ? Pour qui ? Par qui ?* ». C'est de l'avenir qu'il a été question lors du congrès du Snceel qui a réuni des chefs d'établissement et leurs adjoints, les 23 et 24 janvier dernier, au CNIT, à la Défense.

L'établissement scolaire doit rester premier, a rappelé Éric de Labarre en ouverture du congrès du Snceel<sup>1</sup>. Cette primauté donnée dans l'organisation de l'enseignement catholique à l'établissement<sup>2</sup> tient à ce que celui-ci est avant tout un lieu où se rencontrent « *un besoin éducatif avéré* » et « *une intuition éducative* ». Elle tient aussi, a poursuivi le secrétaire général de l'enseignement catholique au fait que les établissements sont « *des lieux de vie qui aident à grandir* », dans lesquels « *les équipes éducatives sont les mieux à même [parce que proches des jeunes] d'ajuster les pratiques pour s'adapter aux besoins nouveaux* ».

Éric de Labarre a plaidé pour « *un renouvellement et un approfondissement des relations entre l'État et les établissements privés* ». Pas question pour autant de sortir de la loi Debré de 1959 ou de la loi Rocard de 1984 qui « *constituent des éléments d'un consensus national* ». « *En acceptant de s'inscrire dans le cadre [de ces] lois [...], l'enseignement catholique a accepté d'inscrire son intervention dans le cadre d'une association au service public. Mais association ne signifie pas assimilation. Nous souhaitons un enseignement catholique contractualisé, pas un enseignement catholique administré. [L'enseignement catholique] doit [...] réinvestir la relation contractuelle avec l'État.* » Mettant en garde contre une propension naturelle à s'inscrire dans les cadres indiqués par la puissance publique, Éric de Labarre a invité les chefs d'établissement à exploiter les espaces de liberté que leur laisse la loi. Il a aussi profité de ce rassemblement pour adresser un message de confiance aux chefs d'établissement. Des responsables qui doivent conjuguer « *l'appel en mission et le désir de servir* », « *l'association à l'État et la participation à un service d'Église* », « *le global et le local* », et qui, pour Éric de Labarre, ne sauraient être des « *tièdes* ». Au-delà des compétences, au-delà du temps, la responsabilité de chef d'établissement « *engage, pour une période définie, toute la personne* ». Autre invité à l'honneur de la première journée du congrès : le philosophe et ancien ministre, Luc Ferry qui s'est livré à une brillante analyse de l'état de l'école. « *Pédagogie de l'auto-construction du savoir* », croyance en l'antériorité de la motivation sur le travail, « *primat d'un modèle ludique basé sur la liberté de l'enfant* », « *illusion du jeunisme* » : il y a là des éléments qui expliquent la crise que traverse notre école. Mais au-delà, si le système éducatif est en panne, c'est



Luc Ferry et Yves-Jean Thomas, président du Snceel.

parce que, plus fondamentalement, nous avons vécu un changement de paradigme moral et éducatif. Et Luc Ferry d'expliquer que « *nous sommes passés d'une école de l'élévation, d'une école du "deviens un autre" à une école de l'épanouissement individuel, une école du "deviens qui tu es"* ».

Revaloriser « *la pédagogie du travail* » – une pédagogie que le philosophe situe à mi-chemin de la « *pédagogie du dressage fondée sur l'autorité de l'adulte* » et du « *modèle ludique [qui fait la part belle] à la liberté de l'enfant* » –, revaloriser le rôle des adultes : telles sont deux des préconisations avancées par Luc Ferry.

Pour Anne Barrère<sup>3</sup>, les chefs d'établissement sont au cœur du changement. Il leur revient de passer de ce que Pierre-André Taguieff<sup>4</sup> qualifie de « *bougisme* », ce « *mouvement du progrès séparé d'un sens collectif* », au changement. Ce sont eux qui peuvent « *donner un sens local au changement éducatif* ». Ce changement au niveau de l'établissement, explique Anne Barrère, est fortement lié à la culture de l'évaluation. On évalue beaucoup dans le système éducatif, on produit de nombreux chiffres et indicateurs qui visent à aider les acteurs à éclairer leurs pratiques. Quel usage en fait-on dans les établissements ? Quels sont les effets de cet usage sur les résultats des élèves ? Et Anne Barrère d'inviter les chefs d'établissement, dont elle ne doute pas qu'ils sont ou seront des « *militants de l'évaluation* », à « *donner [aux diagnostics chiffrés] un sens au niveau local* ».

VÉRONIQUE GLINEUR

1. Syndicat national des chefs d'établissement de l'enseignement libre, 15 rue du Val-de-Grâce, 75005 Paris. Internet : [www.snceel.org](http://www.snceel.org)

2. De fait, le Statut de 1992 consacre son titre 1<sup>er</sup> à l'établissement catholique d'enseignement.

3. Sociologue, professeur à l'Université de Lille-3 et membre du laboratoire Proféor.

4. Cf. Pierre-André Taguieff, *Le sens du progrès*, Flammarion, 2004, 448 p..

## Le Synadec, un « partenaire de terrain incontournable »

*Le Synadec a tenu son assemblée générale des 25 et 26 janvier 2008 à Marseille.*

*Ce fut l'occasion de s'interroger, entre autres, sur l'accueil des enfants de deux ans et la suppression des cours le samedi.*

La question de l'application du forfait d'externat pour les élèves non-résidents ne pouvait échapper aux membres du Synadec<sup>1</sup>. Fernand Girard, délégué général de l'enseignement catholique aux relations politiques et internationales, avec son enthousiasme habituel, a réaffirmé le bien-fondé de l'article 89 de la loi de décentralisation tout en signalant qu'il n'était « *pas utile d'embraser le paysage au moment des élections municipales* ». « *Nous devons faire avancer son application dans le temps [...] et faire confiance aux cellules diocésaines pour le forfait. Elles unissent les esprits et maîtrisent les démarches de façon raisonnable* », a-t-il précisé.

Quant à la formation initiale et continue des enseignants, elle demeure un point essentiel de préoccupation des chefs d'établissement. François David, président de la fédération

Formiris, a rappelé qu'il revenait aux chefs d'établissement de préparer les orientations de la formation et de donner du sens aux demandes. Il a insisté sur le principe de subsidiarité, sur la fonction de l'établissement, point de départ et d'arrivée de la formation, et sur une organisation à la fois paritaire, institutionnelle et associative au travers des territoires et de la fédération. En conclusion, François David a souligné la question majeure du recrutement pour faire face au manque d'enseignants dans les années à venir.

En s'appuyant sur les points clefs de différents textes publiés ces dernières années par le Cnec<sup>2</sup>, Véronique Dintroz-Gass<sup>3</sup>, Patrice Mougeot<sup>4</sup>, Roger Gaborit<sup>5</sup> et Xavier Nau<sup>6</sup> ont alors précisé la place, le rôle et la mission des parents d'élèves, des membres des Ogec, des enseignants et des chefs d'établissement, notamment au travers de leur formation. En cette période où l'école redéfinit ses contours et ses exigences, la vie de la communauté éducative est indispensable. Elle nécessite la reconnaissance de la responsabilité de chacun de ses membres et repose sur le dialogue.

Les deux terrains de réflexion ouverts par le Synadec lors de cette assemblée – l'accueil de la petite enfance et la suppression des cours le samedi – donnent raison à cette nécessité de concertation, de débat et d'innovation. Comment, en effet, répondre aux demandes des familles et des collectivités si l'école ne peut plus admettre des enfants avant l'âge de trois ans ?



# Enseignement professionnel : un avenir en réseau

Lors de la journée nationale du 14 janvier 2008, intitulée *L'enseignement technique a de l'avenir*, Patrice Hauchard, président de l'Unetp<sup>1</sup>, organisateur de ce temps fort de l'enseignement catholique, a situé résolument son syndicat dans la voie de la rénovation de l'enseignement professionnel. Une rénovation qui exige la mise en place de réseaux, de solidarités et de concertations.

Si la décision la plus visible de la réorganisation de l'enseignement professionnel se situe autour du bac pro, qui se préparera désormais en trois ans et non en quatre, sa restructuration exprime surtout la volonté de lutter contre les sorties du système scolaire sans qualification et de mettre en œuvre une insertion professionnelle toujours plus exigeante en Europe. Pour Élisabeth Arnold, sous-directrice des formations professionnelles au ministère de l'Éducation nationale, les transformations proposées visent « à élever le niveau de qualification ». Actuellement, précisait-elle, « pour 100 élèves en première année de BEP<sup>2</sup>, 94 effectuent la terminale BEP, 44 se retrouvent en première bac pro et seulement 39 en terminale professionnelle. Sur ces 39 élèves, 30 obtiendront le bac pro...



Patrice Hauchard et Élisabeth Arnold.

Nous sommes ainsi loin de l'ambition des 80 % des jeunes au bac. L'idée est donc de raccourcir le cursus, de lui donner plus de fluidité, plus de lisibilité et de mieux motiver les jeunes sur cette formation ». Toujours durant son intervention, Élisabeth Arnold indiquait que cette modification du bac pro, qui exige de redéfinir les filières de formation professionnelle, amène à « redéfinir les champs professionnels, à construire un BEP renoué, fondé sur des prérequis et qui pourra être présenté tout au cours de la formation en trois ans, à réorganiser les cursus, à établir de nouvelles passerelles, notamment avec le CAP<sup>3</sup>, et à adapter les textes en

vigueur ». Le BEP reste donc un diplôme de niveau V, mais il se situera désormais dans le cursus du bac pro. Une nouvelle carte de la formation prenant en compte les CAP et les bac pro sera établie. Cependant, avant la généralisation de ce nouveau système prévue dès la rentrée 2009, l'année 2008/2009 sera une période d'expérimentation, d'étude, de dialogue et d'information.

Après l'énoncé de ce dispositif, les différents organismes de l'enseignement catholique impliqués dans la formation professionnelle ont été invités à s'exprimer. Si, d'une façon générale, il est bien accepté, plusieurs ont soulevé des questions et marqué des points d'insistance. Nous retiendrons particulièrement la nécessité : d'imaginer un soutien et un accompagnement pédagogiques pour les élèves qui seront en difficulté au cours de ces trois années de formation ; de permettre aux jeunes d'être non seulement de bons professionnels mais aussi de savoir donner le meilleur d'eux-mêmes et de construire leur personnalité ; de revaloriser la formation du CAP ; de mieux informer les collégiens ainsi que les parents sur ces filières de formation ; de relier bac pro et BTS ; de donner aux enseignants des outils pour adapter leurs actions au travers de nouvelles propositions de formation.

Sur ce dernier point, des décisions seront prises par Formiris à la fin du mois de mars, a indiqué son secrétaire général Roger Gaborit.

« Le bac pro en trois ans constitue une avancée indéniablement positive, mais qui n'est pas sans enjeux... car le raccourcissement du cycle professionnel pose la question des jeunes les plus en difficulté et des modalités de leur prise en charge. [...] Il est souhaitable de renforcer le partenariat avec nos interlocuteurs dans les rectorats et les conseils régionaux pour organiser, dans l'intérêt général, l'offre de formation dans les territoires. [...] Les défis que nous avons à relever peuvent être l'occasion de renforcer les liens entre les établissements techniques et professionnels en recourant de façon raisonnée et plus systématique au concept de "lycée des métiers" », a souligné alors Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique.

Patrice Hauchard devait clore la matinée par l'affirmation de la volonté d'entreprendre un travail en réseau, qui débutait d'ailleurs dès l'après-midi de cette journée, de développer une culture de l'innovation, d'être attentif aux petites structures éducatives et à un traitement équitable entre l'enseignement public et l'enseignement catholique.

GILLES DU RETAIL

D. R.



Le conseil d'administration du Synadec.

(cf. p. 28). Sans oublier la question des rythmes d'apprentissage propres aux enfants, comment à l'occasion de la suppression des cours le samedi matin, réarticuler l'accompagnement et le soutien scolaire, le travail en équipe des enseignants, leurs obligations de service, la rencontre avec les familles... ?

« Convaincu que les équipes éducatives qui vivent à proximité des jeunes sont les mieux à même d'ajuster les pratiques pour s'adapter aux besoins nouveaux », Éric de Labarre, a appelé à « quatre points d'attention : développer une école de toutes les intelligences qui récuse l'uniformité des apprentissages, éviter la marginalisation des élèves, assumer une école du premier degré par cycles, fonder le pari éducatif sur la confiance ». Pour le secrétaire général de l'enseignement catholique, cela suppose une culture de l'accompagnement des équipes éducatives et repose sur le chef d'établissement, véritable pierre d'angle de l'équilibre de l'établissement. Dans ce contexte, « le Synadec est un partenaire de terrain, présent dans les différentes

instances de l'enseignement catholique et, en fait, un acteur incontournable, » a-t-il souligné.

Pour être au plus près de la réalité des chefs d'établissement, le rapport d'orientation qui a suivi ces interventions a mis en avant trois engagements du syndicat : renforcer son rôle de partenaire de terrain par le développement de son réseau de délégués (par

la diffusion d'informations ainsi que par des formations et par une présence auprès de ses adhérents pour l'application du statut, l'accompagnement, le conseil et si besoin leur défense) ; être un partenaire représentatif des chefs d'établissement du premier degré dans toutes les instances et avec les autres syndicats de chefs d'établissement ; être un partenaire force de propositions en participant avec les autres syndicats de chefs d'établissement à l'évolution de l'enseignement catholique et en confirmant la place du Synadec, seul syndicat spécifique de chefs d'établissement du premier degré.

GDR

1. Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles catholiques. Internet : [www.synadec.org](http://www.synadec.org)
2. Comité national de l'enseignement catholique.
3. Présidente de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel).
4. Secrétaire général de la Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique (Fnogec).
5. Secrétaire général de la fédération Formiris.
6. Secrétaire général de la FEP-CFDT.

1. Union nationale de l'enseignement technique privé. Internet : [www.unetp.org](http://www.unetp.org)

2. Brevet d'études professionnelles.

3. Certificat d'aptitude professionnelle.

## « Aux sources de l'éducation »

Le 8<sup>e</sup> congrès de la Communion missionnaire des éducateurs s'est tenu à Lille, les 26 et 27 janvier dernier. Xavier Dufour, secrétaire de ce mouvement qui rassemble une centaine d'adhérents dans toute la France, était présent...

### Pouvez-vous nous présenter votre mouvement ?

Xavier Dufour (notre photo) : Née en 2000, la Communion missionnaire des éducateurs<sup>1</sup> propose des temps de rencontre et de formation aux parents, enseignants, éducateurs pour partager leur expérience et vivre leur mission à la lumière de l'Évangile.

### Comment s'est déroulé votre dernier colloque sur le thème « Aux sources de l'éducation » ?

X. D. : 140 personnes, majoritairement des enseignants, étaient venues à Lille pour suivre les nombreuses conférences proposées. Le thème choisi était suffisamment large pour croiser différentes approches. Laurent Lafforgue, mathématicien (médaillé Fields en 2002) et auteur de *La débâcle de l'école, une tragédie in-comprise* (2007), a ouvert le débat de façon incisive. Selon lui, le système éducatif, performant jusque dans les années 60, est au bord du gouffre. Son incapacité à transmettre les contenus les plus élémentaires serait due, pour une bonne part, aux dérives pédagogiques liées à une idéologie perverse : celle qui sacrifie la



transmission des contenus objectifs au primat de la relation à l'élève.

### Comment l'auditoire a-t-il reçu ces propos ?

X. D. : Cela a créé un vrai débat ! M<sup>gr</sup> André Léonard, évêque de Namur et auteur de nombreux ouvrages de philosophie, s'est centré,

pour sa part, sur la notion de liberté : une liberté qui doit se construire, non pas comme source d'elle-même, mais reçue, en dette d'existence vis-à-vis de l'Être (selon Heidegger). À l'éducateur de « conduire hors de » le jeune pour lui permettre d'y accéder. Ce discours plein de sagesse et d'espérance a permis de réconcilier contenus et relation pédagogique...

### Il a aussi été question de la Bible qui serait éducative...

X. D. : En effet, selon le père Jean-Luc Marie Foerster, prieur du couvent des Dominicains de Lille, la Bible est une parole inspirée qui accompagne le lecteur et grandit avec lui. Elle nous révèle aussi ce que pourrait être l'horizon de toute parole éducatrice : que Dieu « est venu sauver ce qui était perdu ». L'éducateur chrétien ne peut être animé par autre chose que l'espérance que Benoît XVI résume ainsi : « *Quoi qu'il arrive, je suis attendu par l'Amour.* »

PROPOS RECUEILLIS PAR  
SYLVIE HORGUELIN

1. Communion missionnaire des éducateurs, 18 rue de la Glacière, 75013 Paris. Tél. : 06 63 79 15 16. Internet : <http://communioneduc.free.fr>



## Rendre la foi désirable...

Les directeurs diocésains se sont retrouvés, du 28 au 30 janvier 2008, au monastère de Bouvines (notre photo), pour leur session fonda-

mentale. Au programme : une réflexion autour du thème suggéré par le texte récent des évêques pour l'orientation de la catéchèse en France : *Nouvelles orientations catéchétiques, nouvelles responsabilités. Vivre l'Évangile au quotidien*. Les interventions de deux enseignants du Centre Lumen Vitae<sup>1</sup> sont parties de constats, « signes des temps », qui obligent à repenser l'annonce de la foi.

André Fossion a appelé à passer d'une « pastorale d'encadrement sous le paradigme de la maîtrise (qui rive l'autre à des modèles de vie et de communauté chrétiennes) pensée pour lui et sans lui » à une « pastorale d'engendrement qui favorise l'avènement et la renaissance d'une communauté croyante ». Il faut travailler sur les conditions qui rendent la foi désirable. C'est bien le choix des évêques de France d'une pédagogie de l'initiation : « une démarche qui cherche à réunir les conditions favorables pour aider les personnes à se laisser initier par Dieu qui se communique à eux<sup>2</sup> ». Au centre de cette démarche, la Parole de Dieu, en privilégiant dans un premier temps la prédication de Jésus sur le Royaume par rapport à la prédication sur Jésus.

Pour Philippe Bacq, la pastorale d'engendrement s'appuie sur les

Béatitudes qui « nous disent le style de vie de Dieu et nous révèlent que Dieu est présent dans ceux qui vivent de cette manière-là ». Avant la catéchèse ordonnée, il s'agit d'entrer en relation avec les personnes pour une première annonce. « Une première annonce donne à entendre ce qui fait vivre les croyants, selon la pédagogie même du Christ qui sans cesse s'approche, rencontre, cherche la relation, appelle à la conversion et à la foi<sup>3</sup>. »

La session s'est terminée à Lille, où le responsable du service diocésain de catéchèse, le père Laurent Dubrulle, et le père Raphaël Buyse, vicaire épiscopal, ont présenté le projet catéchétique du diocèse. Un établissement catholique ne vit pas isolément, mais travaille à une responsabilité catéchétique partagée. À cette fin, l'évêque « dote son diocèse d'un projet global de catéchèse par lequel il indique ses priorités et ses choix d'organisation<sup>4</sup> ».

Au cœur de la session, l'eucharistie autour de M<sup>gr</sup> Defois et la visite de la cathédrale de Tournai, où la Parole de Dieu anime l'architecture et l'iconographie. Les directeurs diocésains, responsables pastoraux chargés de l'annonce, ne peuvent contribuer à évangéliser que si, d'abord, ils se laissent évangéliser.

CLAUDE BERRUER

1. Situé à Bruxelles, capitale de l'Europe, le Centre Lumen Vitae offre une formation adaptée au monde d'aujourd'hui en catéchèse, en pastorale des communautés et en éducation chrétienne.  
2. *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, 2006, 116 p., 11 €, p. 65.  
3. *Ibidem*, p. 81.  
4. *Ibidem*, p. 98.

Le 23 janvier 2007, l'Institut supérieur Ozanam de Nantes a proposé une journée de réflexion éducative et pédagogique très suivie sur le thème : « Changer de regard pour faire grandir la personne ». Au menu : évaluation, sanction et vivre-ensemble.

**C**e que j'ai appris de plus clair à l'école, c'est que j'étais débile ! » Pour que ce cri de protestation d'un élève de BEP<sup>1</sup> soit entendu, et que l'école contribue à épanouir des personnalités plutôt qu'à les abîmer, l'Institut supérieur Ozanam<sup>2</sup> de Nantes a proposé, le 23 janvier dernier, une journée sur le thème de l'estime de soi. « Notre proposition de réflexion pédagogique et éducative a connu un franc succès, avec 200 enseignants, directeurs, responsables de pastorale ou personnels éducatifs. Soit 50 des 80 lycées de Loire-Atlantique représentés, plus cinq établissements de Vendée et de Charente-Maritime », s'est félicité Jacques Chaillot, le directeur diocésain.

Au menu, trois ateliers pour trois manières d'interroger la question du jour.

Alfred Bartolucci, chercheur au Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil<sup>3</sup> (Cepec), a présenté l'évaluation comme un moyen de valoriser chaque réussite, avec l'aide du portfolio et de la progression par compétences. L'assistance a exprimé son inquiétude quant à la perception négative que pourraient en avoir les parents, les inspecteurs d'académie ou la hiérarchie. Tous ont cherché comment concilier ces nouvelles pratiques avec les contraintes administratives et institutionnelles. Patience et dialogue, a conseillé l'intervenant, en encourageant à oser des évaluations à plusieurs vitesses et des activités différenciées dans une même classe.

Pendant qu'Eirick Prairat, chercheur à l'université Nancy-2, rompait le silence qui entoure la

## L'indispensable estime de soi



De gauche à droite : Christian Dollet, directeur de l'Institut supérieur Ozanam, Jacques Chaillot, directeur diocésain de Nantes, et Didier Groleau, directeur diocésain adjoint chargé du 2<sup>d</sup> degré.

notion de sanction, pour en redécouvrir les vertus éducatives, Philippe Watrelot, président de l'association CRAP<sup>4</sup>-Cahiers pédagogiques, abordait le vivre ensemble. « La note de vie scolaire et, surtout, le socle commun qui lui donne tout son sens, représentent un levier majeur de transformation des pratiques. La qualité d'écoute des participants qui sont venus en équipe, montre qu'ils sont prêts à se

lancer », a-t-il constaté avec satisfaction.

Enfin, André Jaligot, membre de l'Association pour la recherche et la formation en pédagogie<sup>5</sup> (Arfop), a proposé une synthèse sur l'indispensable estime de soi. Contre « l'anorexie scolaire », il propose, au-delà du « ressassement de la remédiation ou de l'analyse psychologique, déconnectée de l'école », un nouveau départ de l'élève. Sa

recette : rompre avec un passé scolaire douloureux pour mieux l'accepter et investir un autre projet. Pour faciliter le processus, il recommande de souder les groupes-classes autour de règles de vie et de projets définis en commun. Le tout jalonné de bilans réguliers, voire d'un dispositif d'accompagnement des élèves. « Tout le monde repart avec des questions et des perspectives plein la tête », s'est réjoui Christian Dollet, le directeur de l'Institut supérieur Ozanam, qui entend d'ailleurs « poursuivre les échanges sur le site internet de l'Institut où figureront les actes du colloque ainsi que les remarques et questions des participants. » Rendez-vous est aussi pris pour s'interroger, l'an prochain, sur la déontologie enseignante. **VL**

1. Brevet d'études professionnelles.
2. Adresse : 15 rue Leglas-Maurice, BP 44104-44041 Nantes Cedex 1. Tél. : 02 51 81 64 58. Internet : [www.institut-ozanam.org](http://www.institut-ozanam.org)
3. Adresse : 14 voie Romaine 69290 Craponne. Tél. : 04 78 44 61 61. Internet : [www.cepec.org](http://www.cepec.org)
4. Cercle de recherche et d'action pédagogiques. Internet : [www.cahiers-pedagogiques.com](http://www.cahiers-pedagogiques.com)
5. Sur internet : [www.arfop.fr](http://www.arfop.fr)

## Promouvoir la pédagogie chrétienne



L'Association internationale de recherche sur la pédagogie chrétienne (AIRPC) a tenu sa première assemblée générale ordinaire, le 15 janvier 2008, à Paris, sous la présidence de Louis-Marie Piron, en présence d'Éric de Labarre et Claude Berruer. Cette jeune association, fondée en janvier 2007, s'est d'abord donné comme objectif une nouvelle édition, revue et augmentée de façon significative avec plus de cent cinquante no-

tices supplémentaires, du *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française* publié sous la direction de Guy Avanzini, René Cailleau, Anne-Marie Audic et Pierre Penisson. Cette entreprise est étayée par un vaste réseau international de collaborateurs, d'institutions et de congrégations, et prolongée par des colloques et des séminaires. Nous vous proposons d'y participer en soutenant la réédition du *Dictionnaire*. **AB**

### BON DE SOUTIEN

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Apporte son soutien à l'édition du *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française* (parution prévue à l'automne 2008) et verse la somme de :

- 90 € donnant droit à l'envoi d'un exemplaire de l'ouvrage.  
 110 € donnant droit à l'envoi d'un exemplaire de l'ouvrage et à figurer dans la liste des contributeurs.  
 Autre montant, selon ses possibilités, donnant droit à l'envoi d'un exemplaire de l'ouvrage et à figurer dans la liste des contributeurs.

À envoyer, accompagné de votre règlement, à : AIRPC, Centre Jean-Bosco, 14 rue Roger-Radisson, 69005 Lyon.

## S'accrocher...



Trois mois dans les écoles catéchétiques du Sénégal... et bien des surprises. Outre la désorganisation de ces écoles, l'absence de formation pédagogique des enseignants, c'est le divorce entre le discours et la réalité, entre les directives ministérielles et le vécu quotidien qui, chaque jour, continue de nous surprendre.

Dans « nos » écoles, les leçons de langage consistent à répéter, à « parcourir » des phrases stéréotypées, bien loin des préoccupations quotidiennes. Les enfants restent les bras croisés pendant des heures à écouter un maître expliquer. Ils n'ont ni livres ni matériel pédagogique. Du coup, ils quittent l'école sans esprit critique, sachant peu lire et mal écrire. Cet enseignement ne semble développer chez les enfants sénégalais qu'une mémoire, qu'un respect de l'autorité, qu'une mentalité de suiveur...

Nous avons organisé quatre matinées de formation pédagogique sur le rôle de l'enseignant, le règlement intérieur d'un établissement, la gestion des conflits dans une équipe, le cahier de préparation et l'utilisation du tableau... Et aussi des dizaines de rencontres, en octobre, pour préparer des cours, une progression pour la semaine, du matériel ; des visites pédagogiques en novembre et en décembre, suivies de rapports, de discussions, d'analyses, de critiques. Or rien ne semble avoir changé ! Les pédagogies traditionnelles, l'utilisation de la « chicotte » (lanière de cuir pour corriger les enfants), les habitudes ont la peau dure. Que faire ? Boucler nos valises ? Non ! S'accrocher ? Il faudra encore et encore expliquer, montrer, construire avec les matériaux de récupération, convaincre toujours et toujours. Il faut du temps ! Pourquoi vouloir obtenir sur quelques mois ce qu'en France nous avons mis des années à construire ? Et puis si on y regarde bien, depuis quelques semaines, les enseignants commencent à s'interroger, à questionner, à proposer... C'est un petit frémissement qui en dit long sur leur volonté de parfaire leur enseignement... Des enfants, eux aussi, commencent à s'exprimer : « C'est bien mieux que l'année dernière ! » ou encore « Elle est bien plus jolie, la classe, cette année ! ». Continuons à semer et guettons les nouvelles pousses !

**ARMELLE ET MICHEL BANCHEREAU**  
Volontaires pour la Délégation catholique  
pour la Coopération, au Sénégal.

## Des films pour bâtir son orientation

L'initiative d'ASP<sup>1</sup> et de l'Adrep<sup>2</sup>, chaque collège et lycée de l'enseignement catholique a reçu au cours du mois de janvier 2008 un DVD produit par la société Promesse tv, invitant les élèves, notamment de 3<sup>e</sup>, à entrer dans 10 filières professionnelles et technologiques. Si rien ne vaut le contact avec la réalité, le documentaire apporte à la fois des informations précises sur les filières, et un éclairage subjectif et affectif susceptible de convaincre et de motiver les jeunes.

Les 10 films ont l'ambition de permettre aux élèves de réfléchir sur leurs goûts, leurs capacités, leurs souhaits. Ils provoqueront des discussions, inciteront au débat et inviteront les jeunes à mettre des mots sur la perception de leur avenir ainsi qu'à se débarrasser de leurs *a priori* et de leurs craintes. D'une durée de 6 à 10 minutes chacun, ils donnent la parole à des élèves, des enseignants, des responsables d'établissement, des anciens élèves, des professionnels... filmés dans leurs classes, leurs ateliers, leurs lieux de stage ou leurs entreprises. Ce premier DVD de la collection « Les filières filmées » est accompagné d'un



livret pédagogique à télécharger sur internet (cf. « Savoir + »). Réalisé sous forme de fiches, ce livret offre des propositions concrètes d'animation et a pour objectifs de faire connaître les parcours de formation de ces filières, d'en faire découvrir les spécificités et d'aider l'élève dans son choix d'orientation.

Pour augmenter cette collection avec toute la rigueur nécessaire, ses auteurs ont besoin de connaître

les initiatives des établissements ainsi que les réactions et les interrogations des élèves, des enseignants et des parents. Pour permettre cet échange, le site internet déjà évoqué est à la disposition des communautés éducatives. **GDR**

1. Au Service de la Profession – syndicat national de collecte de la taxe d'apprentissage. Internet : [www.asponline.org](http://www.asponline.org)
2. Animation et développement des relations école-profession. Internet : [www.adrep-infos.com](http://www.adrep-infos.com)

## Savoir +

➤ Les 10 premières filières présentées : « Arts appliqués », « Bois et matériaux associés », « Comptabilité », « Électrotechnique », « Horticulture », « Hôtellerie-Restauration », « Mode », « Productique Mécanique », « Sanitaire et Sociale », « Vente ». Site internet dédié : [www.filièresfilmées.com](http://www.filièresfilmées.com)

Conseil d'experts  
pour les enfants  
« précoces »

Fondée par des établissements catholiques accueillant des enfants intellectuellement précoces, l'association Prekos, présidée par Guy Pican a tenu son assemblée générale le 16 janvier 2008. L'année dernière, son activité était guidée par les orientations adoptées en 2006 : consolidation de la structure associative, développement du soutien et de l'apport aux adhérents. Il s'agit à présent de clarifier l'information qui leur est adressée, ainsi qu'aux directions diocésaines, instances académiques, organisations syndicales de chefs d'établissement et services de l'enseignement catholique. L'accent sera mis notamment sur les dispositifs « appui-conseil » et « conseil d'experts ».

D'autre part, Prekos souhaite le maintien de relations étroites avec les représentants des directeurs diocésains, Jean-Luc Guillemain et Élisabeth Meyer, ainsi qu'avec l'AFEP<sup>1</sup> au travers de l'action de sa présidente Sophie Cote. Également à l'étude : un dispositif de reconnaissance des projets des établissements adhérents et la poursuite des actions de formation.

Le groupe « appui-conseil », initié il y a un an, propose désormais un dispositif complet d'aide à tout établissement (école, collège ou lycée) qui le souhaite pour informer les équipes pédagogiques ou les parents d'élèves, mettre en route ou relancer un projet, évaluer une expérience... Parallèlement, un « conseil d'experts » a été constitué. Enfin, une université d'été se déroulera à Lyon, du 25 au 27 août 2008. Elle sera animée notamment par Jeanne Siaud-Facchin, Fabrice Bak, le Dr Olivier Revol, André Giordan et un inspecteur général de l'Éducation nationale. **GDR**

1. Association française pour les enfants précoces. Internet : [www.afep.asso.fr](http://www.afep.asso.fr)

➤ Contact : « Prekos », Collège Gerson, 31 rue de la Pompe, 75116 Paris. Internet : [www.prekos.asso.fr](http://www.prekos.asso.fr) (on y trouvera les coordonnées des délégations régionales) - E-mail : [info@prekos.asso.fr](mailto:info@prekos.asso.fr)

# Comment parler d'argent aux enfants ?

La rémunération est citée par 61 % des Français comme leur première motivation dans le travail, devant l'épanouissement personnel (55 %) et le fait d'acquérir des connaissances et des savoir-faire (33 %). Pour autant, l'argent reste relativement tabou dans notre pays. Et l'éducation à l'argent, problématique.

En 2008, les enfants sont constamment sollicités par la publicité et même par les banques : dès 16 ans, un jeune sur deux a sa carte bancaire. 80 % des 15-20 ans mettent de l'argent de côté, et 55 % disent éprouver le besoin d'établir un budget. Ils sont 78 % qui aimeraient savoir lire une feuille de paie et être mieux informés sur la gestion d'un budget. Si 41 % citent internet comme moyen d'information, et non comme une



source de conseil fiable, les enseignants ne sont mentionnés comme référents en matière d'argent que par 8 % des jeunes<sup>1</sup>. Quant aux parents, même s'ils sont les premiers et seuls informateurs dans 80 % des cas, ils ne savent pas toujours expliquer clairement, ou ne veulent pas parler argent avec leurs enfants. 73 % des Français disent d'ailleurs ne pas s'y connaître en placements financiers.

C'est donc à leur adresse, et dans un esprit de partage d'informations entre adultes et jeunes, que l'Institut pour l'éducation financière du public<sup>2</sup> (IEFP), créé en juin 2007, a conçu un guide<sup>1</sup> en partenariat avec les éditions « Autrement ». Pratique, élémentaire mais clair, il précise les notions de base, avec un minimum d'esprit critique qui permet de se dégager

de l'acte réflexe : acheter, payer... De quoi, sans doute, donner envie aux enseignants d'économie de se pencher sur la question pour en dire plus. Ils sont d'ailleurs directement concernés par un espace réservé sur le site internet *lafinancepourtous*<sup>3</sup>, qui vient de s'ouvrir aux enfants (7-12 ans essentiellement) et leur propose de découvrir les notions d'épargne, de consommation et de budget à travers des quiz, des fiches théma-



tiques, un dictionnaire... Aux enseignants volontaires, donc, de cliquer et de donner leur avis et leurs suggestions sur d'autres thèmes à aborder ou modes de présentation : l'Institut pour l'éducation financière du public attend leurs réactions et répondra à leurs questions. **MCJ**

1. Informations extraites du livre de Juliette Salin, *Vos enfants et l'argent*, Autrement, 2008, 64 p., 15€.

2. Adresse : Palais Brongniart, Place de la Bourse, 75002 PARIS. Tél. : 01 49 27 55 36. Association d'intérêt général, l'IEFP propose notamment des outils pédagogiques à destination des enseignants et des jeunes.

3. Adresse : [www.lafinancepourtous.com](http://www.lafinancepourtous.com)

ASSOCIATION  
**ATHÉNA**

**Une exigence de qualité dans le voyage culturel**

Spécialiste des voyages autour du bassin méditerranéen, Athéna propose depuis plus de 40 ans des formules très diversifiées destinées aux scolaires et à différents publics adultes, fondées sur un parfait équilibre entre culture et détente

**Voyages culturels pour groupes et adultes**

Profitez de nos formules spécialement étudiées pour les périodes de vacances de printemps et d'été. Un catalogue vous renseignera sur nos destinations (Grèce, Cyclades, Turquie, Italie, Maroc) et sur nos voyages à thème : stage de Grec moderne à Alonissos.

ASSOCIATION ATHÉNA  
B.P. 100  
74650 CHAVANOD  
Tél. 04 50 10 93 10  
Fax 04 50 10 93 13  
E-mail : [com@athenavoyages.com](mailto:com@athenavoyages.com)

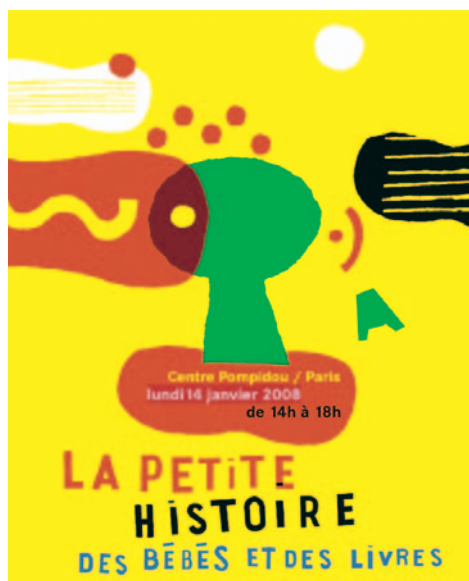
Tout ce que vous voulez savoir est sur notre site :  
[www.athenavoyages.com](http://www.athenavoyages.com)

## Lisons des histoires aux bébés

**J**e vous remercie pour votre livre, il m'a permis de parler à mon enfant de la mort de son père », a confié une maman à Olivier Douzou, lors du premier Salon du Livre auquel il participait. Cet auteur, éditeur et illustrateur de l'album *Jojo la mache*<sup>1</sup> a ainsi vérifié « le pouvoir du livre auprès des tout-petits ». C'est lui qui vient de mettre en page et d'illustrer *La petite histoire des bébés et des livres*, une jolie brochure sur le développement « culturel » des bébés. Et ce, à la demande de la présidente de l'association « Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations » (A.C.C.E.S.<sup>2</sup>), la psychanalyste Marie Bonnafé. Cette brochure est offerte aux familles qui participent aux animations de l'association, un peu partout (au pied des immeubles ou dans les consultations PMI<sup>3</sup>). Elle a été présentée le 14 janvier dernier, lors d'un colloque organisé au Centre Georges-Pompidou, à Paris.

On y dit de quelle manière le psychisme des petits se nourrit de mots : ceux des histoires lues à voix haute, ceux des comptines, des albums qui permettent que « quelque chose s'affirme dans notre âme ». Des mots qui permettent au bébé de quitter sa mère, symboliquement, pour aborder les rivages de la culture. Plus tard, sur les bancs de l'école, il arrivera ainsi suffisamment solide et mis en appétit pour avoir envie d'apprendre à lire.

« Entre deux et trois ans, lit-on dans la brochure, tous les enfants qui accèdent au langage,



dans toutes les familles, ont une soif et une curiosité égales pour l'écrit. Ils veulent savoir ce que ça veut dire et cela, en même temps qu'ils apprennent à parler. C'est l'âge d'or pour leur lire des histoires à voix haute ! » « L'importance de la transmission par les récits pour toute éducation culturelle et pour tout apprentissage a été démontrée, écrit ailleurs<sup>4</sup> Marie Bonnafé. Il est essentiel de concerner les familles, trop souvent exclues, voire méprisées, lorsqu'on conçoit un projet éducatif ou culturel. Nous devons réfléchir à rétablir plus d'harmonie entre ce qui est transmis au sein de la famille et ce qui est transmis à l'extérieur. »

Cette brochure trouvera son public à l'heu-

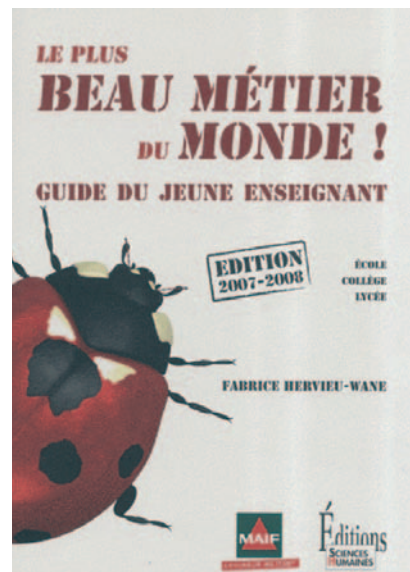
re où la Direction de la lecture et du livre, présente au colloque en la personne de Benoît Yvert<sup>5</sup>, et le ministère de l'Éducation nationale s'apprentent, au cours de l'année 2008, à honorer<sup>6</sup> le seul secteur de l'édition qui monte, qui monte : l'édition jeunesse et ses + 16 % en 2007 ! **MCJ**

1. Éditions du Rouergue, 1993. C'est l'histoire d'une vache qui perd tous ses attributs – cornes, queue... –, lesquels se retrouvent petit à petit dans le ciel.
2. Adresse : 28 rue Godefroy-Cavaignac, 75011 Paris. Tél. : 01 43 73 83 53.
3. Protection maternelle et infantile.
4. Dans *Les Cahiers d'A.C.C.E.S. n° 2*, « Du colportage à la camionnette », p. 30.
5. Directeur du livre et de la lecture au ministère de la Culture et de la Communication, président du Centre national du livre.
6. Notamment lors de l'opération *Lire en fête*, d'une exposition à la Bibliothèque nationale, et d'un partenariat entre écrivains et collèges en difficulté : « À l'école des écrivains ».

### Savoir +

➤ A.C.C.E.S. a été fondée, il y a 15 ans, par la psychanalyste Renée Diatkine, avec Marie Bonnafé. L'association organise des séminaires et anime en Seine-Saint-Denis, ainsi qu'à Vitry, Aubervilliers et en Normandie, un observatoire des pratiques de lecture avec les jeunes enfants. On peut lui commander le texte paru après un colloque de 1999 : « Premiers récits, premières conquêtes, une littérature au berceau » (8 € + 2 € de frais de port). A.C.C.E.S., subventionnée par le ministère de la Santé, organise des stages de sensibilisation ou d'approfondissement à la lecture aux tout-petits en février, mai, septembre et novembre 2008. Une exposition sur le thème « Le livre, c'est bon pour les bébés » est diffusée par l'association qui l'a conçue et réalisée (prix : 2 500 €). A.C.C.E.S. sur internet : [www.acces-lirabebe.fr](http://www.acces-lirabebe.fr)

## Guide malin pour profs débutants



**L**e premier chapitre de ce nouveau guide, rédigé par un journaliste, Fabrice Hervieu-Wane, avec l'aide d'un spécialiste de la pédagogie, Vincent Troger<sup>1</sup>, est consacré à l'autorité : signe des temps. Il convient, en effet, de la refonder pour aborder sereinement le « plus beau métier du monde ». Ce manuel pratique et réfléchi est truffé d'informations et de conseils avisés (les derniers chiffres en matière de violences scolaires, par exemple, « Ce que dit et ne dit pas le Coran... à l'usage des profs en classe », « Que faire quand on craque ? »), de titres d'ouvrages spécialisés « nourrissants », de sites, de récapitulatifs des positions ministérielles – *via* les circulaires... Un portrait ajusté de Xavier Darcos permet de faire plus ample connaissance avec l'actuel ministre de l'Éducation nationale et ses idées clefs. Le déroulé des thèmes traités dit bien quelle représentation l'auteur se fait du métier : complexe et décisif pour la vie d'un enfant. Ainsi trouve-t-on exposés successivement : « Les élèves et leurs familles », « Préparer ses cours », « Faire la classe »... Sans oublier « Suis-je un prof qui permet aux élèves d'apprendre à apprendre ? » – « *La question de fond !* » précise Fabrice Hervieu-Wane. **MCJ**

1. Maître de conférences à l'Institut universitaire de formation des maîtres de Nantes, il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Histoire de l'enseignement technique* (L'Harmattan, 2003).

➤ Fabrice Hervieu-Wane, *Le plus beau métier du monde ! - guide du jeune enseignant - école, collège, lycée - édition 2007-2008*, Sciences humaines, 256 p., 17 €. En librairie ou à commander sur le site [www.scienceshumaines.com](http://www.scienceshumaines.com) - Un site internet permet débats et échanges d'expériences entre enseignants sur les thèmes traités : [www.leplusbeaumetierdumonde.com](http://www.leplusbeaumetierdumonde.com)

## Pour une maternelle à part... entière

**E**n août 2007, le Haut Conseil de l'éducation (HCE), dans son rapport sur l'école primaire<sup>1</sup>, épinglait l'école maternelle : « *L'école maternelle ne met pas tous les élèves dans les conditions de réussir à l'école élémentaire.* » Et le HCE de pointer « *sa responsabilité dans l'échec scolaire à long terme [qui] ne peut être éludée.* » Fort de ce constat, Xavier Darcos a chargé Alain Bentolila<sup>2</sup> d'identifier les réformes nécessaires à une refondation de ce niveau d'enseignement. En décembre dernier, le linguiste a remis son rapport<sup>3</sup> au ministre.

Pour Alain Bentolila, la maternelle doit être « *une école à part entière, et non une école entièrement à part.* ». Pour ce faire, il propose une nouvelle configuration des cycles, les classes maternelles constituant le cycle 1. « *Des horaires et des programmes devraient être précisés par niveau de classe, les compétences [demeurant] réparties sur le cycle.* » D'autre part, « *des progressions [spécifiques], fondées sur de véritables objectifs, devraient être proposées.* ».

Autre préconisation : un recentrage sur l'apprentissage du langage oral. « *Bien des enfants arrivent à la porte de l'école de la République en situation d'extrême insécurité linguistique et de terrible déficit culturel.* », souligne le linguiste. Aussi la maîtrise de la langue, dont il est rappelé qu'elle consti-



tue un préalable indispensable à l'apprentissage de la lecture, doit-elle devenir « *l'objectif essentiel de l'école maternelle.* ». Le rapport invite à « *enrichir, de façon régulière et progressive, le stock lexical de chaque élève.* », et à « *constituer un "trésor lexical" dans chaque classe, à raison d'un mot nouveau par jour.* ».

Également au centre des recommandations : la formation des enseignants. On ne peut, explique Alain Bentolila, traiter de la même façon les enseignants qui vont accompagner de jeunes enfants et ceux qui prennent en charge des préadolescents. Et l'universitaire de proposer d'insérer dans la formation des enseignants un module obligatoire de spécialisation de 50 heures environ.

Enfin, parce que « *certains enfants, souvent les plus fragiles, ne vont à l'école maternelle que de manière partielle.* », il convient de rendre la sco-

larisation obligatoire dès trois ans. À l'inverse, le rapport recommande un « *désengagement progressif* » de la scolarisation à deux ans, « *la maternelle n'apport[ant] pas actuellement une réponse satisfaisante et honorable à des enfants de deux ans qui sont à un stade crucial de leur développement.* ».

À charge maintenant pour le ministre, qui a également reçu une série de propositions de la Direction générale de l'enseignement scolaire sur le même sujet, de faire connaître ses décisions<sup>4</sup>. **VG**

1. *L'école primaire - bilan des résultats de l'École - 2007* (cf. ECA 317, pp. 48-49).

2. Alain Bentolila est professeur de linguistique à l'université Paris-V.

3. *La maternelle : au front des inégalités linguistiques et sociales.*

4. Certaines des recommandations formulées par Alain Bentolila figurent au nombre des propositions soumises à discussion par Xavier Darcos pour définir un nouvel horizon pour l'école primaire (cf. ECA 319, p.12).

## HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, ÉDUCATION CIVIQUE

### Bilan mitigé pour l'école



**E**n décembre dernier, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a livré les résultats d'une étude conduite sur les acquis des élèves en fin d'école primaire, en histoire, en géographie et en éducation civique<sup>1</sup>. À l'issue du cycle 3, seuls 28 % des élèves affichent des performances qui permettent de « *considérer qu'ils maîtrisent de façon satisfaisante les exigences de connaissances et de compétences attendues par les programmes.* » 15 %, en revanche, ne maîtrisent pas les acquis attendus. Un peu plus du quart ne dispose que de connaissances parcellaires. Quant aux autres élèves (30 % des effectifs), ils « *ont une compréhension des concepts spécifiques aux disciplines, qui doit offrir un appui aux apprentissages du collège.* ». Au-delà de ces résultats, l'étude conduite par la DEPP montre que les élèves dont les taux de réussite sont les plus élevés sont ceux qui maîtrisent le mieux la langue française. **VG**

1. Note d'information 07.44, « Bilan histoire, géographie et éducation civique à la fin de l'école ». Disponible sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) (rubrique « Outils/Évaluations et statistiques »). À noter : la Note d'information 07.45 s'intéresse aux « compétences des élèves en histoire, géographie et éducation civique en fin de collège ».

## ÉDUCER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans la foulée du Grenelle de l'environnement, Xavier Darcos a mis en place un groupe de travail sur l'éducation au développement durable. Objectif de ce groupe, « *approfondir les questions concrètes qui se posent aux acteurs de l'Éducation au développement durable et faire toute proposition à ce sujet.* ». Deux domaines seront privilégiés : les contenus d'enseignement et la formation – initiale et continue – des personnels de l'Éducation nationale.

## CODE DE PAIX SCOLAIRE

Xavier Darcos a décidé de « *lancer le chantier de la rédaction d'un code de paix scolaire national.* ». Ce code « *rassemblera, dans une langue claire, concise et accessible à tous, les règles de conduite en vigueur au sein des établissements scolaires de notre pays ainsi que les sanctions prévues chaque fois qu'elles seront enfreintes.* ». Il constituera « *la référence commune de l'ensemble de la communauté éducative.* ». Le ministre a par ailleurs annoncé qu'il entendait développer l'enseignement du droit au lycée. « *Cet objectif, a-t-il précisé, doit faire partie intégrante de la réflexion que je veux mener dans les prochains mois sur l'avenir du lycée.* »

(L'intégralité du discours du ministre de l'Éducation nationale est disponible sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) - rubrique « Toute l'actualité ».)

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Calqué, pour ce qui est de la forme, sur L'état de l'École, dont il constitue « *le complément et le pendant* », L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche vise « *à procurer, à partir d'indicateurs clefs, une vision synoptique du système éducatif français d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats.* ».

(L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, n° 1, novembre 2007. Document disponible sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) (rubrique « Outils/Évaluations et statistiques »).)

## AUDIT DE MANUELS

Xavier Darcos met en place un « *audit externe* » sur les manuels d'économie de la filière ES. La commission d'audit présidée par Roger Guesnerie, professeur au Collège de France, devait commencer ses travaux au début de février et rendre ses conclusions à la fin de mai. « *Le but de cet audit, précise l'entourage du ministre, est d'apaiser la polémique [autour de l'enseignement des sciences économiques et sociales] et de trouver une position d'équilibre entre les parties pour mieux adapter l'enseignement de l'économie moderne, de toutes les facettes de l'économie d'aujourd'hui.* ».

# Des pistes pour éduquer aux médias

C'est en fait une véritable « révolution copernicienne » que l'École est en train de vivre : tel est le constat établi, dans un rapport conjoint<sup>1</sup>, par les inspections générales : « Jamais l'École n'avait été interpellée de manière aussi forte et aussi urgente que depuis le développement d'internet, qui apparaît comme une des plus grandes mutations techniques de l'histoire humaine – au même titre que l'invention de l'imprimerie [...] ». Il convenait en conséquence de redéfinir le rôle qui incombe au système éducatif face à ces mutations et de préciser la responsabilité de l'École en matière d'éducation aux médias. Une éducation qui doit être adossée aux apprentissages scolaires – « L'école, en effet, pas plus qu'elle ne peut continuellement empiler des savoirs nouveaux, n'a pas à courir indéfiniment derrière les évolutions techniques » – et viser à « [d]onner aux élèves les moyens d'une attitude positive,

consciente et critique face aux produits, aux contenus et aux services offerts par les technologies d'information et de communication [...] ». Le défi est de taille et le système éducatif doit le relever : « Il n'est pas possible, soulignent les rapporteurs, de faire l'impasse sur un domaine de formation qui s'inscrit indiscutablement dans les missions traditionnelles de l'École [...] : donner aux élèves des éléments de méthode et de réflexion afin qu'ils puissent devenir des citoyens avertis et autonomes, qu'ils soient capables de s'adapter aux changements et de maîtriser leur destinée [...] ».

Reste que l'état des lieux dressé par les inspections générales montre qu'il y a encore beaucoup à faire au sein des établissements scolaires : de nombreuses opérations – à commencer par « la Semaine de la presse et des médias dans l'école » – se mettent



**Semaine de la presse et des médias dans l'école®**

Événement. Cette Semaine, qui revient chaque année, est propice à l'éducation aux médias.

en place ; elles restent toutefois souvent événementielles. D'autre part, « un nombre encore très important d'établissements ne sont pas couverts [...] ». La situation n'est pas meilleure dans les classes : si les programmes comportent de nombreuses références à l'éducation aux médias, cette dernière, constatent Catherine Becchetti-Bizot et Alain Brunet<sup>2</sup>, peine à s'installer dans les pratiques des enseignants, ou reste l'affaire de militants.

Les rapporteurs invitent à « pas-

ser au stade d'une démarche globale, construite et pilotée » et avancent 12 propositions « d'amélioration de la situation ». Il convient d'abord de donner à l'éducation aux médias « une légitimité plus forte » et de « réaffirmer au plus haut niveau [ses] principes généraux, [ses] enjeux et [ses] objectifs dans le cadre de l'École : en clarifier la définition, en rappeler l'obligation et en circonscrire le champ ». Nul besoin, en revanche, de faire de l'éducation aux médias une discipline ; elle doit être « une voie "traversante" des disciplines fondamentales » et « tous les professeurs, quelle que soit la matière enseignée, sont [...] concernés par ses objectifs et doivent les intégrer à leur enseignement ». Les inspections suggèrent toutefois de « réserver un temps et/ou un espace bien identifié pour cet enseignement, au moins pendant les années de collège » et de « désigner un référent de l'éducation aux médias dans chaque établissement [le professeur documentaliste par exemple] ».

Au nombre des autres recommandations : l'élaboration d'« un référentiel de compétences permettant d'établir une progressivité de l'école au lycée et de mettre en place une évaluation à l'intérieur des disciplines », le développement de la formation des enseignants et des personnels d'encadrement, ou encore le renforcement des partenariats qui permettront de « mettre l'accent sur la pratique ». **VG**

# Place à la culture et aux arts

Donner à la société française l'impulsion décisive et nécessaire pour qu'elle accorde, dans l'éducation de ses jeunes, la même place à la culture et aux arts que celle qu'elle a fini par accorder au sport : tel est l'objectif visé par les propositions qu'Éric Gross<sup>1</sup> formule dans un rapport<sup>2</sup> remis en décembre dernier à Christine Albanel et Xavier Darcos, respectivement ministre de la Culture et de la Communication et ministre de l'Éducation nationale. Au nombre des recommandations avancées – recommandations qui répondent d'ailleurs aux attentes de Nicolas Sarkozy<sup>3</sup> –, la valorisation et la transmission de la dimension culturelle et artistique des disciplines existantes et la création d'un enseignement obligatoire d'histoire des arts pour tous les élèves. Ce dernier, précise Éric



Gross, « devrait se structurer comme un parcours trouvant ses points d'appui et ses points d'accroche dans différentes disciplines et mobilisant la coopération des professeurs de ces disciplines ». Un groupe de travail a d'ailleurs été mis en place. À charge pour ses membres de « proposer, en liaison avec les groupes disciplinaires, les dispositions générales et particulières d'un enseignement de l'histoire des arts obligatoire pour tous les élèves de l'école, du collège et du lycée [...] avec un objectif d'applica-

tion à la rentrée scolaire 2008 ». Encore faut-il que les professeurs soient formés à l'éducation artistique et culturelle. Pour ce faire, Éric Gross suggère d'« évaluer, [flors des concours de recrutement], le goût et les compétences des candidats dans le domaine artistique et culturel », de « systématiser le partenariat en formation initiale IUFM-DRAC<sup>4</sup> », ou encore de « développer la formation continue des enseignants par le réseau des établissements culturels ». **VG**

1. Inspecteur général de l'Éducation nationale.
2. Un enjeu reformulé, une responsabilité devenue commune. Rapport disponible sur <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000761/0000.pdf>
3. La lettre de mission adressée par le président de la République à Xavier Darcos disposait, en effet, qu'il convenait de renforcer l'enseignement artistique et culturel, et qu'à cet effet devait être créé un enseignement obligatoire d'histoire de l'art.
4. Respectivement : Institut universitaire de formation des maîtres et Direction régionale des affaires culturelles.

1. L'éducation aux médias - enjeux, état des lieux, perspectives (août 2007). Rapport disponible sur [http://www.pressealecole.fr/IMG/pdf/rapport\\_inspection\\_generale.pdf](http://www.pressealecole.fr/IMG/pdf/rapport_inspection_generale.pdf)  
2. Respectivement inspectrice générale de l'Éducation nationale et inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.



## 299 EUROS

C'est le prix de l'Eee PC, un ordinateur portable que la société Asus vient de mettre sur le marché. Après le XO de l'OLPC, le Classmate d'Intel, l'Ordipost de Domobox et le Linutop II de Linutop, les mini PC (à mini-prix) sous Linux ont le vent en poupe. Et tous ont des arguments à faire valoir pour le monde scolaire.

## VIDÉO

Selon le site Newteevee, l'encyclopédie en ligne Wikipedia expérimente la possibilité d'ajouter la vidéo à ses articles avec une technologie permettant de modifier le contenu des vidéoclips, dans l'esprit des wikis. Dans le même temps, Aude Carasco, dans un article du quotidien La Croix, nous apprend que dorénavant les internautes chinois ne pourront plus diffuser leur vidéos librement sur internet afin de « sauvegarder les intérêts de la nation et du public et le développement sain et ordonné du secteur audiovisuel ».

<http://newteevee.com>

## MISSION E-EDUC

Le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, a demandé à Jean Mounet, le président de Syntec Informatique, de lui faire des propositions pour pouvoir identifier « les leviers de développement des technologies de l'information et de la communication à l'École ». Une mission d'autant plus importante que « les technologies de l'information et de la communication sont indispensables pour la croissance, pour l'emploi, le dynamisme du pays et le projet de civilisation du XXI<sup>e</sup> siècle », comme l'a déclaré Jean Mounet en faisant allusion aux conclusions du rapport remis au président de la République par Jacques Attali ainsi qu'à celui qu'il a lui-même remis au Medef le 18 janvier dernier.

## LE CHIFFRE DU MOIS

**53%** des adultes étaient équipés d'une connexion internet à domicile, en France, en 2007, contre 43% en 2006. C'est ce que révèle la 8<sup>e</sup> enquête annuelle du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), réalisée pour le compte du Conseil général des technologies de l'information (CGTI) et de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). On y apprend également que le taux d'équipement en ordinateurs personnels est aujourd'hui de 64% et que le nombre de connexions à internet s'accroît. [www.cgiti.org/rapport.php](http://www.cgiti.org/rapport.php)



# Pour une culture informatique et libertés

Les réseaux informatiques, et notamment internet, sont aujourd'hui omniprésents. Contrairement à une opinion répandue, il ne s'agit pas d'une zone de non-droit, et les règles juridiques qui y sont applicables sont nombreuses et en constante évolution. Pour y faire face, les Caec<sup>1</sup> de Bretagne et des Pays de la Loire ont mutualisé leurs ressources.

C'est en 2006, avec la mise en place des chartes informatiques dans les établissements scolaires, que tout a commencé. Si la nécessité d'un texte fixant les responsabilités de chacun est apparue nécessaire dès que les accès à internet et l'usage des services multimédias s'y sont généralisés, la rédaction s'est révélée complexe. Un projet de charte type, lancé par le ministère de l'Éducation nationale dès le début des années 2000, n'a pu aboutir à la publication d'un texte réglementaire. Aujourd'hui encore, le ministère ne propose qu'une « Métacharte<sup>2</sup> » « élaborée dans le but d'aider et d'inspirer les écoles et les établissements d'enseignement ».

C'est donc pour assister les établissements catholiques des régions Bretagne et Pays de la Loire que les deux Caec ont réuni un groupe de travail *ad hoc*. Animé par Catherine Guinoiseau, coordinatrice réseaux pour l'enseignement catholique des Pays de la Loire, et Éric Servain, secrétaire général de l'association Netec<sup>3</sup> en Bretagne, ce groupe a reçu l'appui de M<sup>e</sup> Régis Lechien, un avocat brestois dont le cabinet est spécialisé dans la réglementation des technologies de l'information. Compte tenu des besoins régionaux, ses travaux ont abouti à la publication, en mai 2007, de deux séries de modèles de chartes que les établissements peuvent s'approprier pour les intégrer à leur règlement intérieur. Chacune des séries comprend trois textes : deux chartes élèves (une pour le primaire et une pour les collèges et lycées) et une charte pour les personnels enseignants et les salariés des Ogec<sup>4</sup>. Ces textes sont publiés sur *Juritice*<sup>5</sup>, le site internet ouvert en commun par les deux Caec.

Le travail n'est pas pour autant terminé. D'abord parce que l'innovation technologique, comme les nouveaux usages générés par les utilisateurs, rendront nécessaire une mise à niveau périodique de ces chartes. C'est pourquoi *Juritice* assure une veille juridique et diffuse les informations nécessaires, par exemple sur la conduite à tenir en cas de *phishing*<sup>6</sup> (« hameçonnage ») sur le site de l'établissement ou encore sur le

droit à l'image dans un espace internet non public (cas des trombinoscopes). Ensuite parce que les établissements scolaires sont amenés à manipuler, dans des traitements automatisés, des données à caractère personnel qui entrent dans le champ de la loi informatique et libertés<sup>7</sup>. Or, plus le réseau offre de possibilités (utilisation de la biométrie, espaces numériques de travail, mise en œuvre de la « Base élèves 1<sup>er</sup> degré », etc.), plus les contraintes juridiques augmentent.

## Référence

Aussi, *Juritice* est devenu le point d'appui des « correspondants Cnil<sup>8</sup> ». Ceux-ci ont vocation à être les interlocuteurs spécialisés en matière de protection de données à caractère personnel, tant pour le responsable des traitements, que dans les rapports de ce dernier avec la Cnil. Cette fonction, si elle n'est pas obligatoire, permet d'alléger les procédures et « traduit l'engagement des responsables à respecter les dispositions légales ».

Pour la Bretagne, c'est l'Urapel<sup>9</sup> qui assurera cette mission. Les Udapel<sup>10</sup> le feront pour les diocèses. À terme, une « norme enseignement catholique » devrait être mise en place et servir de référence aux établissements pour le développement de leurs bases de données.

Enfin, avec la formation prévue de tous les animateurs TICE aux problématiques juridiques liées à l'usage de l'informatique et des réseaux, c'est à la mise en place d'une véritable « culture informatique et libertés » que *Juritice* aura contribué. C'est en tout cas le vœu d'Éric Servain.

JOSÉ GUILLEMAIN

1. Comités académiques de l'enseignement catholique.
2. Sur internet : [www.educnet.education.fr](http://www.educnet.education.fr) (rubrique « Légamédia »).
3. L'association Netec, créée en septembre 2006, gère le réseau informatique de l'enseignement catholique de Bretagne. Elle est présidée par Martial Limouzin, directeur diocésain de Vannes. Adresse : [www.netec.fr](http://www.netec.fr)
4. Organismes de gestion de l'enseignement catholique.
5. Adresse : [www.juritice.org](http://www.juritice.org)
6. « Technique utilisée par les escrocs en ligne, visant à usurper l'identité d'une personne ou d'une entité connue » (source : [www.dicodunet.com](http://www.dicodunet.com)).
7. Loi du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004 pour prendre en compte les directives communautaires sur le sujet.
8. Cette fonction a été introduite en août 2004 avec la réforme de la loi « Informatique et libertés ». Internet : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)
9. Union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (ApeL).
10. Unions départementales des ApeL.

## Pâques avec les chrétiens d'Irak

**D**u 12 janvier 2008 jusqu'à Pâques, et spécialement durant toute la période du Carême, Pax Christi France monte une grande opération d'information et de soutien, baptisée *Pâques avec les chrétiens d'Irak*. Elle est conduite en partenariat avec Justice et Paix, la Fédération protestante de France, l'Œuvre d'Orient et le réseau Chrétiens de la Méditerranée.

Entre les 11 et 16 février, une délégation conduite par M<sup>gr</sup> Marc Stenger, président de Pax Christi France, se rendra en Irak. Autres temps forts de cette préparation à Pâques : la retransmission télévisée par *Le Jour du Seigneur* de la messe des Rameaux, depuis l'église Saint-Eustache à Paris, précédée d'un magazine d'actualité sur l'Irak ; et toujours le 16 mars, un concert, donné à Lyon par le Chœur de l'abbaye de Sylvanès, en présence du cardinal Barbarin.



Une église en construction dans le Kurdistan irakien, région où se sont réfugiés de nombreux chrétiens (image extraite du film de Fulvia Alberti, M<sup>gr</sup> Rabban, évêque en Irak).

© Le Jour du Seigneur

Dans le même temps, les personnes et les communautés qui souhaitent envoyer des messages de solidarité aux chrétiens d'Irak (en français et/ou en anglais) peuvent le faire en s'adressant soit à Pax Christi, soit à *Pèlerin*, soit aux Amis de *La Vie*<sup>3</sup>.

De même, les dons pour les chrétiens d'Irak peuvent être versés sur un compte spécial ouvert pour cette opération<sup>4</sup>.

GDR

Pour entrer dans cet appel à la solidarité, Pax Christi tient à la disposition de toutes les communautés éducatives qui le désirent, un livret liturgique<sup>1</sup> rassemblant textes et prières, ainsi que d'autres documents et témoignages, dont une vidéo intitulée *Le calvaire des chrétiens d'Irak*<sup>2</sup>.

1. Téléchargeable au format PDF à l'adresse : <http://paxchristi.cef.fr/chretiens-irak.htm> - On peut également obtenir ce livret par téléphone, en appelant le 01 44 49 06 36.

2. Adresse : [www.mission-chaldeenne.org/video/le-calvaire-des-chretiens-d-irak.wmv](http://www.mission-chaldeenne.org/video/le-calvaire-des-chretiens-d-irak.wmv)

3. Association des lecteurs de l'hebdomadaire *La Vie* : [www.amisdelavie.org](http://www.amisdelavie.org)

4. Soit par chèque au compte : Pax Christi-Opération Chrétiens d'Irak 2008, 5 rue Morère, 75014 Paris. Soit par virement à : Pax Christi-Opération Chrétiens d'Irak, Banque Quilvest Paris - Banque : 43789 - Guichet : 00001 - Compte : 42394502002 - Clé : 29. Soit via le site de Pax Christi : [www.paxchristi.cef.fr](http://www.paxchristi.cef.fr)

## Un guide pour la Bible

**P**rendre une Bible en main est un acte courageux ! D'abord parce que c'est un livre épais, ensuite parce qu'il n'est pas toujours aisé de comprendre en quoi ces lignes nous concernent... », constate Philippe Baudassé, auteur de *La Bible, livre de vie*.

Prêtre depuis 17 ans, en paroisse, tout en étant aumônier de lycée, de clinique, puis de prison, il a voulu faciliter la tâche à tous les audacieux. Son petit guide est de fait bien utile pour entrer dans les Écritures. Il offre des repères « avant de se lancer seuls dans les pages



ardentes de ces lignes lues, relues et méditées à travers tous les âges ». Ce sera un résumé de l'histoire d'Israël, des cartes de la Palestine, des éléments sur la vie quotidienne au temps de Jésus. Mais aussi des réponses à des questions que tous les lecteurs se posent : « La Bible explique-t-elle le mal ? », « Le Dieu de l'Ancien Testament et celui du Nouveau Testament est-il le même ? », « Qu'est-ce qu'un évangile ? »... Pas d'illustrations mais une maquette

aérée avec des textes courts, simples et limpides. L'auteur nous convie avec enthousiasme et pédagogie à « l'aventure la plus passionnante qui soit, à savoir aimer et se laisser aimer ». SH

➤ Philippe Baudassé, *La Bible, livre de vie*, coll. « Guides Totus », Sarmet/Éditions du Jubilé, 190 p., 9 €.

## Le Ramadan en France

**L**e 17 janvier dernier, *La Croix* a publié les résultats d'une enquête exclusive<sup>1</sup> sur les évolutions de l'islam en France depuis 1989. Ils reflètent à la fois le renforcement des pratiques religieuses et la meilleure intégration des musulmans.

Concernant l'appartenance religieuse, une majorité de musulmans (71 %) se reconnaissent dans une définition confessionnelle de l'islam (« musulmans croyants »). Parmi eux, 33 % se déclarent « croyants et pratiquants ». La tendance de fond est une stabilisation de l'affirmation d'identité religieuse.

Ainsi, la pratique du jeûne du Ramadan est nettement en hausse : en 1994, 60 % des musulmans déclaraient jeûner pendant tout le Ramadan, contre 70 % en 2007. Les 55 ans et plus demeurent les plus nombreux, mais la proportion des jeunes est en augmentation aussi bien chez les moins de 25 ans que chez les 25-34 ans. Le pourcentage des musulmans qui déclarent ne pas avoir jeûné est en diminution de 12 points depuis 1989 (32 % en 1989 contre 20 % en 2007). SH

1. Sondage Ifop réalisé pour *La Croix* à partir d'un échantillon de 537 personnes de 18 ans et plus qui ont déclaré appartenir à une famille d'origine musulmane, habitant en France. Résultats sur : [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com)

## Une éphéméride spéciale Carême

**L**a Fondation d'Auteuil propose cette année de vivre le Carême en portant dans la prière les jeunes qu'elle accueille. Comment ? Grâce à une éphéméride dont on arrachera chaque jour un feuillet. Ce « parcours de Carême » pourrait être suivi par des élèves dans le cadre de la catéchèse... Sur chaque feuillet, on trouve un verset de la Bible, une prière d'enfant malmené par la vie et une intention de prière. Des phrases simples mais fortes qui invitent à la méditation, à l'intercession et à la communion avec ces enfants qui souffrent. SH

➤ Pour recevoir gratuitement l'éphéméride, contactez le service relations bienfaiteurs - Tél. : 01 44 14 75 20 - E-mail : [relations-bienfaiteurs@fondation-auteuil.org](mailto:relations-bienfaiteurs@fondation-auteuil.org)



# Risquer l'aventure du Carême

À peine venons-nous de sortir des fêtes de Noël, que, déjà, nous entrons dans le temps du Carême. En communauté éducative, nous sommes conviés à retrouver le temps de l'essentiel : regarder ce que nous vivons et écouter ce que Dieu nous promet.

**L**a foi, ça commence par les pieds parce qu'il faut y aller » : souvent, on parle de grandes épopées de sportifs, d'explorateurs ou d'entreprises. Dans nos établissements, nous avons aussi la chance, chaque année, d'avoir un temps privilégié pour oser l'épopée intérieure et aussi extérieure. Il y a des cimes à gravir en nous, il y a des aventures à oser risquer entre nous. Notre aventure est parfois exigeante, demande de l'entraînement, de la préparation afin que nos efforts soient progression, en nous et autour de nous, et qu'ainsi grandisse Pâques, la Présence, le Passeur de Vie, au-delà de toutes morts par l'Amour offert. Sur notre carte de route : trois mots à mettre en œuvre, à conjuguer dans notre quotidien : Aumône, Jeûne, Prière...

**AUMÔNE** : « *Risquer la personne comme un être en devenir* »

Le Carême n'a pas pour but de nous améliorer pour être plus contents de nous-mêmes, mais pour être mieux au service de Dieu et de nos frères. Parfois, à l'école, nos lenteurs, nos échecs nous exaspèrent. La première grâce à demander en Carême est peut-être la grâce de la patience. Non pas nous demander ce que nous allons arrêter mais bel et bien ce que nous allons commencer.

Je pense ici aux lycéens de la ville de Vannes, qui, après une marche, iront à la découverte de l'abbaye de Timadeuc pour mieux comprendre que ces quarante jours ne sont pas faits pour les grandes résolutions mais plutôt pour un nouveau commencement !

**JEÛNE** : « *Risquer la personne comme un être fragile* »

Le temps du Carême est, dit-on, le temps du jeûne ou encore le temps du désert. Carême veut dire « quarante » : comme les quarante ans du désert du peuple juif,



**Lieu de pèlerinage.** Callac, dans le Morbihan, abrite un chemin de croix exceptionnel. Ses quatorze stations sont composées de 51 personnages grandeur nature taillés dans le granit. On peut le visiter virtuellement en se rendant sur le site internet de la communauté des Augustines de Malestroit : [www.augustines-malestroit.com](http://www.augustines-malestroit.com)

les quarante jours au désert de Jésus. Dans un univers encombré de choses inutiles, de biens consommables, à la place de nos réponses trop simples sur le sens immédiat de la vie, le désert permet de recueillir les échos de ce qu'un monde surchargé de bruits nous empêche d'entendre. Il permet de goûter des questions plus vastes, plus hautes et plus profondes. Seul le vide en soi et autour de soi, l'absence d'appui et d'abri immédiat, permettent d'affronter ce qui remonte du fond de notre cœur et que l'habitude et les occupations

nous dissimulent en temps normal. Je pense ici à ce collège de centre-ville, à Lorient, qui avec son professeur, a travaillé, réfléchi et mis en scène le livre d'Éric-Emmanuel Schmitt : *Oscar et la dame rose*.

**PRIÈRE** : « *Risquer la personne comme un être relié* »

Le Carême est, nous l'avons dit, l'occasion de contempler nos existences pour nous réjouir de ce qui est vivant et regarder lucidement les terres intérieures qui ont soif. Qu'est-ce qui fait que j'aime une personne, que je passe du temps

avec elle ? La prière, c'est la même chose... avec Dieu. Il faut passer du temps avec Dieu pour apprendre à le connaître, pour lui parler et pour l'écouter. Dans nos établissements, nous sommes invités à chercher et à trouver des moments, des lieux qui permettent l'intériorité, la prière. Ainsi, nous pourrions parler au Christ de notre vie en attente de renouveau.

Je pense à l'école de Theix qui, une fois de plus, cette année, le Vendredi Saint, fera le pari d'emmener tous les enfants des cycles 2 et 3 vivre le chemin de croix du Christ sur le magnifique site de Callac-Plumelec. Je pense encore à ce lycée, qui à la demande de quelques jeunes « *qui veulent aller plus loin* », va mettre en place chaque vendredi de Carême une heure d'adoration eucharistique à l'oratoire de l'établissement...

**PÈRE PATRICE MARIVIN**  
Délégué à la pastorale  
pour le diocèse de Vannes

Savoir +

➤ Du mercredi des Cendres (6 février 2008) au jour de Pâques (23 mars 2008), *Le Jour du Seigneur* invite les internautes à suivre une retraite en ligne en partenariat avec les frères dominicains de la « Retraite dans la Ville ». Au programme : conférences, lectures et chants en vidéo, envois de textes par e-mail, et échanges avec les autres retraitants et un prêtre. Adresse : [www.lejourduseigneur.com](http://www.lejourduseigneur.com)



## En campagne avec le CCFD

Du 6 février au 18 mars 2008, le CCFD<sup>1</sup> propose un temps de solidarité qui s'inscrit dans les 40 jours du Carême. La brochure *Vivre le Carême 2008* (téléchargeable sur internet, à l'adresse ci-dessous) présente des pistes pour animer, prier, se ressourcer. Il s'agit, cette année, de revisiter le développement durable à la lumière de la Parole de Dieu, de l'enseignement social de l'Église, des expériences missionnaires... Par ailleurs, l'opération « Bouge ta planète ! » se tiendra le 8 ou le 15 mars, selon les diocèses : 100 000 jeunes, âgés de 11 à 18 ans, sont invités à devenir acteurs d'un monde plus solidaire en montant des animations créatives et ludiques dans 500 lieux à travers la France (voir tous les détails et le bulletin d'inscription sur internet). Parrainées par des adultes, ces animations permettent de collecter des fonds destinés aux projets soutenus par le CCFD.

SH

1. Comité catholique contre la faim et pour le développement, 4 rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 01 44 82 80 00. Site : [www.ccfid.asso.fr](http://www.ccfid.asso.fr)



## L'immigration telle qu'on l'enseigne

La revue *Diversité* a consacré un numéro à l'histoire de l'enseignement de l'histoire de l'immigration<sup>1</sup>. Un enseignement dont Marie Raynal<sup>2</sup> souligne qu'il « agit comme un révélateur de la manière dont l'immigration a été et est encore perçue dans la société française : un apport étranger, extérieur à l'histoire nationale ». L'enseignement de l'histoire de l'immigration, c'est précisément l'objet d'une enquête conduite par l'INRP<sup>3</sup>, et dont les premières conclusions sont présentées par Bruno Falaize dans « Histoire de l'immigration et pratiques scolaires ». L'étude a d'abord porté sur les programmes scolaires, mettant en évidence pour le second degré « l'absence remarquable de l'histoire de l'immigration dans les programmes d'histoire, c'est-à-dire là où on aurait pu l'attendre principalement ». Seule exception, les programmes d'histoire de 1<sup>re</sup> STG<sup>4</sup>, entrés en vigueur en 2006, qui traitent de « façon notable » la question. Et Bruno Falaize de conclure qu'en l'état actuel des programmes, de collègue comme de lycée général, « aucune approche historique explicite ne permet de dire [l'histoire de l'immigration] en lieu et place de son inscription dans son contexte ».

Même constat pour les manuels scolaires en usage dans le second degré : leur examen montre que si l'histoire de l'immigration est bien présente, elle l'est « de manière le plus souvent diffuse ». D'autre part, parce qu'ils mettent l'accent sur les aspects contemporains de l'immigration, « ces manuels présentent moins une histoire de l'immigration proprement dite qu'une "éducation" à l'immigration ».

Quant aux pratiques des enseignants, elles s'appuient sur « l'actualité parfois la plus brûlante » : « Tout se passe, explique Bruno Falaize, comme si dire l'histoire de l'immigration ne pouvait être pensé autrement que par le biais du très contemporain. Comme si, là encore, le poids du contexte social, politique et mémoriel ne permettait pas à des apprentissages disciplinaires et finalement plus historiques (plus apaisés ?) de trouver leur place. »

Au nombre des autres contributions, celle qui a trait aux images montrant les immigrés dans une vingtaine de manuels scolaires d'histoire, de géographie et d'éducation civique. Ces images, rapporte Marie Lavin, sont le plus souvent « porteuses d'informations "négatives" ». L'immigré est d'abord un individu en souffrance, qui a dû fuir son pays parce que celui-ci était en guerre, parce qu'il y était victime de persécutions ethniques, parce qu'il y

connaissait la misère. Autre image : celle de l'immigré au travail, là encore « plutôt présentée avec une connotation négative ». Ainsi, le cliché légendé « Ouvrier marocain en prière aux usines Talbot à Poissy en 1984 » qui peut « induire une vision de l'immigré refusant l'intégration, se cantonnant à ses croyances ». Plus étonnantes, les images qui présentent l'immigré comme « un homme "invisible" ». Et Marie Lavin de citer les photographies de zones frontalières sans présence humaine, et d'autres qui donnent à voir « des ouvriers alignés ou massés dans une cour d'usine, dont on ne distingue pas précisément les visages » ou encore « des immigrés allongés sur des bancs d'église, enroulés dans des couvertures et réduits à des formes oblongues et colorées, sans visages et sans corps, occultés ». Pour Marie Lavin, c'est « dans ce domaine que les auteurs de manuels devraient faire porter leurs efforts : [...] il est nécessaire d'individualiser l'immigré, de lui donner une identité précise, de le repérer comme tel au sein d'un groupe [...], de lui donner, au fond et tout simplement, davantage d'humanité ».

### VÉRONIQUE GLINEUR

La revue *Diversité* (Ville-École-Intégration) est disponible dans les centres départementaux et régionaux de documentation pédagogique (adresses sur [www.sceren.fr](http://www.sceren.fr)) ainsi qu'à la Librairie de l'éducation, 13 rue du Four, 75006 Paris. Elle peut également être commandée au Centre de ressources Ville-École-Intégration, 91 rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Prix du numéro : 10,80 €.

1. N° 149 (juin 2007).
2. Rédactrice en chef.
3. Institut national de recherche pédagogique.
4. Sciences et technologies de la gestion.

## L'élitisme républicain mis à mal

Qu'en est-il de l'élitisme républicain sur lequel repose le système éducatif français ? s'interroge la revue *Administration et Éducation* dans son dernier numéro<sup>1</sup>. Force est de reconnaître que cet idéal d'élitisme républicain – dont Jean-Pierre Chevènement rappelait, quand il était ministre de l'Éducation nationale, qu'il était fondé sur « le travail, le mérite, le talent » et non sur « l'origine, les privilèges et l'argent » – est mis à mal par l'observation des parcours scolaires. Celle-ci montre, en effet, que l'origine sociale détermine encore l'entrée dans l'élite.

Ainsi, rappelle Marie Duru-Bellat<sup>2</sup>, « alors que le poids des enfants de cadres supérieurs et de professeurs est d'environ 15 % dans la population des 20-24 ans, ils représentent [...] 52 % des effectifs des [filiales d'excellence] que sont les CPGE<sup>3</sup> [et plus de 80 % de ceux] des écoles les plus prestigieuses ». Écoles dont le statut d'ancien élève « confère, selon Alain Michel<sup>4</sup>, une sorte de rente viagère pour la carrière professionnelle ». Difficile en conséquence, note la sociologue, de soutenir que « l'élite est dégagée de façon "républicaine" ».

Devant d'aussi fortes inégalités sociales de

carrière scolaire, il apparaît évident de militer pour plus d'égalité des chances. « Mais, poursuit Marie Duru-Bellat, réaliser cette égalité [...] reste un horizon dans une société où les inégalités sociales sont précoces, cumulatives et importantes. » Quant au « principe de justice » sur lequel se fondent l'élitisme républicain et ses corollaires, le mérite et la responsabilité individuelle, il convient d'en souligner les limites : « Il est clair que ce modèle est cohérent. [...] Cohérent et pratique, le culte de la responsabilité individuelle vient à point nommé pour tous ceux qui veulent réduire le rôle de l'État [...]. Pour autant, s'il ne s'agit pas de dénier une place – importante – au principe du mérite ni à la fiction de l'égalité des chances, il faut admettre qu'une société organisée sur le seul principe de l'égalité des chances et donc de la compétition permanente, fût-elle juste, serait invivable. »

À lire aussi dans ce numéro les contributions d'historiens qui « expliquent comment notre idéal républicain d'égalité des chances et de cohésion nationale s'est forgé au cours de notre histoire particulière » ; ou encore le récit d'expériences conduites dans l'enseignement secondaire ou supérieur, qui visent à « donner au terme "élitisme républicain" une signification concrète ».

**VG**

Administration et Éducation, Association française des administrateurs de l'éducation, 28 rue du Général-Foy, 75008 Paris. Prix au numéro : 15 €.

1. N° 116 (décembre 2007), « L'élitisme républicain en question ».
2. Sociologue, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.
3. Classes préparatoires aux grandes écoles.
4. Inspecteur général de l'Éducation nationale et rédacteur en chef d'*Administration et Éducation*.



## Trophées APAJH

**4<sup>e</sup> édition**

Inscriptions jusqu'au 15 avril 2008

Pour tous

Créés par la Fédération APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés), ces Trophées poursuivent un double objectif : encourager et promouvoir les initiatives, publiques et privées, favorisant la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap ; sensibiliser l'opinion publique et changer le regard sur le handicap. Ce concours est ouvert aux administrations et services publics, aux entreprises, aux villes et collectivités locales, et bien sûr, aux établissements scolaires.

En 2008, quatre Trophées APAJH récompenseront des initiatives prises dans les catégories : « Droit à l'école et à la culture » ; « Insertion professionnelle » ; « Accessibilité d'une ville » ; « Grande entreprise citoyenne ». Seules les trois premières sont ouvertes au concours.

Les Trophées APAJH seront décernés le 9 juin

2008, à Paris, au Palais des Congrès, dans le cadre d'une soirée qui mettra à l'honneur le Canada, pays pionnier en matière d'insertion des personnes en situation de handicap.

Plus de renseignements et dossier de candidature en ligne sur : <http://ltrophees.apajh.org>

## Conférences de Carême

**Paris (75)**

Du 10 février au 16 mars 2008

Cathédrale Notre-Dame de Paris

Six dimanches durant, à 16 h 30, la cathédrale Notre-Dame de Paris accueillera les Conférences de Carême. Cette année, personnalités chrétiennes et représentants du monde de la culture contemporaine livreront leur perception de la question de Jésus à ses disciples : « *Qui dites-vous que je suis ?* » (Mt 16,15).

– 10 février 2008 : Claude Lepelley (historien) et le père Rafic Nahra (bibliste).

– 17 février 2008 : Jean de Loisy (conservateur et critique spécialiste de l'art contemporain) et Benoît Chantre (éditeur).

– 24 février 2008 : François Villeroy de Galhau (chef d'entreprise) et le père Édouard Herr (théologien).

– 2 mars 2008 : Maurice Godelier (anthropologue) et M<sup>gr</sup> Jérôme Beau (théologien).

– 9 mars 2008 : Fabrice Midal (philosophe et spécialiste du bouddhisme) et Rémi Brague (philosophe, spécialiste des philosophies médiévales juive et arabe et de l'histoire du christianisme européen).

– 16 mars 2008, dimanche des Rameaux : Cardinal André Vingt-Trois.

Les conférences seront diffusées en direct sur France Culture et sur KTO, et en différé (suivies d'un débat), chaque dimanche à 18 h 15 sur RCF, et à 20 heures sur Radio Notre-Dame et les radios de la Cofrac. Enfin, dès le 9 mars, un volume regroupant tous les textes des conférences sera disponible chez l'éditeur Parole et Silence.

Informations, podcast et comptes rendus sur : [www.catholique-paris.com](http://www.catholique-paris.com)

## Semaine Art Passion

**Antibes (06)**

Du 1<sup>er</sup> au 9 mars 2008

Cathédrale

Cette année, c'est Frédérique et Jean-Pierre Francès qui dirigent les 70 et quelques comédiens antibois engagés dans *La Passion*. Le texte éternel, inspiré des Évangiles, est soutenu par la musique du compositeur belge Luc Baiwir. Ce spectacle phare de la Semaine Art Passion sera donné cinq fois entre le 4 et le 9 mars. Soulignons que la représentation du 4 mars (à 20 h 30) sera tout particulièrement dédiée au jeune public et celle du 8 mars (à 15 heures) aux seniors. Autre habitué d'Antibes, le comédien

Dominique Czapski interprétera *Le Grand Inquisiteur*, un chapitre des *Frères Karamazov* de Dostoïevski qui pose des questions d'ordre philosophique et religieux. L'Otoño Porteno Quartet entraînera les spectateurs dans une traversée de l'univers du tango. Enfin, tout poème étant une invitation à la rencontre et au partage, quelques-uns des comédiens de *La Passion* s'empareront du thème du Printemps des poètes : « Éloge de l'Autre ». Thème qui sera aussi celui de la traditionnelle « exposition enfants » organisée dans le cadre de la Semaine Art Passion. Les élèves, de la maternelle jusqu'au collège, sont invités à s'inspirer de l'art et de l'artisanat du monde entier pour imaginer des objets usuels, des collages, des broderies, des tableaux... Leurs œuvres, réalisées dans le cadre de l'établissement scolaire ou du groupe de catéchisme, devront être déposées à la cathédrale entre le 25 et le 29 février. Le produit de leur vente ira au projet de construction et de réfection d'écoles au Viêt Nam ou au Brésil entrepris par la congrégation des Dominicaines de Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire de Monteils (Aveyron).

Programme détaillé, horaires et tarifs sur le site internet : [www.antibes-art-passion.com](http://www.antibes-art-passion.com) - Pour l'exposition enfants, s'adresser à Frédérique Francès - tél. : 06 03 98 35 48 - e-mail : [antibes-art-passion@wanadoo.fr](mailto:antibes-art-passion@wanadoo.fr)

## XI<sup>e</sup> Semaine du Marais chrétien

**Paris (75)**

Du 8 au 16 mars 2008

Église Saint-Merri, Temple réformé de la Bastille, Marie du 11<sup>e</sup> arrdt

La Semaine du Marais chrétien, c'est, en période de carême, une invitation lancée à quelque 10 000 spectateurs, croyants et incroyants, à se rencontrer autour de la beauté des lieux et des œuvres d'art, et à réfléchir autour d'un thème. Celui de cette année, « Vivre dans la ville », n'est pas sans rapport avec l'actualité. Il est notamment présent dans les œuvres du sculpteur Arnaud Brochard, de la calligraphe Joanne Lim ou du poète Rainer Maria Rilke, qui seront exposées ou lues durant cette Semaine.

Pour connaître le détail des 40 spectacles, concerts, conférences, expositions et visites au programme : <http://lmaraischretien.free.fr>

## « Les lundis du documentaire »

**Paris (75)**

17 mars 2008

L'Arlequin, 76 rue de Rennes, 75006

Dans le cadre de ces « Lundis du documentaire » qui reviennent une fois par mois, le Service chrétien du cinéma programme *Shtetls* (1991). À travers des centaines de photos (dont certaines de Roman Vishniac), d'images inédites et de reconstitutions réalisées dans l'ancienne Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Pologne et en Roumanie, ce documentaire

du Centre Simon-Wiesenthal dessine un portrait intime de la communauté juive d'Europe de l'Est avant la Shoah.

Projection à 13 h 30. Autres renseignements au 01 55 79 95 90.

## Semaine de la presse et des médias dans l'école

**19<sup>e</sup> édition**

Du 17 au 22 mars 2008

Partout

Le thème de cette Semaine 2008, « Une info, des médias », permettra d'analyser le traitement réservé à une information dans différents médias : la presse écrite, la radio, la télévision et internet. Rappelons que cette initiative du ministère de l'Éducation nationale, coordonnée par le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information, s'inscrit dans les objectifs du socle commun de connaissances et de compétences qui indique au chapitre des « compétences sociales et civiques » que les élèves devront « être éduqué[s] aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société ».

Sur internet : [www.clemi.org](http://www.clemi.org)

## « Rencontres de printemps » de l'ISP-Formation

**Paris (75)**

Du 25 au 27 mars 2008

3 rue de l'Abbaye (75006)

Le thème de cette session proposée par l'Institut supérieur de pédagogie, « La transmission du métier », ne fait pas consensus, surtout quand les métiers appréhendés sont en phase de transformation, voire de mutation profonde. Et le métier d'enseignant est de ceux-là. Ces trois journées ont pour objectif de « clarifier et mettre en relief les constituants de la transmission et les conditions favorables pour qu'elle s'opère ». Parmi les questions et thèmes explorés : « Qu'est-ce que la transmission ? Comment s'opère-t-elle ? », « Transmission horizontale et transmission verticale », « La validation des acquis de l'expérience »... Citons, entre autres intervenants : Yves Clot (enseignant-chercheur au Conservatoire national des arts et métiers, spécialiste de l'histoire du développement des activités de ceux qui travaillent, et des rapports entre langage et travail) ; Alex Lainé (docteur en sciences de l'éducation, spécialiste de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et des histoires de vie) ; Frédérique Lerbet-Séréni (professeur en sciences de l'éducation à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, et responsable du laboratoire de processus d'accompagnement et de formation).

Renseignements et inscriptions : [nicole.priou@wanadoo.fr](mailto:nicole.priou@wanadoo.fr) ou [n.priou@icp.fr](mailto:n.priou@icp.fr) ou [d.pailloux@icp.fr](mailto:d.pailloux@icp.fr)



Entretien avec Olivier Ohanian, Directeur des Relations Enseignement Privé Scolarest

Les Chefs d'établissement ont une mission éducative importante. A leurs côtés, en parfaite cohérence avec les valeurs de l'enseignement catholique, Scolarest participe au bon développement physique et intellectuel des enfants. Comment ? En privilégiant une restauration nouvelle génération.

# Restauration scolaire : idées neuves

## Quels services Scolarest offre-t-elle aux établissements ?

**Olivier Ohanian :** Spécialiste de la restauration des établissements d'enseignement, nous préparons des repas de qualité en veillant à préserver le capital santé des jeunes convives. Avant tout nous proposons des prestations adaptées à chaque cycle pédagogique afin d'accompagner l'enfant dans sa construction.

Au-delà de cette mission principale, nous nous inscrivons en véritable partenaire des établissements d'enseignement catholique et élaborons ensemble des propositions répondant aux problématiques rencontrées quotidiennement par les Chefs d'établissement.

## Plus globalement comment définissez-vous votre rôle auprès des établissements catholiques ?

**O. O. :** Etre le partenaire restauration de ces établissements c'est s'inscrire chaque jour dans la vie du groupe scolaire, s'intégrer pleinement

au cœur de son projet pédagogique. Le Chef et toute l'équipe de restauration jouent un rôle capital auprès des différents acteurs : élèves, enseignants, personnel administratif. Pour beaucoup d'élèves, l'équipe de restauration les voit grandir, évoluer, se construire. Elle contribue à leur bon développement par la qualité des prestations proposées et également par l'apprentissage de la vie en communauté lors du moment fondamental du repas.

Pour les internes, le moment d'échanges et de convivialité autour du repas du soir ou du petit déjeuner est à soigner. Notre mission est, là encore, de répondre au projet de l'établissement en proposant des solutions adaptées comme par exemple notre concept "du côté de chez nous" dédié aux internes.

Face à des populations très différentes, parfois complexes comme les adolescents, nous sommes avant tout à l'écoute des Chefs d'établissement pour, ensemble, dans une démarche d'échanges et de partenariat, envisager de nouvelles pistes de restauration.

## Comment percevez-vous l'évolution de la demande des établissements ?


**O. O. :** Nous venons d'évoquer la restauration des adolescents. C'est un sujet délicat, mais très représentatif des préoccupations des Chefs d'établissement qui nous demandent de plus en plus de proposer un autre mode de restauration pour les adolescents.




Face au constat quotidien : une alimentation déstructurée, des plateaux déséquilibrés, ils souhaitent que nous passions de l'information nutritionnelle à la pratique et que nous changions concrètement les comportements alimentaires des adolescents.

Leur demande va donc au-delà d'une mission de restaurateur mais également une mission d'éducateur, sans pour autant déresponsabiliser les adolescents quant à leurs choix alimentaires.


**LES BONS ASSOCIES... POUR EQUILIBRER TON REPAS !**




**1 VIANDE, POISSON OU OEUVE**  
... et les globules rouges sont contents : ils se régalent de protéines et de fer (si, si, ils aiment bien manger du fer...).




**1 FEUCLENT, CEREALES OU LEGUMES SECS**  
Leurs glucides complexes... C'est simple : t'as plus faim jusqu'au repas suivant !




**1 FRUITS ET LEGUMES**  
Une mine d'or : des vitamines, des sels minéraux, des fibres. Ça te fait du bien partout, tout de suite... et même pour plus tard.



**1 PRODUIT LAITIER**  
Calcium à l'intérieur : c'est top pour la solidité de tes os !



**MATIERES GRASSES** Il t'en faut pour les acides gras essentiels.  
**EAU** Tant que tu veux.  
**PAIN** Complète l'apport énergétique de ton repas.

TU SAIS TRES BIEN CE QUI TE FAIT DU BIEN ! 

## Cette année quelles actions prioritaires allez-vous développer ?

**O. O. :** Parce que c'est dès le plus jeune âge qu'il faut apprendre les bons comportements alimentaires nous avons depuis de nombreuses années développé une information spécifique pour les plus petits : "Les Nutrimalins" que nous dynamisons chaque année.

Face à ces nouvelles préoccupations concernant notamment les adolescents, nous avons travaillé en collaboration avec des Chefs d'établissement sur une nouvelle offre de restauration au self et à la cafétéria pour faire adopter les bons réflexes alimentaires. De façon très concrète, nous visons notamment à augmenter la consommation de fruits et légumes auprès de cette cible délicate que sont les adolescents.

Nous avons également échangé avec des groupes d'adolescents, des spécialistes de la nutrition pour définir notre nouvelle proposition qui nous a amenés à revoir notre offre alimentaire mais aussi notre façon de communiquer.



Notre nouveau concept dédié aux adolescents "équilibre<sup>Co</sup>" est l'aboutissement de notre démarche. Notre axe prioritaire pour l'année à venir sera donc bien entendu de mesurer et analyser les résultats de ces actions afin de quantifier concrètement les changements de comportements alimentaires des adolescents.

## EN SAVOIR PLUS

équilibre<sup>Co</sup>

### Le nouveau concept de Scolarest destiné aux adolescents

#### L'objectif ?

Passer de l'information nutritionnelle à la pratique et changer les comportements alimentaires des adolescents au self et à la cafétéria.

**Le principe ?** Proposer des formules de restauration équilibrées au self et à la cafétéria en fonction du profil et des activités de la journée.

**"Répéter" les fondamentaux :** les bons associés pour équilibrer son repas.

**Surprendre et interpeller :** avec des supports originaux pour favoriser la consommation de fruits et légumes.

**Evaluer les changements :** de comportements alimentaires des adolescents

## INTERVIEW

Questions croisées à :  
**Monsieur Corbin, Chef d'établissement du groupe scolaire Gerson à Paris. (1400 élèves)**



**"équilibre<sup>Co</sup>" est en place depuis quelques semaines dans votre établissement. Pouvez-vous nous préciser ce qui vous a séduit dans ce concept ?**

Notre établissement comprend un self et une cafétéria. Nos jeunes ont donc l'habitude de composer eux-mêmes leur repas. Le point essentiel d'"équilibre<sup>Co</sup>" est de les responsabiliser. Avec ce nouveau concept de restauration, ils apprennent à se faire plaisir tout en sachant adapter leur alimentation à leurs besoins nutritionnels.



**Quel est, selon vous, l'un des changements majeurs apportés par ce nouveau concept ?**

Je crois que le véritable changement c'est de proposer trois menus différents à la cafétéria. Chacune de ces trois formules correspond à des apports énergétiques différents : "Booster"\*, "Moove"\* et "Green"\*.  
Les "ados" peuvent ainsi choisir en fonction de leur faim, de leurs préférences alimentaires, ou de leurs activités de l'après midi.

**Ce concept est en place depuis seulement quelques semaines. Qu'en attendez-vous à plus long terme ?**

La mise en place d'"équilibre<sup>Co</sup>" permet de redynamiser, et donc de revaloriser, la prestation restauration de notre établissement. Nous souhaitons grâce à ce concept fidéliser nos élèves à la restauration scolaire et comptons sur l'implication des équipes Scolarest pour offrir toujours plus de qualité et de nouveauté.

\* "Amplificateur" - "Bouger" - "Vert"

## CÔTÉ CUISINE, UNE IMPLICATION REMARQUABLE

La mise en place de ce concept doit beaucoup à la qualité du travail des diététiciennes, qui conçoivent des formules équilibrées et appétissantes, et à l'implication de Jean-François Fournier, Chef Gérant Scolarest, aidé de ses collaborateurs. Grâce à cette équipe complémentaire et soudée, tout est mis en œuvre pour favoriser la consommation de fruits et légumes au quotidien avec des initiatives comme la "pomme d'amour", le Bar à soupes, etc. Des idées qui n'ont pas fini de séduire les "ados" !



SCOLAREST

Le Carat - 200 Avenue de Paris - 92320 Châtillon  
Tél (33) 01 76 61 04 00 - Fax (33) 01 76 61 04 11  
contact.scolarest@compass-group.fr - www.scolarest.fr

# Place aux tout-petits !

Face aux questions qui se posent sur l'éventualité de ne plus scolariser les moins de trois ans, l'enseignement catholique n'aurait-il pas une place à prendre dans

ce débat sur la petite enfance en proposant des structures d'accueil ?

Certaines écoles ont ouvert des jardins d'enfants ou des crèches multiaccueils dans l'enceinte de leur établissement, il y a de longues années. Aujourd'hui, on voit apparaître des projets de crèches d'application

liées à des lycées proposant des filières sanitaires et sociales.

**L**es chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2006, 10 % des 2,4 millions d'enfants de moins de trois ans, soit 240 000 enfants, n'ont pas de solution de garde. En 2007, les écoliers de deux ans ont vu leurs rangs se réduire de 7,9 % par rapport à l'année précédente. Le gouvernement annonce, en outre, qu'il va supprimer des enseignants sur la toute petite section de maternelle, et donc, par voie de conséquence, l'accueil des 2-3 ans dans les classes maternelles. Certaines écoles catholiques, qui ont choisi d'accueillir des 2-3 ans pour pallier la baisse de leurs effectifs, craignent de voir des classes, voire des établissements fermer, surtout en zone rurale.

Si la suppression de l'accueil des moins de trois ans n'est pas clairement annoncée, Xavier Darcos précise qu'il n'est « pas sûr que la scolarisation précoce soit toujours avantageuse. Tous les enfants de deux ans n'ont pas le minimum d'autonomie requis pour profiter d'une scolarisation précoce ». Le ministre de l'Éducation nationale dit encore que, « pour toutes ces raisons, l'enseignement précoce ne peut être considéré comme une obligation du service public éducatif ».

D'autre part, même s'il est controversé et sujet à polémique, le rapport Bentolila (cf. p. 15) préconise de « rendre obligatoire la scolarité dès trois ans révolus, pour faire de la maternelle une école à part entière ». Alors, que les petits de deux ans



À Bonsecours. « Maman, les P'tits Bateaux » à l'heure de la sieste.

puissent ou non être scolarisés, l'enseignement catholique n'aurait-il pas une place à prendre dans ce débat sur la petite enfance ? À Formiris, un groupe de travail s'est mis en place sur la scolarisation des deux ans. Dirigé par Sylvie Crépy, il propose des pistes de réflexion, des grilles de questionnement et des points de

vigilance, le tout intégré dans un projet d'école. Par ailleurs, la direction diocésaine de Vendée réalise actuellement un dossier sur le sujet, composé de deux livrets : « Faut-il inscrire ou non ? » et « Des propositions innovantes d'accueil des enfants dans et hors l'école ».

À la direction diocésaine du

Mans, autre exemple, Chantal Bourmault, enseignante détachée pour la pédagogie en maternelle, s'interroge sur la mise en place de « classes passerelles », sas qui permettraient de passer progressivement de la crèche à la maternelle. Mais si un décret d'application était publié, interdisant la scolarisation aux moins de trois ans, il resterait à s'interroger sur la création de nouveaux dispositifs d'accueil de la petite enfance : jardins d'enfants, structures multiaccueils... en s'appuyant sur le « plan petite enfance » de Philippe Bas, ancien ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille, présenté le 7 novembre 2006. Celui-ci préconisait de créer 40 000 places de crèche supplémentaires pour les enfants de moins de trois ans, en cinq ans.

Des directeurs diocésains, des congrégations et des chefs d'établissement commencent à s'interroger. « Il y a un gros besoin de places pour les petits », commente Alain Sulmon, directeur de l'ensemble scolaire Pasteur - Grande-Bastide, à Marseille. En janvier 2009, une structure multiaccueil devrait voir le jour sur le terrain de son établissement, et servir de crèche d'application pour ses élèves de sections sanitaires et sociales (cf. p. 27) « Nous sommes concernés par la prise en charge de



# Une passerelle vers la maternelle

*l'enfance, dit-il. Et pourquoi pas de la petite enfance, s'il y a un service à rendre ? L'enseignement catholique, dans ce domaine, a été trop frileux. Pourquoi l'idée n'a-t-elle jamais été émise ? » « 90 % des familles viennent chez nous pour les services, poursuit Elisabeth Thoreson, directrice diocésaine d'Albi. Si la porte d'entrée n'est pas ouverte, on risque de ne pas nous connaître. »*

*« Dans l'enseignement catholique, nous n'avons pas assez de projets avec les collectivités territoriales, pour d'autres types de créations plus locales, ajoute pour sa part Eugène Bulteau, directeur diocésain de Rouen. Les crèches en feraient partie. Se lancer dans cette démarche permettrait de sortir du champ de l'enseignement. Il est bon de chercher d'autres partenariats. Quand on réfléchit à l'éducation des enfants, cela n'exige-t-il pas de s'intéresser à la petite enfance ? »*

## Beaucoup d'énergie

Certains sont passés à l'acte depuis de longues années maintenant. Souvent ce sont des petites écoles de deux à trois classes, qui ont vu dans cette création de jardins d'enfants ou de crèches associatives un moyen de survie. On les compte sur les doigts des deux mains. Car, curieusement, elles n'ont pas fait d'émules. Certes, les contraintes sont exigeantes, et il faut beaucoup d'énergie pour parvenir à ses fins. Sans compter l'obligation de rentabilité. Mais quand on y parvient, quelle satisfaction de pouvoir apporter aux tout-petits ce dont ils ont besoin, sans les noyer dans des classes de maternelle surchargées.

D'autres projets, tout récents, voient le jour par le biais de crèches d'application. Le lycée Bel-Orme de Bordeaux est sans doute pionnier dans le domaine, et son projet a été considéré comme expérimental par le rectorat qui lui accorde des moyens.

Un chantier est ouvert. L'enseignement catholique va-t-il entrer dans cette stratégie éducative malgré les difficultés ?

**ÉLISABETH DU CLOSEL**

Dans l'enseignement catholique, crèches multiaccueils et jardins d'enfants ne sont pas nombreux. Souvent créées pour maintenir une école en zone rurale, ces structures n'en sont pas moins de vrais lieux de préparation à l'univers scolaire.

C'est toujours rafraîchissant, une crèche, même dans des murs vétustes. Tout est à hauteur de petits d'hommes hauts comme trois pommes. Il y a des chaises en miniature ; des petits lits à barreaux, des poussettes, des biberons et des toilettes lilliputiennes ; des guirlandes partout ; aux murs, des dessins pleins de couleurs qui représentent de drôles d'animaux, des bonshommes, des maisons, des soleils ; sur les étagères, des pincesaux, des crayons, de la pâte à modeler ; un tas de jeux pédagogiques avec des cubes, des éléments qui s'emboîtent les uns dans les autres ; des livres musicaux...

Une crèche, c'est un univers joyeux, lumineux, coloré. Un univers feutré qui s'égayé avec les babillages et les cris des enfants quand la sieste est terminée.

En 1985, Nicole Renaudin, directrice de l'école Saint-Joseph, à Salvagnac (Tarn), une école de deux classes logée dans un vieux château, qui a gardé son âme d'antan avec son piano droit, son armoire bourrée de vieux livres, sa banquette et son superbe escalier de pierres qui



© E. du Closel

menait aux douves, a sans doute été pionnière en créant un jardin d'enfants. Il existait bien autrefois des garderies ouvertes par les religieuses et religieux. Mais elles ont quasiment toutes disparu.

À la retraite depuis quelques mois, Nicole se souvient qu'à l'époque, elle a été acculée à l'ouverture de son « Jardin des Lutins ». En 1984, elle scolarisait des petits de deux ans dans une classe comprenant aussi des enfants de CP. L'inspecteur de l'Éducation nationale passe par là, s'insurge contre ce fait et lui interdit dorénavant la scolarisation des moins de quatre ans, lui octroyant malgré tout une dérogation pour conserver ce système jusqu'à la fin de l'année scolaire.

« Je pense qu'une des raisons de cette intervention était le souci d'effectifs qu'avait l'école publique du village, raconte Nicole avec le recul. Je craignais, quant à moi, la fermeture de mon école. »

De juin à septembre 1985, Nicole va effectuer un parcours du combattant pour maintenir l'accueil des tout-petits, soutenue par une de ses amies, enseignante devenue infirmière, « une aide précieuse car je ne savais vraiment pas à qui m'adresser ».

De démarche en démarche, elle obtiendra l'agrément du médecin de la PMI<sup>1</sup> pour l'ouverture d'un jardin d'enfants, une structure associative dont l'Ogcec<sup>2</sup> est partie prenante, pour les 2 à 5 ans. Jardin d'enfants qui deviendra en quelque sorte une forme d'école maternelle sans en avoir ni le nom ni l'institutrice pour la faire fonctionner, une telle structure sortant du champ de l'Éducation nationale.

Les débuts se font avec les moyens du bord. Bénévolat, contrats aidés

Béatrice Thomas, directrice du « Jardin des Lutins », à Salvagnac.



© E. du Closel

sans qualification. Jusqu'à l'arrivée de Béatrice Thomas, en 1990. Cette éducatrice de jeunes enfants dirige aujourd'hui « Le Jardin des Lutins » devenu, en 2005, structure multiaccueil avec un agrément pour accueillir 20 enfants de 18 mois (dérogation à 16 mois et demi) à 5 ans, de 8 h 30 à 18 heures. Pour cela, il a fallu rénover totalement les locaux, passer d'une surface de 2 m<sup>2</sup> à 7 m<sup>2</sup> par enfant, embaucher du personnel qualifié (une auxiliaire de puériculture notamment), respecter des temps d'ouverture (185 jours/an) imposés par la caisse d'allocations familiales (CAF) et un taux de remplissage d'au moins 50 %, faire un projet pédagogique.

## Lutins, Kalinours et Petits Bouchons...

« Les législations se sont beaucoup renforcées ces dernières années, commente Béatrice Thomas. Le médecin PMI nous contrôle en permanence et passe très régulièrement. Mais nous avons toujours eu de très bons rapports. Une confiance s'est établie au fil des années, car nous n'avons jamais agi sans prévenir. Ainsi, ne nous a-t-elle pas obligés à embaucher une puéricultrice comme directrice. Mon expérience était jugée suffisante. Nous sommes, en outre, la seule structure de ce type dans le village et le canton. Nous rendons un vrai service aux familles. » « Même si elles sont nombreuses à inscrire ensuite leurs enfants à Saint-Joseph, il n'y a aucune obligation à le faire, commente Delphine Tatin, la toute nouvelle directrice de l'école. Les familles gardent leur totale liberté de choix. » Même écho dans toutes les structures. Mais que l'on sorte des « Lutins », de « Kalinours », jardin d'enfants adossé à l'école Saint-Louis du petit village de Vernierfontaine (380 habitants dans le Doubs), de « P'tit Bout' Chou », dans les bâtiments de l'école Saint-Gabriel à Bordeaux, des « Petits Bouchons », lié à l'école Sévigné, toujours à Bordeaux, de « la garderie » de l'école Saint-Jean-Baptiste à Allan (1 385 habitants, dans la Drôme), ou encore de « Maman, les P'tits Bateaux » à Bonsecours, aux portes de Rouen, on choisit majoritaire-

## À Bonsecours, il suffit d'ouvrir une porte pour passer de la crèche à la petite section de maternelle.

ment de rester dans l'école attenante. Parce que les enfants ont des repères. Parce que les visages sont connus. Parce que les passerelles mises en place entre la crèche et l'école sont évidentes et préparent vraiment les enfants à effectuer « le passage » en douceur. « Un lien très fort existe entre nos enfants et la petite maternelle, commente Anne Brulis, puéricultrice et directrice de « P'tit Bout' Chou ». Il y a des échanges une fois par semaine. Des travaux en commun sur un thème. Les petits s'acclimatent à l'école, progressivement. On en parle, et il y a tout ce que l'on met autour. »

« Le jardin d'enfants « Kalinours » est une réponse éducative importante, fait remarquer à son tour Pascale Viennet, directrice de l'école Saint-Louis, à Vernierfontaine. Pour nos tout-petits, nous avons deux éducatrices de jeunes enfants. C'est un luxe par rapport aux classes maternelles. Il y a donc tout un accueil, un suivi de chacun, un début de socialisation. Certes, nous n'avons pas d'institutrices. Mais la formation des éducatrices jeunes enfants est très pointue sur l'enfant en maternelle. Il n'y a donc aucun souci. Au contraire. Les enfants sont tellement mieux pris en charge. » À Bonsecours, il suffit d'ouvrir une porte pour passer de l'univers de



Claudine Bureau, directrice de « Maman, les P'tits Bateaux », à Bonsecours, près de Rouen.

la crèche à celui de la petite section de maternelle. « Quand les parents ont pris la décision de choisir de scolariser leur enfant à Notre-Dame, et quand l'enfant est propre, on fixe une date pour une entrée progressive à l'école, explique Claudine Bureau, directrice de « Maman, les P'tits Bateaux ». Les enfants connaissent bien l'institutrice, Isabelle Coussin, qui est également la directrice. Ils la voient dans le jardin, ils ont déjà été invités à goûter dans sa classe. Pendant l'adaptation qui se fait à n'importe quel moment de l'année, l'école n'a lieu que le matin. L'enfant est donc inscrit à la crèche à mi-temps et à l'école à mi-temps. Cette adaptation ne doit pas durer plus d'un mois. Pour se sentir écolier, l'enfant doit être à plein temps à l'école. Il peut avoir deux ans et demi, peu importe, s'il est prêt. De la façon dont on procède, cela ne pose aucun problème. Cela se fait en douceur. Au bout de quinze jours, quand il voit les copains aller à la cantine, il a envie de les suivre. Il n'y a donc aucune rupture. »

## Désirs de crèche

Avant d'être à la crèche, Claudine Bureau était directrice de Notre-Dame, une école de cinq classes, et institutrice en petite section de maternelle. C'est elle qui a voulu la crèche, en 1993. Un vrai défi. Son président d'Ogec la suit.

« J'avais des demandes d'inscription en maternelle d'enfants de deux ans, voire plus jeunes encore. Les parents recherchaient une structure pour que leurs enfants vivent en collectivité. Il y avait des bâtiments vides dans l'école, d'anciens dortoirs. L'idée d'une crèche a fait son chemin. Je me suis lancée dans l'aventure sans savoir ce qui m'attendait. »

Comme à Salvagnac, il y a trois ans, la crèche est devenue multiaccueil, plus difficile à gérer que l'accueil régulier à la semaine. En outre, elle reçoit des tout-petits dès trois mois. Et dès le départ, Claudine Bureau a été autorisée à en prendre la direction, à condition d'être assistée d'une puéricultrice. « Dans ma motivation, il y avait avant tout l'accueil du jeune enfant. Un service à rendre aux familles désespérées par le manque de structures. C'est toujours la même idée qui me

suit. Nous allons fusionner avec l'école Nazareth du Mesnil-Esnard, commune voisine sur laquelle nous allons nous implanter. La crèche va suivre, avec une augmentation de sa capacité d'accueil à 45 enfants. Tout ça pour la rentrée de septembre 2008. »

Derrière ces désirs de crèche, véritable service rendu aux familles, il y a certes l'idée de faire connaître l'enseignement catholique et ses valeurs à des personnes qui n'y seraient peut-être jamais venues. Mais au-delà, il y a cette belle opportunité de pratiquer un accueil en souplesse et de porter une véritable attention à chaque enfant. « C'est autre chose qu'une classe maternelle surchargée », s'exclament les intéressées. Mais il faut y croire. Cela nécessite un gros investissement personnel, une adhésion de l'équipe enseignante et des parents, la mise en place d'une continuité éducative et une gestion rigoureuse. Et il faut parfois faire face à quelques difficultés avec l'inspection d'académie qui peut y voir une « concurrence déloyale ». Mais au bout du compte, tout le monde s'y retrouve. Les enfants, les premiers. Quel bonheur de les voir faire la transition crèche-école sans heurts et sans pleurs !

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Protection maternelle et infantile.
2. Organisme de gestion de l'enseignement catholique



© E. du Closel

## Fondation d'Auteuil :

▶ La Fondation d'Auteuil s'est toujours préoccupée des jeunes plus en difficulté, par le biais de maisons d'enfants ou d'internats. Au fil des années, elle a été amenée à intervenir auprès d'enfants de plus en plus jeunes. D'où l'idée de créer, dans les quartiers défavorisés, des structures multiaccueils réservées en priorité aux familles en difficulté, afin de faire de la prévention le plus tôt possible. C'est là une nouvelle orientation du conseil d'administration. « En intervenant avant

# Apprendre les bons gestes

Les structures d'application dans l'Éducation nationale existent depuis de nombreuses années : restaurant, garage, ferme aquacole... Deux lycées catholiques innovent en créant une crèche d'application pour leurs élèves en filières sanitaires et sociales.

**A**pprendre à langer, à donner le bain, le biberon, à porter un tout-petit, à le couvrir, à apaiser un chagrin, à dispenser des soins de base ; apprendre à faire un lit, à repasser le linge... Autant de gestes que les élèves des filières sanitaires et sociales doivent savoir effectuer.

Dans les lycées proposant de telles formations, il existe bien une salle de puériculture. Mais l'apprentissage s'effectue sur des poupons en Celluloïd. Au lycée technologique et professionnel Bel-Orme, à Bordeaux, sous tutelle des Filles-du-Cœur-de-Marie, labellisé « lycée des métiers », grâce notamment au BTS économie sociale et familiale, les jeunes pourront dorénavant être en contact avec des tout-petits bien vivants. Et ce, par le biais d'une crèche d'application, un projet en couveuse depuis quelques années qui va voir le jour en septembre 2008 grâce au dynamisme et à la volonté de l'équipe pédagogique.

« En travaillant non plus sur des bébés en Celluloïd mais avec des enfants, on



**En attendant les vrais bébés.** Au lycée Bel-Orme, à Bordeaux, on apprend à langer, laver, donner le biberon... avec des poupons en Celluloïd.

sortira du seul geste de savoir-faire pour aller vers de l'éducatif », commente le directeur Jean-Pierre Wellhoff, heureux de parvenir à concrétiser cette expérience.

Une première en France, semble-t-il. Il n'existerait, en effet, aucune structure de ce type sur tout le territoire. Des projets sont en cours chez les Salésiens, notamment au groupe scolaire Pasteur-Grande-Bastide, à Marseille, mais aucun ne semble aussi élaboré que celui de Bel-Orme.

Genève. Bel-Orme fait partie d'un réseau de trois établissements professionnels avec Saint-Michel, à Blanquefort, lycée hôtelier comportant un restaurant d'application, et Saint-Augustin, à Bordeaux, ouvrant sur des professions liées à l'esthétique et possédant son propre salon de maquillage.

## Projet expérimental

Pour proposer une véritable professionnalisation à ses élèves, Bel-Orme a songé à une crèche d'application. L'idée, déjà lancée il y a une dizaine d'années, n'aboutit pas. Le lycée s'enfonçait dans une crise financière. Il se relève et le projet est relancé, notamment par Michèle Broine, directrice adjointe et ancienne infirmière.

Par chance, une maison jouxtant le lycée est en vente. Pour les besoins de mise aux normes d'une telle structure multiaccueil pour la petite enfance, elle devra cependant être démolie. Pour laisser place à un nouveau bâtiment plus fonctionnel, pouvant accueillir 20 tout-petits de trois mois à trois

ans. Dix-huit places seront réservées aux familles du quartier, et deux aux enfants de mères célibataires, élèves de l'établissement.

Outre les partenaires classiques – mairie, CAF, conseil général, PMI –, Bel-Orme reçoit le soutien du rectorat qui promeut la crèche comme projet expérimental. Quinze heures d'enseignement sont mises à disposition pour assurer le lien crèche-école. Car un vrai projet pédagogique a, en effet, été conçu, en lien avec les enseignants,



© E. du Closel

parfois d'anciens professionnels de la santé. « Cette crèche est l'équivalent de n'importe quelle structure d'application, avec une réserve importante, le respect du rythme des enfants afin de les perturber le moins possible, commente Michèle Broine. Cela veut dire que les élèves y auront accès à des heures très précises, le matin et le soir. Ils pourront aussi être présents pour les repas et ponctuellement l'après-midi pour des activités ludiques et éducatives. »

Il y aura, d'autre part, un va-et-vient permanent entre la crèche et les élèves qui auront un intérêt pratique à utiliser la structure. Pour traiter le linge, par exemple. Ou pour l'entretien des locaux. « Ce qui signifie un maillage très fin entre les personnels de la crèche et les enseignants. Nous allons mettre en

## prévenir le plus tôt possible

l'école, on crée plus facilement un lien de confiance avec les familles », commente Valérie Löchen, directrice veille et stratégie au siège de la Fondation, à Paris. À Strasbourg, dans le quartier HautePierre, vient d'être inaugurée une crèche multiaccueil, située dans le même bâtiment que le centre médico-social. À Marseille, sous la houlette de Marie-Françoise Zerbonne, chargée de projets de développement dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une halte-garderie a ouvert ses portes en

décembre. En cours, une crèche qui sera située dans un immeuble où se trouveront également un service parentalité et une résidence sociale de 30 logements pour familles monoparentales. Car l'idée de la Fondation, c'est aussi de créer des conditions d'aide aux familles : dispositif de garde d'enfants à domicile, accueil de dépannage et d'urgence, création de passerelles avec des classes maternelles... Aujourd'hui, sept structures multiaccueils sont en projet, dont une à Paris. **EDC**

place des projets communs. Il y aura regards croisés des uns et des autres. » Cette structure aura donc de multiples vocations. Lieu de vie des enfants et lieu de formation des élèves, elle permettra de développer le sentiment d'appartenance à un milieu professionnel, de faciliter une pédagogie de construction des savoirs, de développer un processus d'apprentissage lié à l'observation directe des besoins des enfants et de leur évolution. « Ce qui ne dispensera pas des stages à l'extérieur, poursuit Michèle Broine. Tout comme nous recevons des stagiaires. » Dans l'établissement, on entend garder l'esprit de la congrégation, l'ouverture à la société. La crèche y contribuera. Outre l'accueil des enfants, le souhait de l'équipe est de créer un service mandataire de garde à domicile, d'être à l'écoute des parents, de les informer, de mener des actions et des débats liés à la parentalité.

## Multipartenariat

Autre lieu, autre projet. À Marseille, dans le IX<sup>e</sup> arrondissement, l'ensemble scolaire Pastre - Grande-Bastide, situé sur un magnifique terrain de 13 hectares au pied des calanques, propose également des filières sanitaires et sociales. Point de départ de la réflexion du directeur, Alain Sulmon : l'accueil des tout-petits. « Nous avons toujours eu une tradition d'accueil dès l'âge de deux ans. La crèche était un vague projet. Nous n'y pensions pas vraiment puisque nous avons une classe "bambis", hors contrat, pour les 2-3 ans. Nous cherchions, ces dernières années, à la faire repasser sous contrat. Cette toute petite section accueille aujourd'hui 20 enfants. » Vient l'annonce du gouvernement permettant de penser que l'on se dirige inéluctablement vers une interdiction de scolariser les enfants de moins de trois ans. Pour ne pas interrompre ce service d'accueil rendu aux familles, Alain Sulmon pense « crèche ». Un projet tout ficelé lui arrive par la mairie, ce qui lui évitera les tracasseries des démarches administratives et la gestion parfois délicate d'une telle structure.



Lycée Bel-Orme, Bordeaux. De gauche à droite : Jean-Pierre Wellhoff, le directeur, Martine Barbe, l'économiste, et Michèle Broine, la directrice adjointe.

L'organisme Crèche Attitude, qui gère une vingtaine de crèches en France, a été chargé par deux cliniques du IX<sup>e</sup> arrondissement de Marseille de travailler sur un projet de structure multiaccueil de 30 places pour les enfants de leur personnel. Il s'adresse à la mairie pour trouver un lieu d'implantation. Alain Sulmon, qui entretient des liens étroits avec cette dernière,

est contacté. « Crèche Attitude cherchait non pas un terrain pour installer cette crèche, mais un endroit pour créer un partenariat », précise-t-il. Rencontres. Débats. Propositions. Un projet à trois volets s'élabore entre Crèche Attitude, le directeur de l'établissement et les sœurs salésiennes de Don Bosco qui ont la tutelle. À savoir : l'accueil des tout-petits ; une crèche d'applica-

tion pour former les élèves ; un projet intergénérationnel avec la maison de retraite des sœurs jouxtant le lycée. Crèche Attitude, par l'intermédiaire de Marie Pelen, chef de projet Bouches-du-Rhône, se montre intéressée par l'aspect pédagogique et le lien avec les personnes âgées.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le projet est en bonne voie de réalisation. Si tout va bien, la crèche devrait être opérationnelle en janvier 2009. Et entraîner la création d'autres structures de ce type dans le réseau d'établissements salésiens.

ÉLISABETH DU CLOSEL

➤ Née en 2004, Crèche Attitude est une entreprise qui crée et gère des structures d'accueil à fort contenu pédagogique et qualitatif pour les tout-petits. L'une de ses finalités est de contribuer à améliorer le service rendu aux usagers en soulageant les collectivités publiques d'une gestion de plus en plus lourde de leurs structures petite enfance. Elle gère actuellement une vingtaine de structures en France, conçues selon un même esprit au service du développement de l'éveil de l'enfant.

Sur internet : [www.creche-attitude.fr](http://www.creche-attitude.fr)



## Trouver des solutions

Lors de son assemblée générale des 25 et 26 janvier 2008, à Marseille (cf. pp. 8-9), le Synadec\* a décidé d'examiner la question de l'accueil de la petite enfance en réponse aux éventuelles décisions de ne plus prendre en compte les enfants de moins de trois ans dans le système scolaire, et aux attentes des familles. Les témoignages et réflexions recueillis au cours d'une table ronde menée sur ce sujet ont montré que l'accueil, des enfants de deux ans notamment, devait être travaillé au travers de concertations entre les parents, les enseignants, les représentants de la petite enfance et les élus. Il doit y avoir une pluralité de réponses, car, en fonction de l'intérêt de l'enfant et de son contexte de vie, la typologie d'accueil peut être différente d'un enfant à l'autre. Cependant les demandes des familles sont telles qu'« il faudra bien, comme le soulignait le maire de Roquevaire (Bouches-du-Rhône), André Niel, trouver des solutions, et les communes devront s'appuyer sur des structures déjà existantes là où cela est possible pour faire face aux situations des enfants et des familles, cela au moindre coût possible ». Pour Martial Limouzin, directeur diocésain de Vannes, « le temps est donc venu de se saisir de cette opportunité éducative pour montrer les capacités d'adaptation des écoles de l'enseignement catholique », et, ajoutait Valérie Beauchamps, présidente de l'Udapel\*\* de Vendée, de « travailler ensemble à un projet social et éducatif, y compris en réseau d'écoles ». Des outils sont indispensables pour mener à bien cette réflexion. Pascal Gaulon, directeur de l'école Sévigné, à Issoire (Puy-de-Dôme) propose dès à présent un PowerPoint de synthèse des différents dispositifs et de leurs exigences. **GDR**

\* Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles catholiques. Internet : [www.synadec.org](http://www.synadec.org)

\*\* Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

# Un vide à combler !

Jean-Louis Deroussen est président du conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales, la Cnaf<sup>1</sup>, depuis octobre 2006. Cet établissement public assure, depuis quarante ans, une mission de service public en accompagnant les familles dans leur vie quotidienne : garde des enfants, soutien à la parentalité... Le projet d'ouverture de lieux d'accueil pour les tout-petits dans l'enseignement catholique lui semble intéressant.

**Des lieux d'accueil toujours insuffisants pour les très jeunes enfants et une école maternelle qui accueille de moins en moins les deux-trois ans. Que pensez-vous de ce bilan ?**

*Jean-Louis Deroussen :* Entre l'obligation de scolariser les enfants à six ans et une politique, ancienne, qui cherche à mieux harmoniser vie professionnelle et vie familiale, on constate un vide ! Il manque un nombre important de structures qui permettent aux couples en charge d'un jeune enfant – entre trois mois et trois ans – de continuer à travailler. Le besoin brut serait de 1 246 179 places, selon l'enquête Insee 2005. Là-dessus, on sait que 155 244 parents ont dû arrêter de travailler, faute de trouver une solution de garde auprès d'une structure d'accueil collectif ou individuel, ou encore auprès de leur famille.

**C'est tenable, un pareil fossé ?**

*J.-L. D. :* Non, ce n'est pas tenable. Le président de la République a d'ailleurs déclaré vouloir mettre en place un droit opposable au mode de garde. À qui faudra-t-il déclarer : « *Moi, je veux continuer à travailler et trouver une solution de garde pour mon enfant* » ? À la mairie ? À la CAF ? Et quelle solution va-t-on proposer ? Une crèche à proximité du logement ou du lieu de travail des parents ? Une assistante maternelle ? Nous ne sommes pas encore, aujourd'hui, en mesure d'apporter une réponse satisfaisante aux attentes des parents. Mais, comme l'a annoncé Xavier Bertrand<sup>2</sup>, ce droit opposable sera mis en place. Et d'ores et déjà, il nous faut nous mettre au travail pour apporter des solutions aux plus petits...

**N'y a-t-il pas une urgence particulière pour les enfants de deux à trois ans qui n'ont pas été admis à la crèche et ne seront plus admis dans les petites sections d'écoles maternelles qui restreignent leur accueil, alors qu'ils auraient souvent un grand besoin d'être socialisés ?**

*J.-L. D. :* En effet, ils manquent parfois d'accompagnement parental pour acquérir une



**Jean-Louis Deroussen**  
président du conseil d'administration  
de la Caisse nationale des allocations familiales

maîtrise correcte du langage, déterminante pour le succès de la scolarité. Pour certains, vivant souvent dans des ghettos sociaux, il n'est pas facile de se trouver projeté à trois ans dans le milieu scolaire, et cette violence peut entraîner un rejet rapide de l'école.

Derrière tout cela, il existe bien sûr des problèmes financiers. L'accueil à l'école d'un enfant de deux ans coûte cher à l'État. Le confier à la branche famille de la Sécurité sociale, c'est en quelque sorte faire appel aux cotisations des salariés.

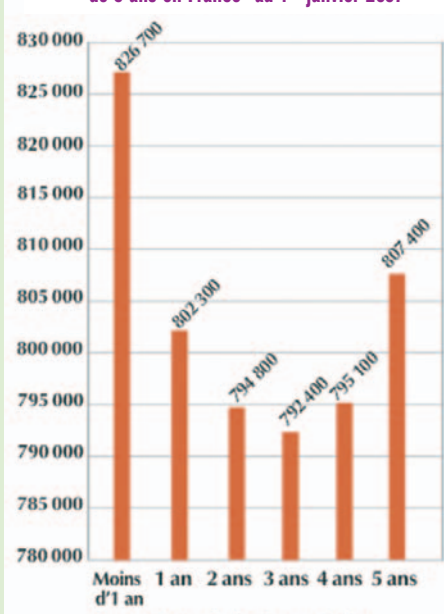
**Pourtant, c'est grâce à l'appui de la CNAF que des structures passerelles, intermédiaires entre la famille et l'école, se sont créées à partir des années 1980...**

*J.-L. D. :* Oui, la CNAF sait mener une expérimentation, l'évaluer, en rendre compte, diffuser ses recherches. Même si le retour sur

investissement de pareilles entreprises est difficilement mesurable, sinon en termes de prévention de l'échec scolaire, de la délinquance... Le terme de classes passerelles qui a été retenu (*cf.* encadré), indique bien que l'objectif recherché ici est une transition entre le suivi sanitaire du tout-petit, pratiqué à la crèche, et l'entrée dans le monde éducatif de l'école... Dans les trois ans à venir, il va falloir trouver des solutions, innover dans ce sens. Si l'enseignement catholique est le premier, ou l'un des premiers, à lancer des expériences, il ne peut qu'être favorablement accueilli. Et venir en aide aux familles dont les 2-3 ans se trouvent en marge serait tout à son honneur.

Il est évident, aujourd'hui, que les modes de garde sont devenus un enjeu électoral pour les maires, aussi bien que le logement, et une forte motivation pour les entreprises désireuses de s'implanter sur une commune. La redynamisation d'un tissu économique passe aussi par l'importance

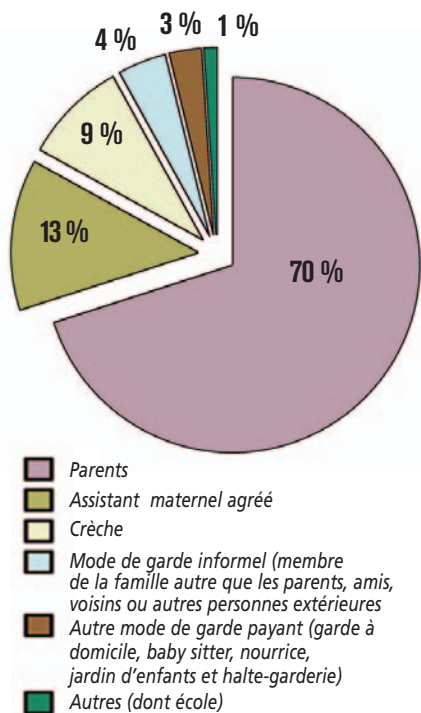
Répartition par âges des enfants de moins de 6 ans en France\* au 1<sup>er</sup> janvier 2007



\*Métropolitaine et Dom.

Source Insee - Évaluation provisoire.

Répartition des enfants de moins de 3 ans selon le mode de garde principal adopté par les parents entre 8 heures et 19 heures



## « Je vois mal la CNAF refuser des propositions de l'enseignement catholique »

accordée par les communes à l'accueil des jeunes enfants.

### Un montage financier est donc possible avec vous ?

J.-L. D. : Oui, dans la mesure où toutes les familles sont accueillies dans un esprit de neutralité. Une CAF ne peut pas financer un projet servant des intérêts particuliers. Ni un projet qui demanderait une participation excessive aux familles. Mais un directeur d'école peut passer une convention avec une CAF par le biais d'un contrat « enfance et jeunesse ». Il possède souvent des locaux, sait accueillir les enfants, les parents, dispose de personnels de restauration, de jeunes en formation qui peuvent intervenir et voir là un débouché concret à leur travail. Pour ce qui est de la réglementation, très exigeante en personnel, par exemple, pour les structures d'accueil sanitaires comme les crèches (un adulte pour huit enfants), elles se modulent, après discussion avec l'État, en fonction du projet. Des aména-

gements ont déjà été obtenus, par exemple pour créer des microcrèches accueillant sept ou huit enfants : on a pu les regrouper sous la houlette d'un seul directeur responsable de plusieurs structures, de façon à ne pas alourdir la charge financière. S'il y avait un projet d'expérimentation de l'enseignement catholique, je vois mal la branche famille refuser d'y participer d'une manière ou d'une autre. Bien entendu, les maires doivent être associés. S'ils se trouvent confrontés à des citoyens qui leur opposent leur droit à un mode de garde, ils ne peuvent qu'accueillir favorablement d'éventuels partenariats... L'enseignement catholique a longtemps été un laboratoire pédagogique, comme en témoigne le succès de la notion de communauté éducative : il a peut-être la possibilité de répondre à ces demandes nouvelles des parents, en accompagnant l'ouverture des enfants sur la vie.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Les prestations sont versées par l'intermédiaire des 123 caisses d'allocations familiales (CAF) qui couvrent le territoire français. En plus des prestations légales, les CAF développent une action sociale en faveur des familles en difficulté financière ou sociale. Tous les quatre ans, une convention d'objectifs et de gestion (COG) contractualise les relations entre l'État et la CNAF.
2. Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité.

Il y a déjà belle lurette que la réflexion sur la scolarisation des tout-petits a conduit les professionnels à relativiser les bienfaits de leur intégration trop précoce à l'école maternelle. Le rapport d'Évelyne Sullerot, sociologue, critiquait déjà, en 1981, la scolarisation des enfants de deux ans. Françoise Dolto faisait de même en 1984. En 1998, un rapport<sup>1</sup> de Jean Ferrier, inspecteur général de l'Éducation nationale, regrettait que cette population fût trop négligée, et le rapport de la Défenseure des enfants, en 2003, restait fort critique sur les effets d'une scolarisation – sur fond d'école maternelle de plus en plus centrée sur les apprentissages depuis la mise en place des cycles et d'une évaluation systématique – engagée dès deux ans. Depuis le milieu des années quatre-vingt, des lieux-passerelles entre les familles et l'école maternelle ont donc progressivement vu le jour dans l'école publique. Objectif : établir un partenariat institutionnel et multiprofessionnel qui facilite le passage d'un jeune enfant (resté avec sa mère) à l'école maternelle, et accompagne ses parents. Le développement de ces lieux a d'abord été lent. Ils seraient plus de soixante aujourd'hui. À partir de 1995, en effet, une circulaire de la

## Des passerelles entre la famille et l'école

CNAF a permis la prise en charge des dépenses en personnel non enseignant dans le cadre de la politique de la ville, et facilité leur développement. « Ce fut un élément déterminant sans lequel nous n'en serions pas là aujourd'hui », constate Luce Dupraz, historienne et sociologue, impliquée dans des recherches-actions sur la petite enfance<sup>2</sup>. Certains lieux ont fêté leurs 20 ans, d'autres sont morts, de nouveaux se sont créés<sup>3</sup>. On évalua leur nombre à 60 en 2000, dans 25 départements. Ils seraient particulièrement présents à Roubaix (sous l'influence du pédiatre Maurice Titran) et à Mulhouse, notamment. Essentiel : ces lieux (situés dans l'école, à côté ou au sein d'une structure d'accueil, comme une ludothèque, une crèche ou une halte-garderie) sont toujours pensés pour faciliter l'adaptation ultérieure de l'enfant à l'école

maternelle et sortir des ghettos toutes catégories. Un esprit qui induit une collaboration entre professionnels de la petite enfance et enseignants de maternelle (ministère de l'Éducation et ministère du Travail et des Affaires sociales, chargés de la petite enfance et chargés des affaires scolaires au sein des mairies...). Cet esprit ne devrait pas se perdre, s'inquiète la chercheuse Luce Dupraz, au motif qu'un décret du 1<sup>er</sup> août 2000 prolonge maintenant d'un an (de trois à quatre ans) le séjour des jeunes enfants en structure d'accueil petite enfance (et structures périscolaires) autonomes. Ils y seront toujours aussi coupés de l'école maternelle si aucune passerelle entre les deux univers n'a été construite. **MCJ**

1. « Améliorer l'efficacité de l'école primaire ».
2. C'est avec elle qu'a démarré en 1990, à la demande du Fonds d'action sociale et avec le soutien de la Fondation de France, un travail sur les conditions d'émergence et de survie des lieux passerelles entre la famille et l'école maternelle. Son ouvrage, *Le temps d'apprivoiser l'école : lieux et actions-passerelles entre les familles et l'école maternelle* publié en 1995, présente onze monographies de passerelles. Les cahiers de la Fondation de France, 40 avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 01 44 21 31 34.
3. Édité par le CDRP de Lyon, la vidéo *L'école à petits pas* raconte le travail fait dans cette région. On peut la commander au service documentation du CDRP, 47 rue Philippe-de-Lassalle, 69004 Lyon.

# Quelles formules d'accueil proposer ?

▶ Les possibilités d'accueil des moins de 6 ans sont nombreuses : à temps plein ou partiel, accueil occasionnel, collectif, familial ou parental, multiaccueil. Ci-dessous, vous trouverez les formules d'accueil collectif qui peuvent se substituer à la scolarisation des moins de 3 ans<sup>1</sup>.

## Les crèches collectives (0 à 6 ans)

Elles proposent un accueil de type régulier, c'est-à-dire un accueil dont le rythme est prévu avec les parents sur plusieurs semaines. Elles peuvent être ouvertes tous les jours de la semaine, huit heures et demie par jour, par exemple, ou encore tous les après-midi. Aucune norme réglementaire ne s'oppose à un accueil après trois ans, âge d'entrée à l'école, et ce jusqu'à six ans – surtout si l'enfant est porteur d'un handicap qui repousse son entrée à la maternelle.

## Les jardins d'enfants (2 à 6 ans)

Ils accueillent des enfants de deux à six ans. Ils présentent une formule d'accueil à mi-chemin entre la crèche et l'école maternelle. Les caractéristiques principales de cette formule d'accueil sont :  
– la présence de professionnels de la petite enfance (notamment des éducateurs de jeunes enfants) qui permet des relations adulte/enfant plus individualisées et la vie en plus petits groupes d'enfants.

Ces professionnels disposent de compétences adaptées aux besoins des enfants de deux ans ;  
– une amplitude d'ouverture proche parfois de celles des crèches, ce qui permet d'éviter la recherche d'un mode d'accueil complémentaire à l'école pour les parents qui travaillent ;  
– des projets pédagogiques adaptés à certains enfants (handicapés, par exemple).

## Le multiaccueil (0 à 6 ans)

Aujourd'hui, près des trois quarts des équipements sont des « multiaccueils », associant le plus souvent accueil régulier et accueil occasionnel. On les retrouve aussi sous la dénomination « maisons de la petite enfance ». Les multiaccueils proposent parfois des structures passerelles avec l'école maternelle, des lieux d'accueil parents-enfants, un accueil périscolaire, des relais assistants maternels, des lieux d'éveil... Il arrive aussi qu'ils offrent un accueil familial quand l'enfant est très jeune, puis le passage progressif à un accueil collectif, favorisant son éveil et la découverte de la vie de groupe quand l'enfant est plus grand, avant l'entrée à l'école maternelle. Peu importe en fait leur appellation ou le type d'accueil proposé, leur objectif est d'apporter la plus grande souplesse possible dans les solutions proposées aux parents. Le multiaccueil est donc une notion ouverte à la créativité.

## Normes d'accueil requises

### Le nombre de places

Chaque structure est agréée par le président du conseil général

en fonction d'un nombre maximum de places. Le décret n° 2007-230 du 20 février 2007 fixe ce nombre en fonction du type d'établissement ou du service d'accueil.

### Les locaux

La réglementation en vigueur ne fixe aucune norme en ce qui concerne la superficie ou la configuration des locaux. L'article R 2324-28 du Code de la santé publique précise simplement que « les locaux et leur aménagement doivent permettre la mise en œuvre du projet éducatif ». « Les prescriptions parfois diffusées n'ont donc aucune base juridique et ne doivent pas être un motif de freinage ou de refus d'autorisation d'ouverture d'une structure », précise les Caisses d'allocations familiales (CAF). On trouve toutefois, dans le guide de la Mairie de Paris, « une nomenclature des locaux ». Elle précise que pour une crèche de 60 places, il faut prévoir un local de 607 m<sup>2</sup>, et pour une halte-garderie de 20 places une surface utile de 162 m<sup>2</sup>.

### Les périodes d'ouverture

La durée et les périodes d'ouverture sont définies par le gestionnaire et le directeur,

en concertation avec les autres partenaires (communes, personnels...). Elles doivent figurer dans le projet et le règlement de fonctionnement.

1. Signalons aussi la microcrèche qui regroupe, au sein d'un local, trois professionnels accueillant au maximum 9 enfants de moins de 6 ans (cf. l'article R.2324-47 du Code de la santé publique, issu du décret n° 2007-230 du 20 février 2007 paru au JO du 22 février 2007).

## Définitions

- **Accueil régulier** : des plages horaires d'accueil de l'enfant sont définies pour l'année. Cet accueil peut être à temps partiel.
- **Accueil occasionnel** : il ne correspond pas à une inscription annuelle ou il se déroule sur des plages horaires variables. L'admission peut s'effectuer en urgence.
- **Accueil collectif** : l'enfant est accueilli en collectivité, encadré par des professionnels de la petite enfance.
- **Accueil familial** : prise en charge de un à trois enfants, au domicile d'une assistante maternelle agréée par le service de la Protection maternelle et infantile (PMI).
- **Multiaccueil** : les établissements ou services peuvent associer un accueil régulier ou occasionnel, ou un accueil familial et collectif.

## Règles relatives aux capacités d'accueil maximales (en nombre de places d'accueil)

Type d'établissement	Capacité d'accueil maximale	Référence dans le Code de la santé publique
Crèches collectives	60	Article R. 2324-25
Jardins d'enfants	80	
Multiaccueil collectif et familial	100	Article R. 2324-26
Accueil d'enfants en surnombre à hauteur de 10 % des places autorisées		Article R. 2324-27

Sources : Guides pratiques *Accueil de la petite enfance*, ministère de la Santé et des Solidarités, et *Comment créer un établissement d'accueil des jeunes enfants*, Mairie de Paris et Caisses d'allocations familiales.

Fiche pratique 2



# Quels personnels ?

▶ L'accueil des enfants de moins de six ans implique la mobilisation de personnels aux qualifications et aux compétences diverses et complémentaires.

Deux catégories principales de professionnels interviennent dans les établissements ou services d'accueil d'enfants de moins de six ans : les personnels de direction et les personnels chargés de l'accueil et de l'encadrement des jeunes enfants.

## Personnels de direction

Il s'agit d'abord des professionnels dont la fonction consiste à organiser le cadre de travail, à encadrer et à soutenir ceux qui sont en relation directe avec les enfants : le directeur de l'établissement et, quand la structure d'accueil a une capacité supérieure à 60 places, son adjoint.

Un décret du 20 février 2007<sup>1</sup>, pris dans la foulée du plan Petite enfance<sup>2</sup>, est venu assouplir les exigences de qualification et d'expérience professionnelles requises pour assurer la direction des structures d'accueil des enfants de moins de six ans.

L'article R. 2324-34 du Code de la santé publique dispose que les fonctions de direction peuvent être confiées :

- « soit à une personne titulaire du diplôme d'État de docteur en médecine ;
- soit à une personne titulaire du diplôme d'État de puéricultrice justifiant de trois ans d'expérience professionnelle ;
- soit à une personne titulaire du diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, à condition qu'elle justifie d'une certification [...] attestant de compétences dans le domaine de l'encadrement ou de la direction, [...] de trois ans d'expérience professionnelle [et] que l'établissement [...] comprenne dans son effectif une puéricultrice diplômée d'État ou, à défaut, un infirmier ou une infirmière diplômée d'État justifiant au moins d'une année d'expérience professionnelle auprès de jeunes enfants ».

Si elles ont une capacité d'accueil inférieure ou égale à 40 places, les structures d'accueil

des enfants de moins de six ans peuvent être dirigées par un « [...] éducateur de jeunes enfants diplômé d'État justifiant de trois ans d'expérience professionnelle, sous réserve qu'il s'adjoigne le concours [...] d'une puéricultrice diplômée d'État ou, à défaut, d'un infirmier diplômé d'État justifiant au moins d'une année d'expérience professionnelle auprès de jeunes enfants » (article R. 2324 -35 du Code de la santé publique).

Si leur capacité d'accueil est inférieure ou égale à 20 places, leur direction pourra également être confiée à « une puéricultrice diplômée d'État justifiant de trois ans d'expérience professionnelle » ou « à un éducateur de jeunes enfants diplômé d'État justifiant de trois ans d'expérience professionnelle » (article R. 2324 -35 du code de la santé publique).

## Mission et fonctions du directeur

Le directeur s'assure que les missions et les obligations imparties à l'établissement d'accueil par la réglementation sont assurées de manière satisfaisante à l'égard des usagers, des institutions chargées de l'autorisation et de la surveillance, des financeurs et des partenaires avec lesquels il a établi des relations. Cette responsabilité implique que la personne chargée de la direction assure un certain nombre de fonctions.

- **De manière générale, le directeur :**
  - participe à l'élaboration du projet et du règlement de fonctionnement de l'établissement ou service, et veille à leur mise en œuvre et à leur actualisation ;
  - assure la gestion administrative et financière de l'établissement ou service qu'il dirige ;
  - veille à la sécurité des enfants, alerte les autorités compétentes, notamment en cas d'accident, de décès ou de début d'épidémie.
- **Dans le champ des ressources humaines, il peut également, en fonction du niveau de délégation accordé par le gestionnaire :**
  - recruter ou participer au recrutement du personnel ;
  - organiser la définition des rôles et des fonctions selon le projet éducatif

et veiller au respect des compétences des professionnels ;

– animer et soutenir le travail d'équipe ...

● **Dans le champ des relations avec les familles et les enfants, en fonction du niveau de délégation accordé par le gestionnaire, le directeur :**

- organise l'accueil et les modalités de participation des familles, il est le garant de la qualité des relations avec elles, et assure un rôle de tiers entre les parents et les accueillants ;
- participe aux décisions d'admission des enfants ;
- définit, avec l'équipe, les principes de répartition des enfants dans les structures et veille à l'organisation des espaces et des temps, en cohérence avec le projet pédagogique...

● **Dans le champ des relations avec les partenaires externes, le directeur :**

- établit et entretient les relations avec les partenaires professionnels et institutionnels utiles à la mise en œuvre du projet de service ;
- rend compte de l'activité de l'établissement et de son fonctionnement aux partenaires institutionnels compétents pour surveiller ou contrôler son bon fonctionnement.

Quant au directeur adjoint, il doit justifier d'un diplôme de puéricultrice (ou de puéricultrice), d'éducateur (ou d'éducatrice) de jeunes enfants ou d'infirmier (infirmière) et de deux ans d'expérience professionnelle.

## Les personnels d'encadrement et d'accueil des jeunes enfants

Puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants..., ces personnels sont directement impliqués dans la vie quotidienne des enfants. Les dispositions réglementaires du Code de la santé publique prévoient que l'effectif du personnel placé auprès des enfants est :

- « d'un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas », dans l'hypothèse où l'établissement accueillerait de très jeunes enfants ;
- « d'un professionnel pour huit enfants qui marchent » (articles 2324-43 et R. 2324-44).

Pour ce qui est des jardins d'enfants, ce ratio « personnels d'accueil et d'encadrement /



enfants » est porté à un professionnel pour 15 enfants en moyenne, âgés de 3 à 6 ans. Ces ratios s'apprécient en fonctions du nombre d'enfants effectivement et physiquement présents dans l'établissement ou service d'accueil, quel que soit le nombre de places théoriques autorisées.

À noter que le directeur assurant la direction de l'établissement ou du service d'accueil peut désormais être comptabilisé pour au plus la moitié du poste au titre du ratio d'encadrement des enfants.

Les personnels chargés de l'encadrement et de l'accueil des enfants doivent être des puéricultrices diplômées d'État, des éducateurs de jeunes enfants diplômés d'État, des auxiliaires de puériculture diplômés, des infirmiers diplômés d'État ou des psychomotriciens diplômés d'État (article R. 2324-42 du Code de la santé publique).

## Les différentes fonctions d'accueil

### LA (LE) PUÉRICULTRICE(TEUR)

La fonction de puéricultrice(teur) est de contribuer à la santé de l'enfant dans ses différents milieux de vie.

Pour ce faire, elle (il) doit :

- identifier les besoins des enfants et y répondre ;
- promouvoir un milieu de vie adapté à ses besoins au moment de l'accueil en établissement ;
- contribuer au développement psychoaffectif, à la prévention et à la surveillance médico-sociale de l'enfant. Elle (il) assume également des responsabilités de gestion et d'encadrement et est chargé(e) de former, d'organiser et d'animer l'équipe de la structure des soins à l'enfant dans la crèche.

### L'ÉDUCATEUR(TRICE) DE JEUNES ENFANTS

L'éducateur(trice) de jeunes enfants exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles. Il (elle) :

- assure la prise en charge du jeune enfant dans sa globalité en lien avec sa famille. Cela suppose une éthique, des connaissances et des techniques spécifiques. Cela implique, en outre, un travail en équipe, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets éducatifs et sociaux et la contribution au projet de la structure ;
- a un positionnement particulier dans le champ du travail social. Spécialiste de la petite enfance, il (elle) a pour

mission d'adapter ses interventions aux différentes populations, de lutter contre les risques d'exclusion, de prévenir les inadaptations socio-médico-psychologiques. Il (elle) crée un environnement permettant la construction de liens sociaux et un accompagnement de la fonction parentale ;

– dispose d'une fonction d'expert(e) petite enfance. Il (elle) est acteur(trice) des politiques sociales territoriales : il (elle) formule et recense les besoins en modes d'accueil, participe à la concertation et aux partenariats locaux, favorise et veille à l'adéquation entre les politiques sociales et leur mise en œuvre dans l'environnement où il évolue.

### L'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

L'auxiliaire de puériculture accueille et encadre les enfants. Elle (il) fait partie d'une équipe et est placée sous le contrôle d'un responsable (puériculteur(trice), éducateur(trice), infirmier(ère)).

Elle (il) prend en charge les enfants individuellement ou en groupe. Ses activités suivent le rythme des enfants. Elle (il) veille à leur sécurité et à leur bien-être : elle (il) assure la surveillance et les soins et organise des jeux et des activités d'éveil.

Par ailleurs, les fonctions d'accueil des jeunes enfants peuvent être assurées, pour moitié au plus de l'effectif de l'établissement, par des personnes titulaires des diplômes ou qualifications suivantes : CAP « petite enfance » ; technicien(cienne) de l'intervention sociale et familiale (TISF) ; brevet d'État d'animateur technicien spécialité « activités sociales et vie locale », option « petite enfance » ; BEP option « sanitaire et sociale » ; CAP fonctions d'aide à domicile ou diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale ; diplôme d'État d'aide médico-psychologique ; BEPA, option « services aux personnes » ; certificat de qualification professionnelle « Garde d'enfants » ; ou encore titre professionnel d'assistant(e) de vie.

## Diplômes et qualifications requis

### CAP PETITE ENFANCE

Le CAP petite enfance dispense une formation qualifiante aux agents spécialisés des écoles maternelles, qui assistent les enseignants pour l'accueil, l'animation, l'hygiène des très jeunes

enfants, ainsi que pour la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel.

La formation vise à donner aux certifiés les capacités et les compétences pour s'informer (notamment identifier les besoins de l'enfant), s'organiser, réaliser (aménager des espaces de vie, entretenir les locaux, préparer et servir les repas, assurer les soins d'hygiène corporelle et le confort de l'enfant, assurer la prévention et la sécurité, mettre en œuvre des activités éducatives et de loisirs), communiquer (recevoir et transmettre un message, accueillir, dialoguer, sécuriser, s'intégrer dans une équipe de travail).

### BREVET D'ÉTAT D'ANIMATEUR

**TECHNICIEN SPÉCIALITÉ « ACTIVITÉS SOCIALES ET VIE LOCALE », OPTION « PETITE ENFANCE »**

Le brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse sanctionne une formation de niveau IV dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire. Il atteste d'une connaissance approfondie, d'une spécialité technique (en l'occurrence : « activités sociales et vie locale », option « petite enfance ») et d'une capacité à l'utiliser dans le cadre d'une pratique professionnelle de l'animation.

L'animateur(trice) technicien(ne) est chargé(e) de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des projets et activités d'animation dans tous les domaines.

### BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES,

**OPTION « SANITAIRE ET SOCIALE »**

Le titulaire de ce diplôme assure l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, le confort et la sécurité des enfants. Il anime des activités, contribue au développement et à l'éducation de l'enfant, assure l'entretien et l'hygiène de l'espace de vie, en s'inscrivant dans un travail d'équipe.

1. Décret n° 2007-230 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le Code de la santé publique.

2. Plan lancé en novembre 2006, par Philippe Bas, alors ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille, qui visait à multiplier le nombre des places d'accueil en crèche.

Source : guide pratique *Accueil de la petite enfance*, ministère de la Santé et des Solidarités.

## Fiche pratique 3

# Quel montage financier ?

▶ La création d'une structure pour les tout-petits est onéreuse. Quant au coût de fonctionnement, il est supérieur à celui d'une classe maternelle en raison de l'exigence d'un personnel qualifié plus nombreux<sup>1</sup>. Les salaires des personnels représentent, en effet, 80 % des charges. Voici les aides dont on dispose...

Il existe plusieurs modes de gestion des établissements d'accueil des jeunes enfants : la gestion municipale, associative, par une entreprise privée... Une école optera pour la gestion associative qui existe depuis plus d'un siècle. Les personnels petite enfance sont alors employés par l'association qui perçoit les participations familiales.

Par ailleurs, les Caisses d'allocation familiales (CAF) participent au fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance en versant des prestations de service aux gestionnaires. Depuis 2002, il s'agit de la prestation de service unique (PSU). Il n'existe qu'une seule et même prestation pour toutes les structures accueillant des enfants de moins de quatre ans. Un barème national unique est appliqué pour tous les enfants et pour tous les types de structures d'accueil. Il est, dans tous les cas, calculé sur une base horaire. Cette aide prend en charge 66 % du coût de revient horaire, dans

la limite d'un plafond. En 2007, cette aide est d'environ 3,76 € par heure. Dans ce cas, le gestionnaire doit appliquer aux parents une tarification imposée par la CAF (le prix plafond imposé est de 5,70 € de l'heure). Cette tarification est modulée en fonction des ressources des parents (12 % des revenus imposables). La faible participation des parents qui ont des revenus très peu élevés est automatiquement compensée par la CAF. La modulation des tarifs est donc financièrement neutre pour le gestionnaire.

L'aide de la CAF couvre environ 30 à 40 % du budget de fonctionnement des structures. Aussi, il est indispensable de recourir aux aides octroyées par les collectivités locales (communes ou conseil général), si l'on ne veut pas créer des structures privées à but lucratif, type SARL, et donc demander une participation très importante aux familles. Il est conseillé de ne pas se cantonner aux fonds publics : tous les partenariats

sont les bienvenus. Une société voisine peut être intéressée par le projet et apporter une aide appréciable.

## Où s'informer ?

Pour les questions relatives à la réglementation et aux normes applicables aux établissements d'accueil, ainsi que pour les informations statistiques utiles à la définition des besoins, on s'adressera au président du conseil général (*via* le service de la Protection maternelle et infantile), en sa qualité de président de la commission départementale de l'accueil des jeunes enfants (CDAJE). Pour les questions relatives aux financements (prestation de service unique, par exemple), on s'adressera à la CAF. Cette dernière peut aussi, en sa qualité de membre de la CDAJE, disposer d'informations, notamment statistiques, sur les besoins en matière d'offre d'accueil sur le territoire ciblé.

1. En crèche, il faut compter 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas, et 1 professionnel pour 8 enfants qui marchent, et en maternelle 1 agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) pour 30 élèves.

## Autorisations

➤ Tous les établissements ou services d'accueil mis en place par une personne physique ou une personne morale de droit privé sont subordonnés à l'autorisation du président du conseil général. Attention : l'autorisation du conseil général ne peut être refusée en référence à un nombre de mètres carrés minimal dans la structure. Il n'existe pas de norme réglementaire sur ce point (*cf.* fiche 1, p. 31). Le président du conseil général dispose d'un délai de trois mois après la réception d'un dossier complet pour rendre sa décision.

Par ailleurs, pour les établissements de droit privé, le président du conseil général devra demander l'avis du maire de la commune d'implantation future de l'établissement ou du service. Le recueil de l'avis du maire est obligatoire mais ne lie pas l'avis du président du conseil général. Un établissement peut donc être autorisé malgré un avis défavorable du maire. Toutefois, le dossier de demande d'avis devra justifier d'un réel besoin en matière de structure d'accueil. Or il se peut que certaines communes préfèrent créer leurs propres structures d'accueil, voire agrandissent celles existantes pour accueillir les 2-3 ans, si le gouvernement supprime les enseignants dans les petites sections de maternelle...

# Sept étapes pour monter son projet

► Vouloir créer une structure d'accueil pour la petite enfance est un projet passionnant mais très prenant. Voici les sept étapes clés qu'il vous faudra parcourir.

## 1. Constituer une personne morale

Pour une association loi de 1901, les formalités à accomplir sont simples. L'association doit être déclarée à la Préfecture dont dépend le siège de l'association.

## 2. Choisir l'implantation

Il faut choisir une implantation où les besoins des familles ne sont pas couverts. Un espace extérieur (jardin, cour, terrasse) est recommandé. Il importe de s'assurer que le propriétaire du local pressenti accepte de donner par écrit l'autorisation d'ouvrir dans ces lieux une structure d'accueil de la petite enfance.

## 3. S'assurer que les locaux sont adaptés

Les locaux doivent être adaptés à l'accueil, aux repas, au sommeil, à l'hygiène, au bien-être des jeunes enfants. Il convient de s'assurer du concours d'un architecte DPLG (diplômé par le gouvernement) car le projet d'aménagement nécessitera le plus souvent un dépôt de demande de permis de

construire et/ou celui d'un changement d'affectation du local.

## 4. Élaborer le projet d'établissement et le règlement intérieur

Le projet d'établissement et le règlement intérieur font partie du dossier de demande d'autorisation de fonctionnement présenté au président du conseil général. Il s'agit de décrire le cadre de vie proposé aux enfants, les méthodes pédagogiques prévues et les relations instaurées avec les parents. Ces règles de fonctionnement doivent être consignées par écrit dès l'origine. Elles pourront évoluer durant la phase de mise au point du projet.

## 5. Élaborer un budget prévisionnel de fonctionnement

Parallèlement à la conception de l'aménagement des locaux, il convient d'élaborer un budget annuel de fonctionnement. Celui-ci tiendra compte des charges de l'établissement (personnel et autres), des produits (participations familiales, prestations de la CAF...), de la capacité d'accueil et de la fréquentation.

## 6. Prévoir le recrutement des salariés

La qualification des personnels chargés de l'accueil des enfants

est réglementée. Outre le respect de la réglementation, il est recommandé de veiller à la qualité du personnel embauché. Les écoles d'auxiliaires de puériculture, d'éducatrice(s) de jeunes enfants et de puéricultrice(s) peuvent être contactées.

## 7. Déposer le dossier de demande d'autorisation de fonctionnement

L'article L. 2324-1 du Code de la santé publique dispose que

« [...] la création, l'extension et la transformation des établissements et services gérés par une personne physique ou morale de droit privé accueillant des enfants de moins de six ans sont subordonnées à une autorisation délivrée par le président du conseil général, après avis du maire de la commune d'implantation ». Le dossier de demande d'autorisation doit comporter plusieurs pièces : une étude de besoins, l'adresse de l'établissement, ses statuts, ses objectifs, les modalités d'accueil...

### Informations en ligne

#### ► Deux guides pratiques à consulter :

– *L'Accueil de la petite enfance* : à télécharger sur le site du ministère de la Santé et des Solidarités, 84 pages, mai 2007, très complet. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'accueil des enfants de moins de 6 ans et apporte des informations sur la législation et la réglementation en vigueur.

Adresse : [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr) (rubriques : « Famille / Enfance » / « Guides pratiques » / « L'accueil de la petite enfance »)

– *Comment créer un établissement d'accueil des jeunes enfants* : à télécharger sur le site de la Mairie de Paris, 54 pages, décembre 2005. Cette plaquette, réalisée avec la Caisse d'allocations familiales de Paris, aide à sérier les étapes du projet et à hiérarchiser les priorités.

Adresse : [www.paris.fr/portail](http://www.paris.fr/portail) (rubriques : « Solidarités » / « Familles & Petite Enfance » / « Accueil des tout-petits » / « Accueil collectif »)

#### ► Des données statistiques sur l'accueil des 0-6 ans :

*L'accueil du jeune enfant en 2006* : à télécharger sur le site de la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf), 31 pages. Cette publication est réalisée par l'Observatoire national de la petite enfance (pilote par la Cnaf).

Adresse : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) (rubriques : « Élus et collectivités » / « Nos activités » / « Chiffres clés »).

#### ► Des rapports et des conférences :

*L'Observatoire de l'enfance en France* s'intéresse à la petite enfance dans sa globalité, de la naissance à six ans. Parmi ses membres : la MGEN, la MAIF, La Ligue de l'enseignement, la CASDEN... Son site internet a pour vocation de partager des connaissances et des expériences entre les différents acteurs.

Des conférences et des rapports peuvent être téléchargés.

Adresse : [www.observatoiredefenfance.org](http://www.observatoiredefenfance.org)

#### ► Une aide à la création d'une structure d'accueil petite enfance :

Elle est apportée par une association : Mimosae. Son président, Alain Mauny, a participé à la réalisation d'une quinzaine de structures multiaccueils de 25 à 65 places et à la gestion de 10 d'entre elles. Une formation intitulée « La boîte à outils du porteur de projet crèche » aura lieu les 28 et 29 février 2008 à Marseille ou les 17 et 18 mars 2008 à Paris (particulier : 595 €).

Adresse : [www.mimosae.com](http://www.mimosae.com)

# Marie Verkindt

## Une femme contre la misère

Professeur d'histoire-géographie et directrice adjointe du collège Charles-de-Foucauld, à Tourcoing, Marie Verkindt est engagée depuis trente ans au sein du mouvement ATD Quart Monde. De cette expérience auprès des personnes les plus pauvres, elle a tiré sa réflexion pédagogique. Rencontre avec une femme pour qui lutter contre l'exclusion n'est pas un vain mot.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Cheveu court, gros pull pour parer aux frimas de l'hiver, à l'affût de tout, Marie Verkindt a fait de sa vie un engagement, et de son engagement à ATD Quart Monde une manière de dévisager le monde et l'Autre avec une attention toute singulière. Cet Autre qu'elle va chercher sur son terrain plutôt que de l'amener sur le sien. Quand on dialogue avec elle, « je crois » revient souvent. Un « je crois » ferme, incontestable, indiscutable. Un credo inhabituel, qui s'est forgé au fil des ans, au fil des rencontres avec la grande pauvreté, au contact de ces personnes dites du quart-monde. Les « pas-comme-les-autres ». Ceux et celles que l'on regarde souvent avec un regard condescendant et pour qui des hommes et des femmes – l'abbé Pierre, le père Joseph Wresinski, Geneviève de Gaulle-Anthonioz... – se sont levés pour leur donner la parole, leur rendre leur dignité, leur force, leur grandeur, leur place à part entière dans la société. Un credo qui s'est construit progressivement entre cet engagement, sa foi chrétienne et son expérience de professeur d'histoire-géographie-instruction civique et de directrice adjointe de collège. Il pourrait débiter ainsi : « Je crois qu'il existe un potentiel en chacun, pouvant le mener à la réussite ; je crois dans la solidarité entre les enfants ; je crois en la rencontre entre personnes très différentes, au partage des savoirs, à l'enrichissement mutuel ; je crois qu'un regard positif porté sur un enfant peut l'aider à se mettre en route ; je crois que plus des enfants sont en difficulté, plus il faut leur proposer des projets ambitieux pour les honorer. Il ne faut jamais



à deux éléments : d'abord, le module sciences de l'éducation, à travers notamment la pensée de Pierre Bourdieu montrant que l'école est le haut lieu de la reproduction des inégalités entre classes dominantes et classes dominées ; et puis tout le reste, que j'ai appris et que je continue d'apprendre à travers mon expérience auprès des plus pauvres. »

Petit retour en arrière pour mieux appréhender sa démarche.

Une enfance apparemment sans heurts. Un passé à l'école, « valorisant et positif ». Un désir d'enseigner qui ne la lâchera jamais. Pas assez douée pour les maths, Marie opte pour l'histoire-géographie, « une manière de parler du monde, de la société, du patrimoine ». Une foi chrétienne qu'elle interroge, adolescente, et d'où émerge une évidence : « L'Évangile doit se traduire en actes. »

Quelques animations de colonies de vacances. Une envie de s'engager sans savoir comment la concrétiser. Un

désespérer d'un enfant. Manifester que l'on croit en lui, c'est créer un lien auquel il pourra se rattacher... »

### Une aventure singulière

On pourrait continuer cette litanie. Avec trente années de recul, trente années d'engagement à ATD Quart Monde, et quelques-unes de plus d'enseignement, Marie Verkindt affirme : « L'essentiel de ma formation de prof tient

mariage avec un étudiant en droit à 22 ans, et, « au cœur de notre projet de couple, l'envie de nous battre pour plus de justice sur la terre ». Belle et généreuse idée ! Comment la mettre en actes ? La réponse viendra très vite d'une affiche scotchée sur un mur de la faculté de Lille. On demandait des animateurs pour accompagner des enfants d'ATD Quart Monde en vacances à la montagne. Réunions d'information, inscriptions, voilà qui allait sceller pour toujours l'engagement futur du jeune

couple, et celui de Marie en particulier. « En l'espace de quelques semaines, j'ai perdu toutes mes certitudes. J'arrivais avec une éducation et des convictions. Plus rien ne tenait face à ce que je découvrais. Je ne connaissais rien à la grande pauvreté. Autant dire que "je suis tombée à la cave". Je visitais les familles qui vivaient dans des courées, des logements insalubres, dans des conditions inimaginables. J'étais totalement déconcertée parce qu'elles changeaient d'avis continuellement. Il n'y avait rien de stable, de rassurant. Tout mon système de pensée a été bousculé. »

Le jour du départ, dans le train, Marie, embarquée pour une aventure singulière, a une envie folle de faire demi-tour. « J'ai pris le risque de l'expérience parce qu'il y avait toute une équipe derrière. » Thierry, Pascal, Magdalena..., ces enfants, Marie ne les oubliera jamais. Tellement inattendus dans leurs réactions. Agités, excités, mais curieux de tout, de la vie des abeilles, des fourmis. Et capables de faire silence pour entendre la suite d'une histoire. Ce qui choque la jeune femme, c'est de voir qu'aucun d'eux n'est capable d'écrire une lettre à ses parents. « La pire des injustices, pour moi. Cela a fondé tout le reste. Pourquoi, même à douze ans, ne savent-ils ni lire ni écrire, alors qu'ils vont à l'école ? Cela reste un grand scandale. »

« C'est un chemin vers la paix, et pas seulement une lutte pour les droits de l'homme. »

Pendant le séjour, une volontaire permanente du mouvement consigne questions, étonnements, réactions de chacun des animateurs. « Elle nous demandait toujours de noter ce que nous remarquions de positif chez les enfants. Il nous fallait réfléchir à nos activités pour que ces jeunes progressent. Cela m'a ancrée dans l'idée qu'il fallait s'acharner à découvrir le potentiel de chacun afin de dégager une pédagogie de la réussite. »

## Petits faits et jeux

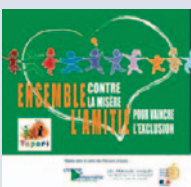
Trente ans ont passé depuis l'expérience fondatrice. Marie est aujourd'hui « alliée<sup>1</sup> ». Par le biais des bibliothèques de rue, des universités populaires, du croisement des savoirs et des pratiques – actions et réflexions menées par le mouvement –, elle aiguise toujours plus ses perceptions et tente d'entrer dans la compréhension des personnes vivant la précarité.

Cela déteint sur son enseignement. Et sur les valeurs qu'elle souhaite faire passer auprès de son équipe éducative. Ses projets d'établissement sont nourris de ces expériences qui rejoignent son « credo ». Chez elle, les

## 50 ans de présence avec les plus pauvres



**ATD Quart Monde\* a 50 ans.** Depuis 1957, les volontaires-permanents du mouvement s'engagent au quotidien avec les personnes très pauvres. Une même volonté : redonner aux plus démunis leur rôle de premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté. Revenons sur l'histoire. En 1956, le père Joseph Wresinski (1917-1988) entre pour la première fois dans le camp de Noisy-le-Grand où survivent 252 familles isolées en situation de très grande précarité. Il ne quittera plus ces familles et le monde de la misère dont il est lui-même issu. Rompant avec les schémas traditionnels de l'assistantat et de la charité, il fonde en 1957 le mouvement ATD Quart Monde. Dès les débuts, des personnes s'engagent au côté de cet homme hors normes. Tout un travail de présence et de dialogue s'instaure avec les démunis. Ce qui permet au mouvement de développer des projets basés sur leurs expériences et leurs besoins. Depuis les débuts, des avancées concrètes ont été réalisées. Une des clefs pour vaincre l'exclusion est de créer un dialogue durable entre les personnes vivant la misère et celles d'autres milieux. Aujourd'hui, le combat n'est que plus actuel et nécessaire.



### Tapori

**Ensemble contre la misère, l'amitié pour vaincre l'exclusion\*\***, tel est le titre de la mallette pédagogique Tapori\*\*\* (la branche enfants d'ATD Quart Monde), destinée aux enseignants pour sensibiliser les enfants de 7 à 12 ans aux questions de l'exclusion et les aider à découvrir les valeurs de fraternité, de solidarité, d'entraide, en refusant à leur niveau la misère et l'exclusion. Ils travailleront à partir de trois livres riches du vécu et des connaissances de ceux qui vivent misère et exclusion. De plus, des fiches permettent d'initier les enfants aux problématiques et à l'histoire de la grande pauvreté et de l'exclusion. La mallette est inscrite dans le cadre des parcours civiques proposés par le ministère de l'Éducation nationale et l'association Civisme et démocratie (Cidem).



### Sourires du monde

Il y a cinq ans, *Belles familles*, ouvrage réalisé par Jean-Louis Saporito (cf. ECA 275, pp. 36-37) avec la complicité d'ATD Quart Monde, nous faisait découvrir des familles photographiées en France, chez elles, dans leurs caravanes ou leurs logements précaires, plongées dans la grande pauvreté mais infiniment vivantes. C'est leur sourire, élargi aux dimensions du monde, que l'on retrouve dans *Sourires du monde\*\*\*\**. Au Guatemala, en Thaïlande, en Pologne, au Liban, le photographe a retrouvé cette même force de vie qui éclate à chaque page. *Sourires du monde*, comme un grand moment de lumière pour rendre leur dignité à ces personnes noyées dans le quotidien et l'indifférence. **EDC**

\* Sur internet : [www.atd-quartmonde.asso.fr](http://www.atd-quartmonde.asso.fr)

\*\* Présentation et extraits sur le site des éditions ATD Quart Monde : [www.editionsquartmonde.org](http://www.editionsquartmonde.org) (cliquer sur « Pour les enfants » puis sur « Livres/autres médias »).

\*\*\* Sur internet : [www.tapori.org](http://www.tapori.org)

\*\*\*\* Éditions Les Arènes, 2007, 142 p., 2007, 23,75 € (les bénéfices sont reversés à ATD Quart Monde).

idées fourmillent, même si elle ne peut pas toutes les mettre en œuvre : objectifs réussite, solidarité entre enfants avec soutien mutuel, découverte de l'autre par le biais d'une multitude de petits faits et jeux, participation à la journée du 17 octobre – Journée mondiale du refus de la misère –, rencontres entre enfants venus d'origines très différentes, groupes Tapori<sup>2</sup>...

Trente ans ont passé. Marie tire un premier bilan. « Cette expérience à ATD m'aide à être en communication avec parents et élèves. À approfondir l'ensemble de mes relations humaines. C'est un chemin vers la paix, et pas seulement une lutte pour les droits de l'homme. Cela me fait vraiment croire en la force des enfants. Quand je vois ce qu'ils sont capables de faire dans le quart-monde pour que cela se passe bien en famille ! Ils ont d'immenses

richesses. On n'exploite pas assez cela à l'école. Ce qui caractérise le plus ces personnes en grande précarité, ce sont les ruptures qu'elles vivent en permanence. Or, ne pas pouvoir prévoir empêche d'apprendre. Être en contact avec eux oblige à être en recherche permanente dans notre métier de prof. Et à ne jamais renoncer devant un enfant, quelles que soient les difficultés. » Y croire, donc... ♦

1. Être « allié » aux plus pauvres, cela veut dire, pour des personnes ne vivant pas la précarité et la pauvreté, s'investir dans des actions d'ATD Quart Monde et/ou agir dans leur environnement (professionnel, familial, associatif) en se formant avec le mouvement.

2. « Tapori » est le nom donné en Inde aux enfants des rues, ceux qui quittent leur famille ne pouvant subvenir à leurs besoins. Ils se retrouvent dans les gares pour mettre en commun ce qu'ils ont. Les groupes Tapori s'adressent donc aux enfants afin que soient menées des actions pour faire en sorte qu'autour d'eux, aucun enfant ne soit rejeté, isolé.

# Attention, éco-école !

Se soucier de la nature, s'interroger sur nos pratiques et nos sociétés, agir à son échelle... Au-delà des beaux discours, l'écologie s'inscrit dans un mode de vie et de pensée qui se forme dès le plus jeune âge. Exemple à Saint-Bernard<sup>1</sup>, une école de Cambrai, qui a déjà bien engagé son Grenelle.

VIRGINIE LERAY

**P**aré pour le Grenelle des écoles ? » demande Xavier Darcos, le ministre de l'Éducation nationale (cf. encadré). « Plus que prêts ! » peuvent répondre en chœur les 430 élèves de « l'éco-école<sup>2</sup> » Saint-Bernard de Cambrai (Nord). Avec dix autres établissements pilotes, elle a obtenu, en mai 2007, ce nouveau label entérinant la sensibilisation des jeunes élèves à l'environnement. Affiché à l'entrée de l'école, ce certificat vert couronne trois années concentrées sur l'éveil à la nature, l'éducation au recyclage des déchets et la traque au gaspillage énergétique. Mieux encore, il vient apporter un cadre structurant et des outils pour accompagner ce travail.

Ainsi un éco-comité de suivi, mis en place à la rentrée, se réunit cinq fois par an pour lister les objectifs à atteindre, organiser leur mise en œuvre et évaluer les progrès réalisés. Majoritaires dans ce conseil, aux côtés d'enseignants, de parents et de représentants des collectivités locales : la vingtaine de délégués verts – deux par classe –, élus à l'issue d'une campagne très animée. « La journée de formation reçue au moment de la délivrance du label nous a donné des clefs pour mieux relier nos activités écologiques au programme ou pour impliquer davantage les enfants. Élection de délégués qui motivent les autres, relaient les suggestions et participent à l'organisation des initiatives fonctionnent très bien. Ils prennent leur rôle très au sérieux et dirigent même les débats lors des réunions ! » s'amuse Catherine Dutreux, enseignante de maternelle.

Dans certaines classes, les jeunes élus sont chargés d'approvisionner une table en livres, documents et annonces diverses. Ailleurs, ils



**Main verte et tri des déchets.** Dans le parc de l'école, les enfants apprennent les techniques de jardinage naturelles. Dans leurs classes, ils récupèrent les bouchons en plastique.

ferment systématiquement le rang pour s'assurer que les portes ne restent pas ouvertes. Leur force de proposition, voire de décision, rend tous les élèves acteurs de la démarche. Ainsi Romane, sept ans, raconte : « J'ai pensé que, comme on écrivait beaucoup, on devrait aussi recycler les cartouches. Et on a décidé de le faire ! Dans la cour, on ramasse les papiers à tour de rôle, mais on a de moins en moins de travail parce qu'il y a de moins en moins de papiers. »

## Incollables

Autre grand projet de l'année : donner davantage d'envergure au triage des déchets mené dans l'établissement. Pour cela, les partenariats, que la démarche éco-école incite à nouer, s'avèrent très utiles. La venue d'employés des services techniques de Cambrai et des ambassadeurs développement durable de la communauté d'agglomération a beaucoup marqué les enfants. Comme Hugo, ils se révèlent incollables sur la valorisation des



détritus : « Il ne faut pas se tromper entre poubelle verte et poubelle jaune. Et surtout, se méfier des bouteilles avec une croix rouge ou une tête de mort qui polluent beaucoup, ou des piles qu'il faut porter à la déchetterie. » Clément, lui, a découvert avec émerveillement ces « voitures électriques qui sont très peu polluantes ». Tous ont en tête les containers que leur a remis la Ville à cette occasion. Avec l'aide des Arts décoratifs de Cambrai, ils vont les customiser<sup>3</sup>... à grand renfort d'objets de récupération, bien sûr. Car Saint-Bernard aime à transformer l'art plastique en art écologique... En 2005, la

fresque sur les moyens de locomotion propres (des engins à la Jules Verne, tout bariolés), qui décore la cour, a été réalisée avec les mêmes moyens.

Le message est d'autant mieux intégré par ces éco-citoyens en herbe, qu'il se décline dans une multitude de gestes quotidiens : des timbales « en dur » ont remplacé les gobelets à usage unique, et des goûters collectifs les portions em-



ballées individuellement. Fonds d'écrans d'ordinateur ou jeux de société exploitent le thème du développement durable... Jusqu'à l'atelier origami où les enfants donnent une seconde vie aux feuilles usagées. « Au début, ils rechignaient à ramasser un papier qu'ils n'avaient pas eux-mêmes laissé par terre ; maintenant, ils font attention au moindre robinet qui goutte... », observe Brigitte Dhaussy, l'enseignante de CM1. Une posture d'autant plus naturelle pour les élèves, que les adultes l'adoptent aussi : les circulaires à l'intention des parents sont envoyées par e-mail et, en salle des professeurs, un tableau permet de relayer les informations importantes sans inflation de photocopies. Petit à petit, les interrupteurs s'équipent de minuteries et l'achat de papier recyclé est envisagé.

Un volet santé parachève ce projet d'établissement baptisé « Baskets et fourchette ». Une diététicienne intervient en classe et aide l'équipe de restauration à élaborer un menu bio hebdomadaire. Des personnels de la Sécurité sociale ont aussi expliqué à Clara qu'il fallait être multicolore pour avoir une bonne hygiène alimentaire : « *Le bleu des produits laitiers ; la viande, le poisson ou les œufs qui sont rouges ; les fruits et légumes verts ; le marron des féculents ; les graisses, jaunes comme le beurre ; et un peu de rose pour les bonbons... Sans oublier l'eau, transparente, la meilleure des boissons !* »

## Côté baskets

Les enfants apprennent en plus à manger des produits de saison et du terroir, issus de leur potager-école ou du jardin médiéval avec ses légumes d'autrefois, ses plantes médicinales ou aromatiques et ses fleurs. En sommeil depuis la dernière récolte de potirons, pour Halloween, les cultures n'attendent que la sortie des bulbes du printemps pour reprendre. Seuls les épouvantails veillent sur le pluviomètre qui permet de mesurer l'eau de pluie récupérée pour l'arrosage ou le ménage.

Côté baskets, les élèves les usent, notamment en marchant une heure aller-retour pour se rendre au judo. Et les parents ne sont pas en reste : à force de semaines baptisées « Marchons vers l'école » et d'incitations répétées à l'usage du vélo ou du covoiturage, de plus en plus de piétons se retrouvent pour discuter, sous le porche de l'école, en attendant la sortie des enfants. Les élèves jouent, en effet, les porte-parole écologiques chez eux. Ainsi, Benjamin a convaincu son père d'installer un récupérateur d'eau de pluie et un panneau solaire à la maison ! Dans le même esprit, les questionnaires élaborés afin d'évaluer l'empreinte énergétique de l'établissement ont aussi été distribués dans les familles. Histoire que chacun réalise qu'il prend trop de bains ou se penche sur l'isolation de son domicile : « *Les mentalités évoluent et les parents s'intéressent davantage aux activités écologiques menées à l'école. Elles sont*



© V. Leray

**Se déplacer propre.** Cette fresque, inspirée de l'univers de Jules Verne, a été réalisée en partenariat avec les Arts décoratifs de Cambrai. Les élèves ont préparé les maquettes en classe avant de tracer les contours du décor et des véhicules.

## Deux élèves ont interpellé le maire sur les illuminations de Noël. Ils ont appris qu'on ne pouvait pas brancher les guirlandes sur des éoliennes !

*même une nouvelle occasion de dialogue avec eux* », remarque Patricia Frémeaux, une ancienne mère d'élève très impliquée dans la vie de l'établissement.

Pour diffuser leurs bonnes pratiques, deux élèves de CM2 ont même interpellé le maire par courrier sur les illuminations de Noël. Ils ont appris, dans sa réponse, que les ampoules LED utilisées avaient une faible consommation, mais que malheureusement non, on ne pouvait pas brancher les guirlandes sur des éoliennes !

Le 1<sup>er</sup> avril prochain, premier jour de la Semaine du développement durable, l'école va franchir un autre cap en organisant un forum de l'en-



vironnement pour les enfants. Au menu, une douzaine d'ateliers animés par des élèves de Saint-Bernard et des intervenants de l'Ademe<sup>4</sup>, de l'Agence de l'eau, de l'ONF<sup>5</sup>, et un goûter... bio.

À entendre les enfants discourir sur les éoliennes de Hollande, le démantèlement du nucléaire en Allemagne, la disparition du Groenland ou la sécheresse en Afrique, les débats promettent d'être riches. Pour Sylvie Debliqui, la directrice, « *ils appréhenderont ainsi les dimensions économique et sociale du développement durable pour dépasser l'écologie pure et devenir des éco-citoyens accomplis. C'est de cet objectif final que notre projet d'établissement tire toute sa*



Photos : D. R.

*cohérence : il y a bien sûr l'entretien de notre beau parc, la guerre aux papiers par terre, mais aussi des actions de solidarité avec le Burkina, des collectes de vêtements ou la Banque alimentaire. Nous voulons faire comprendre aux enfants que tout cela découle d'une même logique. Que tout est lié.* » ♦

1. Adresse : 5 rue de Roubaix, 59400 Cambrai. Tél. : 03 27 81 23 63. Site internet : <http://saintbernard.cambrai.free.fr> - E-mail : [Saint.Bernard.Cambrai@wanadoo.fr](mailto:Saint.Bernard.Cambrai@wanadoo.fr)
2. Pour mieux connaître ce label international d'éducation à l'environnement, cliquer sur <http://eco-ecole.org>
3. La customisation, c'est l'art de décorer un objet avec des matériaux peu coûteux et beaucoup d'imagination.
4. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Internet : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
5. Office national des forêts : [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

## L'école, quartier général du changement des mentalités

Xavier Darcos a voulu que le Grenelle de l'environnement se poursuive dans les établissements scolaires, collant ainsi aux préconisations de la circulaire\* du 8 juillet 2004 et de la note\*\* du 19 mars 2007 sur l'éducation au développement durable. Le 29 novembre dernier, il a officiellement lancé le Grenelle de l'environnement dans les écoles, sous le parrainage de l'explorateur Nicolas Vanier et en partenariat avec le ministère de l'Environnement. Les établissements du second degré désireux de mettre en place une action peuvent présenter leur candidature sur un site dédié\*\*\* servant aussi de banque de documents et d'outils pédagogiques. En mai, une quinzaine de projets pilotes seront sélectionnés parmi eux. Sur le modèle de l'opération éco-école, lancée dans le premier degré l'an dernier, ce dispositif vise à structurer et à mettre en cohérence les multiples Agenda 21 et autres initiatives isolées lancées dans les établissements. Dans les deux cas, les participants bénéficient d'outils et de conseils, profitent de forums et de jeux pédagogiques, mais pas de financement. Pour organiser sa conférence-débat du 1<sup>er</sup> avril, l'école Saint-Bernard compte donc sur son éco-caisse. Depuis septembre, la vente à la sortie des classes de goûters baguette-chocolat a généré 300 euros de recettes. Un bon début, d'autant que la mairie de Cambrai s'est engagée à prêter des salles pour l'événement. À noter enfin que le développement durable est revenu récemment dans l'actualité ministérielle : le 29 janvier dernier, un groupe de travail présidé par Jacques Brégeon, professeur à l'Ecole Centrale Paris, directeur du Collège des hautes études de l'environnement et du développement durable a rendu ses conclusions à Xavier Darcos.

VL

\* N° 2004-110, publiée au BO 28 du 15 juillet 2004. \*\* Publiée au BO 13 du 29 mars 2007. \*\*\* Adresse : [www.lecoleagit.fr](http://www.lecoleagit.fr)

# SOS profs en détresse

Changer de discipline, instaurer de nouvelles relations avec les élèves, ou quitter l'enseignement... Les carrières des professeurs ne sont pas à l'abri d'aléas, et l'enseignement catholique progresse donc dans sa gestion des ressources humaines.

VIRGINIE LERAY

Personne ne nie plus que des accidents de parcours professionnel surviennent aussi dans le secteur pourtant réputé protégé de l'enseignement. Il peut s'agir de difficultés conjoncturelles, extérieures, liées par exemple à une réduction des heures de cours pour certaines matières. Dans d'autres cas, plus complexes, des enseignants rencontrent des problèmes de gestion de classe, causés par un, ou bien souvent, plusieurs facteurs : public sensible, fragilité personnelle, lacune didactique ou pédagogique. Parce que nul n'est à l'abri d'une faiblesse, à tout moment de sa carrière, et parce que ces situations s'avèrent délicates à vivre pour tous, des dispositifs d'accompagnement se mettent en place dans l'enseignement catholique. C'est notamment le cas en Bretagne et dans le Nord où, fruit d'une réflexion de longue haleine, deux pôles régionaux se sont créés, en lien avec les directions diocésaines.

À Lille, c'est le CNFETP<sup>1</sup> qui a initié la recherche : « Nous avons commencé par proposer des formations ciblées sur la gestion de la violence ou du stress. Mais ces réponses didactiques, tout comme l'action de conseil pédagogique, ont montré leurs limites : elles ne prennent pas en compte l'affect personnel, toujours très important. Des initiatives d'accompagnement individualisé ont donc vu le jour çà et là, et, depuis 2003, nous les avons unifiées au sein d'une cellule d'écoute, de soutien d'accompagnement et de médiation (Cesam) », raconte Guy Calande, le directeur. La cellule d'une dizaine de personnes – responsables diocésains, professeurs, chefs d'établissement, personnel éducatif... – suit ainsi chaque année entre dix et quinze professeurs, tant de l'enseignement technique que général, Cesam travaillant en lien avec l'IFP<sup>2</sup> local.

En Bretagne, le dispositif s'est également cherché. Voilà cinq ans, il s'agissait d'une formation longue dont bénéficiaient les professeurs en situation d'échec : « Les

délais de prise en charge posaient problème. Depuis, la création de cellules diocésaines nous permet d'intervenir préventivement, avant que le problème ne s'enkyste, avec une réponse immédiate et sur mesure », explique Michel Dorveaux, directeur de Formiris-Bretagne. Résultat, une quinzaine de professeurs ont déjà été accompagnés durant le premier trimestre 2007, contre une dizaine par an avec l'ancien système. Les deux dispositifs suivent une même progression, débutant toujours par une phase de diagnostic, menée de préférence de manière collégiale : « Tout comme pour les bilans, nous prenons les décisions tous ensemble : nous sommes toujours sur le fil entre problème personnel et professionnel, et mieux vaut avoir plusieurs points de vue et plusieurs épaules pour porter cela », explique Guy Calande.

Beaucoup de dialogue et d'écoute, de lectures et de conseils balisent ce cheminement.

Ensuite, un tuteur prend en charge le suivi, en fonction du profil de l'enseignant, de sa matière et de ses besoins, pour un accompagnement à la carte. Les visites en classe succèdent aux entretiens particuliers, dans ou hors de l'établissement. Beaucoup de dialogue et d'écoute, de lectures et de conseils balisent ce cheminement. « Le professeur, qui a souvent le nez dans le guidon, retrouve la distance indispensable pour travailler sa posture pédagogique », résume Guy Calande.

Bien souvent, un soutien psychologique axé sur la pratique professionnelle parachève le dispositif. Mais attention, il ne peut s'agir que de thérapie comportementale, d'aide en matière de gestion des conflits, de rappels sur la psychologie des adolescents.

« La plupart du temps, comme les difficultés du professeur déteignent sur son moral ou que des problèmes privés sont à l'origine de ses

soucis, nous lui recommandons d'engager parallèlement un accompagnement extérieur. Le lui faire accepter est souvent la première victoire dans la mesure où beaucoup de ces enseignants sont dans le déni », précise Michel Dorveaux.

## Quitter l'enseignement...

Autre difficulté, pointée par Catherine Fauchille, partie prenante du dispositif du Nord - Pas-de-Calais en tant que directrice de Formiris : « L'accompagnement reste dans le cadre institutionnel : une interaction entre le maître, le chef d'établissement, l'accompagnateur, et Formiris Nord - Pas-de-Calais. Mais, lorsque l'enseignant nourrit des griefs à l'encontre de l'institution, le positionnement pose d'autres questions. La gestion des ressources humaines aurait donc besoin d'être plus clairement identifiée dans l'enseignement catholique afin de mieux répondre aux attentes des enseignants. »

Malgré tout, ces accompagnements parviennent à soulager une détresse qui, occultée, pourrait conduire à des drames. Sans être la panacée. « Il arrive, dans de rares cas, que des enseignants refusent de changer leurs pratiques ou que le malaise soit trop profond pour être résolu par le suivi. On amène alors progressivement la personne à consulter un médecin-conseil, à envisager une préretraite ou une réorientation professionnelle », reconnaît Anne Pois, accompagnatrice rennaise.

Il s'agit alors de quitter l'enseignement, car la majorité de ces enseignants ne peuvent pas envisager une réorientation dans une autre matière où ils éprouveraient très certainement les mêmes difficultés relationnelles et/ou pédagogiques. Formiris peut soutenir certains projets de reconversion dans d'autres secteurs d'activité. Mais, en la matière, priorité est donnée aux reconversions imposées par des raisons médicales. D'où la nécessité de traiter les difficultés des enseignants le plus en amont possible. ♦

1. Centre national de formation de l'enseignement technique privé.

2. Institut de formation pédagogique.



## Accompagnement, mode d'emploi

### Procédure

En général, ce sont les chefs d'établissement qui adressent une demande d'accompagnement aux dispositifs existants. Une direction diocésaine ou un professeur peuvent aussi solliciter un soutien directement, mais, ensuite, le chef d'établissement doit être impérativement associé à la démarche.

### Un suivi à la carte

Après un diagnostic établi à partir de l'observation des pratiques en classe, de questionnaires remplis par l'enseignant et son directeur ainsi que d'entretiens, l'accompagnement, de durée variable, se déroule en au moins cinq rencontres sur l'année, dans l'établissement ou un lieu plus neutre. L'appui de collègues, dans ou hors de l'établissement, est aussi recherché. Une écoute active rogérienne\* permet au professeur d'échafauder de nouvelles stratégies relationnelles. Des formations complémentaires sur l'autorité ou la communication peuvent aussi être suivies.

### Contacts

#### Nord - Pas-de-Calais

- Centre national de formation de l'enseignement technique privé, 178 rue Sadi-Carnot, 59320 Haubourdin. Tél. : 03 20 10 31 90.  
Internet : [www.cnfftp-lille.com](http://www.cnfftp-lille.com) - E-mail : [gcalande@cnfftp-lille.com](mailto:gcalande@cnfftp-lille.com)  
- Ou Formiris Nord - Pas-de-Calais : 1 rue des Promenades, 59110 La Madeleine. Tél. : 03 20 14 51 51.  
E-mail : [formcontinue@npdc.formiris.org](mailto:formcontinue@npdc.formiris.org)

#### Bretagne

S'adresser aux directions diocésaines bretonnes ou à Formiris-Bretagne, 45 rue Fernand-Robert - CS 16917 - 35069 Rennes Cedex. Tél. : 02 99 14 33 44. Internet : [www.arpecbretagne.org](http://www.arpecbretagne.org)  
E-mail : [formirisbretagne@formiris-ecbretagne.org](mailto:formirisbretagne@formiris-ecbretagne.org)

### Pour la reconversion

Fermeture des filières de comptabilité, désaffectation pour l'allemand, suppression de matières techniques... Des professeurs, très compétents mais dont l'emploi est menacé, doivent se reconverter dans une autre matière. Les associations territoriales de Formiris les aident à établir un parcours de formation en fonction de leurs aspirations et des places disponibles dans les disciplines d'accueil envisagées. Une fois ce parcours validé par les inspecteurs pédagogiques régionaux, un congé de formation peut être délivré à l'enseignant en reconversion qui reçoit 85 % de son salaire brut. Il peut aussi demander à enseigner à titre dérogatoire et à mi-temps dans la matière d'accueil visée. Depuis la rentrée 2007, 94 dossiers de reconversion sont en cours de traitement dans toute la France. Les accompagnements pour un changement de secteur d'activité sont beaucoup plus rares. Ne serait-ce que parce que, lorsqu'il prend un congé de formation, un professeur doit ensuite des heures à l'Éducation nationale.

\* Carl Rogers (1902-1987), psychologue américain, a privilégié, dans son approche de l'écoute, une relation entre le thérapeute et le client, fondée sur l'empathie.



D. R.

## Fatima Saddedine, professeur de français

Pendant 21 ans, dans le même établissement, le lycée Notre-Dame-des-Dunes<sup>1</sup>, à Dunkerque, Fatima Saddedine, professeur de français, s'investit au maximum auprès de ses élèves, « le souci de l'échéance de leurs examens toujours à l'esprit et désireuse de lier la pédagogie à une rencontre humaine avec eux ». Mais cette implication l'a exposée. En 2004, une de ses élèves s'effondre sous le poids de ses problèmes personnels. Fatima Saddedine ne s'en remet pas : deux ans et demi d'une dépression sévère l'éloignent des classes. « Et, sans accompagnement à mon retour, je ne pense pas que j'aurais pu continuer », avoue-t-elle aujourd'hui, un an après avoir repris. « J'ai développé un tel sentiment de culpabilité que j'avais perdu toute confiance en moi. Je ne me sentais plus capable d'enseigner alors que c'est une passion, érigée en idéal et héritée d'une tradition familiale : tout ce qui constituait mon identité a été ébranlé. Je me retrouvais paniquée face aux élèves. Persuadée qu'ils ne voyaient que mon mal-être. »

Insomniaque, en proie à une perpétuelle remise en question, Fatima Saddedine va retrouver son équilibre au contact de Pascaline Provoost<sup>2</sup>, « une rencontre lumineuse, un soutien moral indispensable ». L'accompagnatrice, qui vit son rôle « comme une mission permettant de partager l'immense joie que je trouve moi-même à enseigner », vit donc la même passion des

élèves et du métier que son accompagnée. Et sait trouver les mots justes : « Elle m'a répété que les élèves accrochaient avec moi. Qu'ils ne se rendaient pas compte de mon état. Cela m'a rassérée. » Si Fatima n'avait guère besoin de conseils méthodologiques ou pédagogiques, elle a tout de même bénéficié d'un recadrage utile : « Pour me rassurer, je recherchais la perfection, consacrant six heures à préparer une séance, voulant aller le plus loin possible. Pascaline m'a redonné des repères, m'a remise dans la normalité... Et j'ai arrêté de préparer des cours trop ambitieux ! »

Pascaline Provoost, elle, a attaché une grande importance à l'expérience : « Alors qu'en formation, on transmet un stock de connaissances prédéfini, la personne est au centre de l'accompagnement, bien plus subtil. Elle fixe les objectifs, là où nous devons l'em mener. Dans le cas de Fatima Saddedine, il s'agissait de revaloriser quelqu'un au potentiel énorme. » Alors, quoi de plus gratifiant, en effet, que d'avoir remis sur les rails une pédagogue si accomplie ? **VL**

1. Adresse : 60 rue du Sud, 59140 Dunkerque. Tél. : 03 28 66 40 10. Internet : [www.ndd-dk.com](http://www.ndd-dk.com)

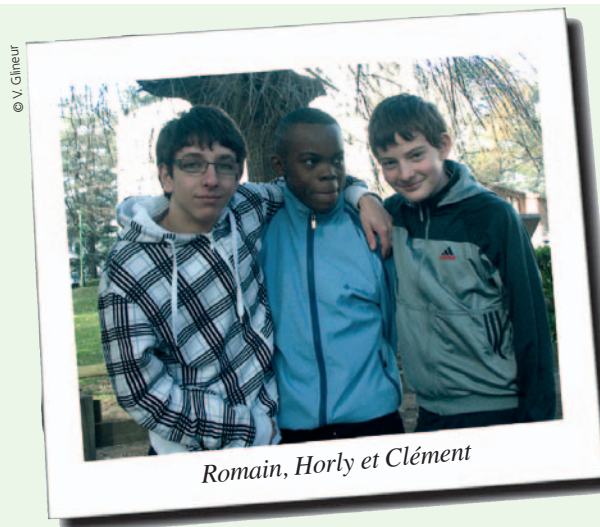
2. Professeur d'anglais au lycée Ozanam (50 rue Saint-Gabriel, 59800 Lille. Tél. : 03 20 21 96 50). Elle a suivi de nombreuses formations en rapport avec l'accompagnement à l'Institut de recherches et d'applications pédagogiques et à l'Association pour la formation des professionnels de l'enseignement technique privé (AFPETP), à Lille. Elle s'est aussi formée aux techniques de développement personnel de programmation neurolinguistique et à la méthode Gordon.

À Notre-Dame-d'Espérance, des élèves de Segpa ont permis qu'une bibliothèque s'ouvre au Brésil. Cet établissement de Saint-Étienne maintient un lien privilégié avec « *O Semeador* », un centre qui accueille des enfants pauvres. Un beau projet qui a redonné du sens aux apprentissages.

**T**out a commencé avec le documentaire sur Iqbal Masih qui a été présenté aux élèves de Segpa<sup>1</sup>, explique Colette Goutailler<sup>2</sup>, professeur à Notre-Dame-d'Espérance<sup>3</sup>, à Saint-Étienne (Loire). « *Iqbal Masih*, poursuit l'enseignante, c'est un jeune enfant esclave au Pakistan, mort pour avoir osé s'élever contre son bourreau, la mafia du tapis indien ; il avait publiquement émis son désir d'apprendre à lire et de devenir avocat pour défendre les enfants esclaves du monde entier. » Ce documentaire, explique Colette Goutailler, a troublé les élèves : « *Ils se sont pris à rêver de changer le monde.* » Restait à trouver comment continuer le combat d'Iqbal, comment aider à la scolarisation de ces enfants aujourd'hui contraints, à travers le monde, à travailler.

« *La congrégation Notre-Dame, qui assure la tutelle de l'établissement, est implantée au Brésil*, explique la directrice de Notre-Dame-d'Espérance, Annick Redon. *Elle a créé à Juazeiro do Norte un centre d'éducation communautaire, baptisé "O Semeador". Celui-ci propose aux enfants ou aux adolescents des cours d'alphabétisation, des activités périscolaires [...]. Par ailleurs, il offre à chacun*

# Opération Brésil : e



Romain, Horly et Clément

**Yanis :**

C'est important d'aider les enfants du Brésil. Le Brésil, c'est un pays très pauvre, surtout dans le Nord-Est. Les enfants sont obligés de travailler pour aider leurs familles à vivre ; ils n'ont pas de vêtements, de chaussures ou de matériel scolaire. Grâce au centre, ils peuvent aller à l'école.

**Romain :**

Ils sont accueillis gratuitement. Les plus jeunes vont

à l'école le matin, et après ils ont à manger. L'après-

midi, c'est un autre groupe qui est accueilli après avoir déjeuné. C'est important parce que chez eux ils ne peuvent pas manger, leurs parents sont trop pauvres.

**Clément :**

Le centre ne peut recevoir les enfants que quelques heures par jour. Il faudrait qu'il puisse les accueillir plus longtemps pour leur apprendre à lire, à écrire. Pour ça, il leur faut de l'argent. C'est là qu'on peut les aider. L'année dernière, on a récolté 2 850 euros : ils ont permis de construire la bibliothèque. Cette année, on doit la remplir.

**Jérémy :**

Il faut acheter des étagères, des livres, des jeux éducatifs et plein d'autres choses. Pour ça, on fait des actions : on a vendu des billets de tombola, on a fait des bûches de Noël, des pizzas. On va faire un concert avec « La clé des chants »... L'argent qu'on récupérera, on l'enverra aux sœurs pour qu'elles achètent ce qui leur manque.

**Romain :**

Nous, nous avons la chance d'aller à l'école. Eux, ils ne vont pas à l'école parce qu'ils sont obligés de travailler. Nous, nous nous plaignons toujours de ne pas avoir assez. Eux n'ont rien et ne se plaignent pas. Ils sont pourtant obligés de travailler. Ils n'ont pas à manger, ils marchent pieds nus.

**Clément :**

Si on les aide en leur permettant d'aller à l'école, ils pourront avoir un métier qui leur permettra de vivre et de sortir de la misère. C'est important que les enfants aillent à l'école. Les éducateurs brésiliens nous ont expliqué que si les enfants n'apprenaient pas à lire et à écrire, ils risquaient d'en venir à la mendicité, à l'esclavage, d'être enrôlés dans des bandes, ou encore de « tomber » dans la prostitution.



Joël, Jérémy et Yanis



**Agir ensemble.** Tous prêts pour la deuxième phase de l'opération Brésil !

*l'opportunité d'un repas quotidien. La congrégation souhaitait mettre en place une bibliothèque. C'est autour de ce projet que sont mobilisés les élèves de Segpa. »*

Dans un premier temps, ces derniers ont collecté les fonds nécessaires à la construction d'une bibliothèque. Toutes les classes de la Segpa se sont engagées dans diffé-

# Un mémoire d'Iqbal

## Yanis :

Des éducateurs brésiliens sont venus dans l'école. On les a interrogés sur leur pays. Ils nous ont expliqué que beaucoup de personnes vivaient dans des favelas, des endroits de très grande pauvreté.

## Horly :

Ils nous ont dit qu'au Brésil, il y a de grandes inégalités : 80 % de la population vit avec moins de deux euros par jour.

## Romain :

Le Brésil, c'est un pays qui connaît un fort développement économique. Mais il connaît aussi une dégradation de son environnement avec la surexploitation et la destruction de la forêt amazonienne. L'Amazonie, c'est le poumon de la Terre, c'est une pharmacie vivante qui, aujourd'hui, est dévastée par l'homme qui coupe les arbres.

## Cindy :

Les éducateurs brésiliens nous ont aussi parlé des conditions de vie dans leur pays. J'ai découvert les difficultés que rencontraient les habitants. Mais ils nous ont aussi parlé de leurs fêtes, de leurs danses, de leurs chants. Tout ça m'a permis de mieux comprendre pourquoi je fais l'opération Brésil, de savoir où va l'argent qu'on récupère et à quoi il sert.

## Jérémy :

Quand on écoute les éducateurs brésiliens, ça donne envie de continuer : il y a trop d'enfants qui ne peuvent pas manger, qui sont obligés de travailler et qui ne peuvent pas aller à l'école pour apprendre. Quand on apprend à lire à un enfant, c'est toute sa famille qui en profite.

## Joël :

Dans les familles pauvres, il n'y a pas de livre, pas de journal. Alors quand un enfant revient avec un livre, sa famille est heureuse, elle aussi. En fait, quand les enfants ont des livres, c'est leur famille, leurs voisins, leurs amis qui en profitent.

## Horly :

Avec l'opération Brésil, on a travaillé toutes les matières. Quand on a abordé la découverte du Brésil, on a étudié les trois grands déséquilibres du pays, on a alors fait de la géographie.

## Clément :

Quand on a dû vendre nos bûches, on a dû calculer le prix de revient, le prix de vente et le bénéfice : on a fait des maths. Quand on a écrit aux sœurs qui sont là-bas, on a travaillé le français.

## Joël :

En fait, avec l'opération Brésil, on a fait toutes les disciplines !

PROPOS RECUEILLIS PAR  
VÉRONIQUE GLINEUR



paraît important que des enfants apprennent à lire et qu'ils puissent avoir un métier », écrivent les élèves de 3<sup>e</sup> Segpa aux religieuses qui œuvrent au Brésil. Ainsi, au nombre des projets mis en place au cours de l'année scolaire 2007-2008, un spectacle choral qui aura lieu, en mai prochain, à l'église de la Terrasse, à Saint-Étienne.

L'objectif de ces opérations, expliquent les élèves, est de contribuer à « remplir la bibliothèque que les autres élèves de Notre-Dame-d'Espérance ont aidé à construire ». Il s'agit, précisent les religieuses de la congrégation, de mettre les livres à la disposition du plus grand nombre : « Nous avons pu observer que ces petits livres sont non seulement "dévorés" par les enfants de notre centre, mais aussi par leurs frères et sœurs, et même par leurs parents. Il faut savoir que dans ces familles très pauvres, il n'existe aucun livre, aucune revue, aucun journal. L'enfant qui arrive à la maison avec un livre prêté par le "Semeador" est accueilli avec une grande joie par toute la famille, et une pointe de curiosité. »

Pour Colette Goutailler, l'opération Brésil « a apporté de la motivation chez les élèves ; elle a constitué le support à un travail pédagogique » : les différentes disciplines ont été mobilisées autour d'une action commune, et le projet a ainsi permis de redonner sens aux apprentissages. Ainsi, certains élèves ont-ils trouvé là l'occasion de « faire » du français, des mathématiques, de la géographie. Elle a, par ailleurs, permis à tous de se familiariser avec les enjeux du développement durable ou du commerce équitable. Au-delà, elle a été pour eux une opportunité de s'engager pour la première fois dans une œuvre humanitaire.

Et désormais, ces élèves cernent au mieux ce qu'est la vie au Brésil. Ils ont, en effet, accueilli une délégation brésilienne qui a pu répondre à leurs interrogations et témoigner de ce qui était vécu dans ce pays. « Avez-vous eu la chance de faire des études ou avez-vous travaillé jeune ? » ; « Est-ce que la vie là-bas, au Brésil, n'est pas trop difficile ? » ; « Que se passe-t-il dans votre pays actuellement ? » ; « Y a-t-il beaucoup de chômeurs ? »... Telles ont été les questions auxquelles les Brésiliens ont répondu.

« Si l'on pouvait agrandir notre minuscule bibliothèque ! Acheter d'autres livres, des revues intéressantes, des jeux pédagogiques... et mettre tout ce matériel à la disposition de ces personnes tellement "affamées" de savoir ! Nous pourrions ainsi atteindre non seulement les enfants et adolescents qui fréquentent notre centre, mais aussi leurs familles, leurs amis, leurs voisins. » C'est à la concrétisation de ce vœu des religieuses qui s'investissent au centre d'éducation communautaire, que se sont attelés les élèves de Segpa de Notre-Dame-d'Espérance. **VG**

rentes actions : fabrication et vente de bûches de Noël, organisation d'un cous-cous, d'une tombola... Cette année, l'opération Brésil a été reconduite. « Nous allons

essayer de continuer le projet de l'an passé pour vous aider pour votre bibliothèque. Nous avons pris conscience de vos problèmes et nous allons travailler pour vous soutenir. Il nous

1. Section d'enseignement général et professionnel adapté.  
2. Responsable pédagogique de la Segpa et professeur principal de la 3<sup>e</sup> Segpa.  
3. Institution Notre-Dame-d'Espérance, 16 rue Jean-Révollier, 42000 Saint-Étienne. Tél. : 04 77 93 54 20. Internet : <http://nde42.free.fr>

# L'école catholique en Suisse

En Suisse, pays où l'on compte presque autant de systèmes scolaires que de cantons, et pas moins de quatre langues officielles, il n'est pas facile de s'organiser au plan fédéral. L'enseignement catholique n'échappe pas à cette règle. Son avenir – sinon sa survie – passe par une plus grande implication de l'Église.

ÉTIENNE VERHACK<sup>1</sup>



La Suisse n'est guère étendue et relativement peu peuplée : ses 41 285 km<sup>2</sup> de superficie abritent 7,41 millions d'habitants. Ce pays fédéral se compose de 26 cantons, ayant chacun

une Constitution, un parlement, un gouvernement, une large autonomie fiscale et des compétences étendues, notamment dans le secteur scolaire.

D'un canton à l'autre, les différences sont grandes. Ainsi, celui de Zurich compte plus de 1,26 million d'habitants, quand celui d'Appenzell Rhodes Intérieures n'en recense que 15 000.

Les Suisses se partagent entre quatre langues officielles : l'allemand (63,7 %), le français (20,4 %), l'italien (6,4 %) et le romanche (0,5 %). Restent 9 % de la population qui ont une autre langue maternelle, une situation due à la forte présence de résidents étrangers (ils représentent 20,6 % de la population).

Le panorama religieux, pour sa part, est relativement peu différencié, avec 42 % de catholiques et 35 % de protestants<sup>2</sup>.

## L'Église et les cantons

En Suisse, le statut des religions varie selon les cantons ; la Confédération ne garantit que la paix religieuse. Dans la plupart des cantons, les Églises catholique romaine et évangélique réformée sont reconnues de droit public et peuvent même percevoir des impôts<sup>3</sup>. Dans deux cantons, ceux de Genève et de Neuchâtel, il y a une séparation entre les Églises et l'État, et dans un autre la situation est encore floue. En général, le système fonctionne bien, même si l'on peut rencontrer ici ou là, quelques problèmes. Les plus grandes différences

au niveau des cantons se situent dans le domaine financier : si dans certains d'entre eux, les Églises sont riches, dans d'autres les ressources sont au contraire limitées. Un autre problème réside dans le fait que les cantons ne reconnaissent de droit public que la corporation (organisée de façon démocratique) et non pas la structure canonique de l'Église (il y a de fait deux structures parallèles) ; en outre, les diocèses regroupent plusieurs cantons qui vivent souvent des situations très différentes.

## Un peu d'histoire

Comme à peu près partout en Europe dans le passé, en Suisse, les écoles catholiques étaient essentiellement des établissements de congrégations spécialisées dans l'enseignement. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les Ursulines y créèrent les pre-

mières écoles gratuites pour filles. Suivirent, entre autres, les Marianistes et les Frères des écoles chrétiennes. Cette forte présence congréganiste a été mise en cause une première fois au XIX<sup>e</sup> siècle, à cause d'un important processus de laïcisation qui a mené à la suppression de plusieurs ordres religieux, et une deuxième fois, à partir des années 1960, à cause cette fois du manque de vocations touchant plusieurs congrégations. Conséquence de ce qui précède : nombre d'écoles catholiques sont passées sous le contrôle direct des cantons, sans que l'Église locale s'alarme véritablement de ce changement d'identité.

mières écoles gratuites pour filles. Suivirent, entre autres, les Marianistes et les Frères des écoles chrétiennes. Cette forte présence congréganiste a été mise en cause une première fois au XIX<sup>e</sup> siècle, à cause d'un important processus de laïcisation qui a mené à la suppression de plusieurs ordres religieux, et une deuxième fois, à partir des années 1960, à cause cette fois du manque de vocations touchant plusieurs congrégations. Conséquence de ce qui précède : nombre d'écoles catholiques sont passées sous le contrôle direct des cantons, sans que l'Église locale s'alarme véritablement de ce changement d'identité.

## Organisation

La Fédération des écoles catholiques de Suisse (KSS/ECS/SCS<sup>4</sup>) est présidée par Beat Bollinger. Son secrétariat est assuré Vreni Fehr-Hegglin.

À la Conférence des évêques suisses (CES), M<sup>gr</sup> Pier Giacomo Grampa, évêque de Lugano, est responsable des écoles catholiques. Son adjoint est M<sup>gr</sup> Martin Werlen, père abbé d'Einsiedeln. Ce dernier se charge, en fait, de la plupart des relations avec les établissements, la majorité étant de langue allemande.

Il existe un annuaire des écoles catholiques de Suisse (ECS), qui regroupe les écoles par régions linguistiques et géographiques (cf. « Contacts et liens »).

## Effectifs

Au total, durant l'année scolaire 2005-2006, les écoles catholiques de Suisse accueillaient 9 861 élèves et étudiants : 6 205 élèves pour le degré primaire et le degré secondaire 1 ; 3 056 élèves pour le degré secondaire 2 ; 600 étudiants dans le degré tertiaire<sup>5</sup>.

## Formation des enseignants

Il n'existe aucun organisme de formation pédagogique spécifiquement



Suisse romande. Notre-Dame-du-Lac, à Genève.



Suisse allemande. Kollegium St. Michael, à Zug.



Suisse italienne. Istituto Sant'Eugenio, à Locarno.

Photos : D. R.

catholique. En ce qui concerne la formation continue des enseignants, la fédération KSS/ECS/SCS a très peu de moyens et ne peut donc organiser que des rencontres ponctuelles. Soulignons que les écoles catholiques collaborent étroitement avec la KAGEB/FECAS<sup>6</sup>. Cette fédération, qui œuvre dans le domaine de l'éducation des adultes, regroupe une trentaine de maisons de formation catholiques, de services spécialisés et d'associations à travers le pays.

### Financement

En Suisse, la liberté d'enseignement est garantie partout, mais, dans leur majorité, les cantons n'accordent aucun financement aux écoles catholiques, ni, plus généralement, aux établissements d'enseignement privé.

### Problèmes d'avenir...

Les problèmes actuels de l'école catholique en Suisse tiennent surtout dans :

– une diminution rapide du nombre des établissements, due aux nombreuses fermetures et au nombre insuffisant de créations ;

– une grande difficulté à travailler au plan fédéral, essentiellement à cause des obstacles linguistiques ;

– le fait que les écoles catholiques ne soient pas toujours la préoccupation majeure de l'Église de Suisse (sauf au Tessin, où l'on rencontre même deux écoles diocésaines, et à Zurich où les écoles catholiques sont subventionnées par l'Église locale).

Le risque est grand de ne plus voir bientôt en Suisse qu'une vingtaine d'écoles au total, et qui ne pourront être sauvegardées que si l'Église ou les cantons assurent leur financement. ♦

1. Secrétaire général du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEEC).
2. Les résultats du recensement effectué en 2002 indiquent que la Suisse comptait quelque 300 000 musulmans, 130 000 orthodoxes, un peu plus de 21 000 bouddhistes et près de 15 000 juifs. (Source : [www.religion.info](http://www.religion.info)).
3. Dans le canton de Fribourg, par exemple, les communautés catholique, protestante et juive, qui jouissent d'un statut de droit public, bénéficient d'un impôt spécifique, prélevé automatiquement dès lors que le contribuable déclare appartenir à l'une de ces trois communautés (Source : [www.religion.info](http://www.religion.info)).
4. *Katholischen Schulen Schweiz*/Écoles catholiques de Suisse/*Scuole Cattoliche della Svizzera*. Le site internet de l'enseignement catholique suisse (cf. encadré pour l'adresse) présente

- une entrée pour chacune des trois langues principales du pays.
5. Même si en matière de système scolaire, chaque canton a ses particularités, on peut considérer que le degré primaire et le degré secondaire 1, qui recouvrent les années de scolarité obligatoire, accueillent les élèves de 6 à 15 ans, et correspondent à nos écoles primaire et collège.
  6. *Katholische Arbeitsgemeinschaft für Erwachsenenbildung der Schweiz und Liechtensteins*/Fédération pour l'éducation catholique des adultes de la Suisse et du Liechtenstein. Internet : [www.fecas.ch](http://www.fecas.ch)

### Contacts et liens

- **Fédération : Écoles catholiques de Suisse (ECS), Alpenquai 4, Case postale 2069, CH-6002 Lucerne.**  
**Tél. : +41 41 227 59 80. Fax : +41 41 227 59 81.**  
**Internet : [www.ecolescatholiques.ch](http://www.ecolescatholiques.ch)**  
**E-mail : [info@katholischeschulen.ch](mailto:info@katholischeschulen.ch)**
- **Chargé des relations internationales (et plus particulièrement de l'Europe) : Don Patrizio Foletti, Directeur du Collegio Papio, CH-6612 Ascona**  
**Tél. : +41 91 785 11 65. Fax : +41 91 785 11 69.**  
**E-mail : [pat@liceodiocesano.ch](mailto:pat@liceodiocesano.ch)**
- **Pour consulter l'annuaire en ligne des écoles catholiques de Suisse : [www.ecolescatholiques.ch](http://www.ecolescatholiques.ch) (rubrique « Écoles »).**
- **Pour de plus amples informations sur la vie de l'Église, on consultera le portail francophone des catholiques de Suisse : [www.catholink.ch](http://www.catholink.ch)**

## « L'innovation dans le pilotage des filières BTS est à l'ordre du jour. »

Un document élaboré par Renasup (Réseau National d'Enseignement Supérieur privé)

### STRATÉGIE BTS-LMD

L'exemplaire : 1,50 € ; 1,00 € à partir de 100 ex.

Nom / Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... exemplaires. Ci-joint la somme de : ..... € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.



# Les Fourneaux de Marthe et

Mettre la main à la pâte peut permettre de reprendre pied dans sa vie.  
Aux Fourneaux de Marthe et Matthieu, à Suresnes, une quarantaine de jeunes adultes psychotiques se réinsèrent en produisant petits-fours, pains surprises et autres délices...

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

**C'**est une histoire qui me dépasse ! Le Patron, là-haut, m'a mise dans la crème au beurre ! » déclare Suzanne Vidon. Une charlotte sur la tête, l'œil brillant, elle ouvre les portes des Fourneaux de Marthe et Matthieu – un traiteur-Centre d'aide par le travail (CAT), géré par une association loi 1901.

Nous voici dans 300 m<sup>2</sup> en plein cœur de Suresnes, dans la banlieue ouest de Paris. Passé la porte d'entrée, on descend un escalier, et le cœur des cuisines est atteint. C'est là que s'activent, à mi-temps, une vingtaine d'employés handicapés. En rupture, à la suite d'une dépression ou d'un choc émotionnel trop fort, ils souffrent d'une maladie qu'on appelle psychose ou schizophrénie, considérée à juste titre comme très invalidante.

Ils sont tous suivis par un psychiatre et astreints à un traitement médicamenteux à vie. Mais ici, dans ce ventre chaleureux, ils travaillent, tout simplement, et gagnent leur vie. Pas n'importe comment : malaxer, broyer, donner forme, avec attention et précision, rééduque les cinq sens, repose le cerveau et le système nerveux. Faire la cuisine fait du bien, c'est commencer à se reprendre en main, à s'ancrer, avec les autres, dans une réalité charnelle et simple. C'est aussi faire travailler sa mémoire, son attention, sa concentration...

De la concentration, il en faut aujourd'hui à Lucas pour garnir sans faillir des centaines de petits-fours, à Arnaud, grand professionnel et chef de cuisine, pour garder un œil sur son



Léa et Hugo. Pour ces jeunes infirmiers en stage, le pain surprise n'a plus de secret.

planning de commandes, tout en veillant à être prêt à l'heure. Les clients (TF1, France Télécom, La Poste, André ou le Crédit Lyonnais...) apprécient le travail bien fait. Au programme de ce jour, pas moins de 1 100 canapés à tartiner. Demain, ce sera un cocktail de 2 000 personnes à assurer. Les verrines se remplissent de guacamole, le pain surprise monte d'un étage, grâce à la dextérité de Léa et Hugo, infirmiers stagiaires, qui travaillent

ici dans le cadre de leur formation, épisodiquement mais régulièrement. Car « la sécurité vient de la stabilité de l'équipe », explique Suzanne Vidon, créatrice de cette structure originale.

Comment se restructurer dans un travail aussi exigeant avec un personnel qui peut avoir des défaillances ? Avec l'aide de bénévoles (ils sont vingt en tout) qui tiennent leurs promesses de sérieux et de régularité, font face aux coups de feu, avec et comme les autres, et sont priés de parler cinéma plutôt que bleus à l'âme – les pysys, c'est dehors qu'on les voit. « Quand c'est raté, c'est nous qui le mangeons, mais malheureusement, cela n'arrive pas souvent ! » Manon sourit et continue de battre sa pâte à crêpes.

« Vous avez vu, comme ils ont l'air heureux ? Ce sont nos enfants ! » De grands enfants, de plus en plus adultes et autonomes, dont, en effet, Suzanne s'occupe avec amour. Elle leur donne chaque semaine des cours de tai-chi-chuan (pour eux, elle a passé son brevet de monitrice), organise des randonnées, des visites de musée et des séjours à la montagne : « Huit jours pour apprendre à vivre ensemble ! »

C'est la conviction d'une issue possible à la maladie mentale qui l'a toujours guidée. « Je n'ai pas fait tout cela pour une idée mais pour des personnes que j'aimais », admet-elle sans la moindre coquetterie.

Sacrée histoire, en effet, que celle d'une petite dame qui ne demandait rien à personne, sinon de pouvoir prendre ses clients au sérieux ! « J'ai été amenée à... Jamais, je n'ai décidé de créer un atelier de cuisine pour handicapés ! »



Aux Fourneaux. Un planning de pros à suivre de près ; les verrines de guacamole ; Suzanne Vidon en compagnie de Julia, jeune psychologue en stage, et d'Emmanuel, l'un des employés du CAT.



Photos : M.-C. Jeannot

# Matthieu

Quatre enfants, un mari compréhensif et dévoué, un cabinet libéral de praticienne de la méthode du docteur Vittoz<sup>2</sup>, Suzanne était animée par la passion de comprendre l'univers morcelé et angoissant dans lequel se meuvent les psychotiques. Ces hypersensibles sont devenus comme « poreux » à un monde extérieur qui les assaille et les agresse, alors que leur intellect n'est plus d'aucun secours. « Pour recharger ses batteries, il faut alors arrêter de penser, sentir la vie de façon concrète. »

## Avec des amis

Ce qu'elle sait, elle le met en pratique, dans sa cuisine. Notamment, avec Thomas<sup>3</sup>, un garçon venu de l'autre bout de la France, que dix ans de psychiatrie avaient difficilement stabilisé. Aucun médecin ne pensait possible de soulager davantage sa souffrance. Là, debout, dans le salon de Suzanne, lui que la maladie avait rendu sans réaction, s'entend dire : « Écoutez, Monsieur, vous n'êtes pas handicapé physique ni social. Vous avez fait des études, donc vous êtes intelligent, ce n'est pas possible qu'il n'y ait plus d'avenir pour vous ! »

« Alors, raconte Suzanne, pour la première fois, j'ai obtenu un regard vivant et j'ai décidé d'agir pour ceux qui souffrent de psychose. »

Au nom des bienfaits du travail manuel, elle pense d'abord à la réfection d'appartements, pour Thomas et aussi Emma, ses patients suivis en consultation individuelle. Puis, elle rencontre le fondateur de La Table de Cana<sup>4</sup>, le père Franck Chaigneau. Depuis toujours, Suzanne aime faire la cuisine... Sa maison est assez grande pour y faire travailler Thomas et Emma, ainsi que d'autres qui rejoignent l'endroit peu à peu. Ils y passent de plus en plus de temps : « On faisait des tartes pour les copains deux après-midi par semaine, et j'ai vu arriver trois autres psychotiques alors que je n'avais rien demandé. »

Au bout de deux mois de ce système D, son mari estime impossible de continuer ainsi. « Je me suis alors décidée à aller voir le maire de Suresnes pour lui demander une cuisine plus grande, convaincue qu'il refuserait. Mais il m'en a proposé une dans une annexe de la mairie ! À chaque fois que je pensais : cette fois, ça y est, je suis bloquée, j'avais une réponse positive et la voie s'ouvrait. J'ai souvent eu l'impression d'être portée par une énorme vague. »

Suzanne ferme donc son cabinet de psychothérapeute, va voir un grand traiteur qui lui propose son aide pour la former. Il lui apprend à faire la ganache comme une professionnelle.

© M.-C. Jeannot



Une compétence qu'elle transmet aussitôt. Elle rencontre ensuite Michel Gilibert, alors secrétaire d'État chargé des handicapés et des accidentés de la vie, et comprend qu'elle va devoir entrer dans les normes administratives : faire constater qu'elle fait tourner... un CAT !

« Je me suis dit qu'entre  
une besogneuse et  
un contrôleur des impôts,  
on aurait de bons patrons ! »

C'est en 1991 que les Fourneaux de Marthe et Matthieu sont ainsi agréés, à l'essai, pour trois ans. L'expérience est finalement validée par la DDASS<sup>5</sup> qui ne peut que constater l'excellence des résultats. Le nom ? Suzanne l'a trouvé deux ans plus tôt, avec des amis, en bavardant. « Fourneaux » s'imposait, « Marthe » aussi, mais la flanquer de Marie aurait exclu tous ceux pour qui l'Évangile n'est qu'une belle histoire (et les employés du CAT sont tous de confessions différentes ou athées). Ce sera donc « Matthieu » : « Entre une besogneuse et un contrôleur des impôts, on aurait de bons patrons ! »

Ensuite, tout s'enchaîne. Une publicitaire, sœur d'un malade, dessine le logo. « Quand on fait quelque chose pour les autres, avec beaucoup d'énergie, on est à chaque fois aidé ! Si je n'avais pas été croyante, je le serais devenue... », raconte Suzanne. Aujourd'hui, Thomas travaille toujours au CAT et a trouvé son équilibre affectif et social. Emma fait maintenant de l'archivage chez un dentiste et mène une vie paisible. Suzanne, à 69 ans, passe peu à peu la main et n'assure plus au CAT que deux après-midi par semaine, plus les cours de tai-chi-chuan : « Je suis un peu

la grand-mère de tout le monde ! » Des professionnels, dont un chef de cuisine, deux cuisiniers et un pâtissier diplômés sont venus renforcer l'équipe.

C'est Thierry Colin, le directeur, qui assure la continuité commerciale et administrative de la maison, et surtout l'accueil des jeunes adultes handicapés. Les candidats voient un psychiatre, un psychologue et... lui : « Si les avis sont concordants, c'est oui. Je me base sur la capacité et la motivation à se plier aux exigences d'un travail collectif : apprendre, recevoir des consignes de travail, être contrôlé et subir parfois des enjouades. »

## Avec les banquiers

Cinquante pour cent des candidats renoncent<sup>6</sup>, confrontés à la réalité d'un travail qui exige de se lever tôt, de se faire évaluer, de recevoir des ordres. « Des éléments de nature structurante mais frustrante. Tout le monde n'a pas envie d'assumer cela », explique Thierry. Une fois intégré à l'équipe, on se forme en binôme, par la méthode classique de l'apprentissage. Et bientôt, pesées et nettoyage, essentiels dans ce travail physique très réglementé, n'ont plus de secret pour personne.

Au bout de trois ans, certains s'installent, pratiquement à vie. D'autres « nous quittent car ils peuvent gérer leur maladie, n'en ont plus honte et ont leurs projets », dit Suzanne. Environ 5 à 10 % des effectifs se réinsèrent en milieu ordinaire tous les ans. « Ils reviennent nous dire bonjour ! »

Bientôt, il leur faudra noter une nouvelle adresse sur leur carnet : les Fourneaux déménagent, pour plus grand. 1 200 mètres carrés à Colombes. Avec l'aide des banquiers, qui savent repérer les affaires qui marchent ! ♦

1. Adresse : 25 rue Émile-Duclaux, 92150 Suresnes. Tél. : 01 46 97 04 09. E-mail : commercial.fourneaux@wanadoo.fr - Les dons pour aider le CAT sont déductibles des revenus imposables. Passer des commandes est aussi un moyen de l'encourager. Les livraisons se font dans un rayon d'environ 30 kilomètres autour de Paris. Les produits sont préparés pour une consommation le jour même.

2. Roger Vittoz (1863-1925), médecin suisse, a élaboré une méthode de rééducation du contrôle cérébral.

3. Les prénoms ont été changés.

4. Autre CAT traiteur.

5. Direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

6. Il n'y a que 44 places, le CAT est souvent obligé d'inscrire sur liste d'attente.



Relais. Suzanne Vidon à côté du directeur, Thierry Colin.

© M.-C. Jeannot

# Musique religieuse et champs disciplinaires

En novembre dernier, l'Ifer<sup>1</sup> invitait à réfléchir sur un thème nouveau : « Littérature, musique et religion ». Compte rendu d'une enseignante qui a suivi avec enthousiasme cette semaine de formation.

ISABELLE MIMART

Oui, j'étais toute remplie du conte, et je brûlais de le redire. » Je n'ai probablement pas la naïveté de Zerbinette qui prononce ces mots dans *Les Fourberies de Scapin* (Acte III, scène 4), mais j'ai son enthousiasme. Comment vous « redire » toute la richesse de la semaine « Littérature, musique et religion » ?

L'intitulé de cette session, qui s'est déroulée à l'Ifer de Dijon du 19 au 23 novembre 2007, était à la fois rassurant – « littérature » et « religion » ont déjà figuré dans les thèmes de nos semaines de travail – et un peu déconcertant – « musique » annonçait une nouveauté. D'autant que ce sujet, tout à fait original dans les programmes de formation, s'adressait à tous les enseignants – et donc pas aux seuls professeurs de musique. Mais, lors de ces journées, nous sommes toujours invités à une ouverture bien au-delà de notre discipline.

« La musique dans sa dimension créatrice et spirituelle », « La musique spécifique du christianisme », « Les rapports ambigus entre texte et musique dans le religieux »... Ce ne sont que

quelques titres de conférences, il n'est pas question d'en donner ici une liste exhaustive, mais d'entrer davantage dans la problématique de la semaine afin de « la conter ».

Le piano et le lecteur de CD, à côté de la table des conférenciers, n'étaient pas des éléments de décor. Ils nous annonçaient que nous allions vivre cette semaine avec la musique. La découverte du patrimoine est toujours centrale dans nos sessions. Ici, nous étions certains de faire l'expérience quotidienne du patrimoine musical, certains d'en être nourris au cœur des apports de nos conférenciers.

Étudier  
une œuvre religieuse  
fait partie du socle commun.

Pour tenter d'être claire dans le conte des grands moments de ces cinq journées si riches, je suivrai trois lignes conductrices entre lesquelles il y a bien sûr des liens que chacun est amené à faire différemment : une

ligne sensible, une autre plus intellectuelle, une dernière que je qualifierai de déroutante. Toutes se rejoignent évidemment sous le signe de l'enrichissement de nos pratiques pédagogiques.

La première intervention véritablement musicale, celle de M<sup>gr</sup> André Dupleix<sup>2</sup>, a constitué l'approche sensible. Il nous a entraînés dans la dimension créatrice de la musique, en accompagnant ses propos d'illustrations picturales et musicales – l'ouverture de *La flûte enchantée* de Mozart, *Le vent de l'Esprit* de Messiaen, notamment – pour montrer « les perspectives infinies » auxquelles invite l'art. Il nous a proposé ensuite, aux côtés d'un compositeur et de deux chanteuses, une démonstration vivante et émouvante du fait que la musique est pétrie d'humain – doigts sur le piano, voix, corps, fragilités étaient palpables –, laissant pourtant déjà soupçonner que « la musique est, peut-être, la forme la plus accomplie de l'acte créateur [...], qu'elle est l'art qui transmet le plus », nous interpellant dès à présent aussi dans nos préoccupations d'enseignants – « L'art musical est un art pédagogique ».



D.R.



© M. Maithgen

Au piano. Yves Audard (à gauche) et M<sup>gr</sup> André Dupleix ont enrichi leurs propos de quelques illustrations musicales.



La répétition de la maîtrise de la cathédrale Saint-Bénigne, proposée le lendemain, répondait parfaitement à ces propos : des jeunes, qui auraient pu être nos élèves, ont travaillé le chant sous la direction d'Alain Chobert. Il s'agissait de chants liturgiques de Noël, une forme d'enseignement du fait religieux par le biais de la musique. Le rythme, la dynamique s'avéraient les mêmes que dans nos classes, seul le contenu pouvait être différent. Recommencer, encore et toujours, mais seulement après des encouragements fréquents : les « *Je vous félicite* » invitaient, en effet, à faire toujours mieux et toujours plus ensemble.

L'émotion, la pédagogie, l'approche sensible par le savoir-être, le savoir-faire, nous ont peu à peu menés vers une exigence peut-être plus intellectuelle car tout est lié : nous ne pouvons nous passer du savoir savant pour être professionnellement crédibles.

## La place du chant

Les sessions de l'Ifer, soutenues par le secrétaire général de l'enseignement catholique, Éric de Labarre, nous proposent de rencontrer des spécialistes et des chercheurs qui nous exposent brillamment leur travail, sans intermédiaire. Ce fut le cas avec Emmanuel Bellanger, directeur de l'Institut d'art sacré de Paris, François-Xavier Cuche, professeur émérite de l'université Marc-Bloch à Strasbourg, ou Patrick Piguët, professeur à l'Institut d'art sacré de Paris.

Le premier, évoquant « *les rapports entre texte et musique dans le cadre religieux* », a précisé que si l'on applique une musique sur un texte, il y a déformation du texte, mise en espace de ce texte dont l'intermédiaire est un corps, une voix humaine. Apparaissent alors trois types d'exigences : d'ordre esthétique (y a-t-il adéquation entre la grandeur du mystère exprimé dans le texte et la beauté de la musique ?) ; d'ordre éthique (quel est le lien entre ce qui est chanté et ce qui est vécu ?) ; d'ordre spirituel (y a-t-il un don particulier, une possibilité nouvelle d'être touché par la Parole de Dieu ?).

D'extraits musicaux (chants grégoriens à la cathédrale de Strasbourg, Palestrina, Monteverdi, petit motet de Sébastien de Brossard) en propos, les questions s'enchaînaient encore : quelle est véritablement la fonction de la musique ? Comment la perfection d'une conception polyphonique très architecturée chez Palestrina cherche-t-elle à montrer la perfection de Dieu ? Ou encore, avec Monteverdi et le surgissement du chant soliste : comment la voix est-elle fascination car elle est l'imitation des mouvements de l'âme ?

Emmanuel Bellanger a également évoqué

des contradictions, par rapport à la place du chant, perceptibles jusque dans *Les Confessions* de saint Augustin avouant « [...] parfois j'accorde au chant plus d'honneur qu'il n'y convient », avant de s'extasier plus loin : « [...] s'il y a du chant c'est enflammé » (et notre conférencier de préciser que chez Calvin c'est « *en flambé* » !).

Que dire de la musique qui rayonne par elle-même car elle fait naître une expérience par ses propres résonances ? L'écoute à ce moment-là d'un extrait de la *Passion selon saint Jean* de Bach (« Le reniement de Pierre ») nous propose tous les « possibles » : le texte est premier dans le récitatif, puis il y a un mouvement d'intériorisation dans « *Seigneur, prends pitié face à mon péché* », puis une appréhension du texte plus forte dans le choral « *Jésus est ma joie* ».

De la méditation à la mystique du XVIII<sup>e</sup> siècle avec Fénelon, le lien s'est tout naturellement fait avec l'apport de François-Xavier Cuche, rejoignant l'entrée privilégiée « Littérature et religion », car l'œuvre de Fénelon, avant tout théologien mystique, se déduit de son attitude spirituelle. La conférence, passionnante, a évoqué la doctrine du « *pur amour* » qui distingue cinq degrés dans l'amour de Dieu, depuis l'amour de pure concupiscence jusqu'à l'amour totalement désintéressé – le « pur amour », donc – qui prône le sacrifice de chacun pour la prospérité de tous.

A été développé ensuite l'immense apport du chef-d'œuvre de Fénelon, *Les Aventures de Télémaque* publié en 1699. Nous, en tant que professeurs, avons été fascinés par ce modèle de pédagogie qui met au cœur de sa démarche le récit initiatique. Une question centrale a alors été posée : pourquoi un mythe païen pour exprimer en réalité une pensée chrétienne ? Si, chez Bossuet, le modèle politique vient de l'Ancien Testament, chez Fénelon, il vient de l'Évangile ; on peut dire que la figure christique y est omniprésente. Il s'agit bien du message chrétien mythologisé dans le récit fictif.

La conclusion nous a proposé un retour vers la musique car le style de Fénelon, fait de « *fondus enchaînés* », de répétitions et redondances, de nombreuses juxtapositions, relève d'un univers musical dont le phrasé est proche de celui des opéras, toujours plein de passion. Le *Télémaque* est davantage une épopée qu'un roman, donc une œuvre poétique, musicale et métaphorique. Il n'est pas surprenant que l'on ne compte plus les opéras inspirés de Fénelon : Campra, Scarlatti, Gluck, Mozart avec le célèbre *Idoménée, roi de Crète*.

La conférence de Patrick Piguët, « *La musique, part sacrée de la poésie* », a relié subtilement tous les domaines déjà évoqués. L'ap-



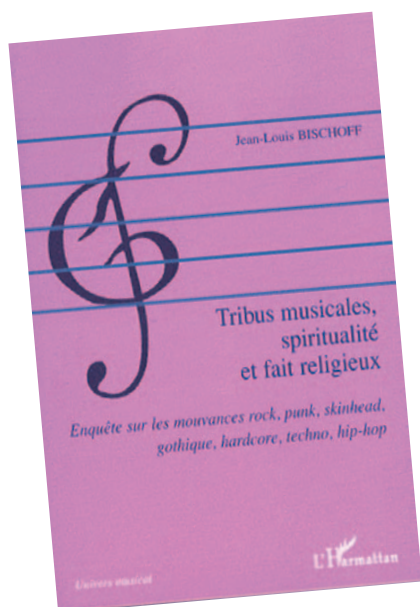
Voix immortelle. La « version légendaire » du Chant de la terre de Mahler, enregistrée par Kathleen Ferrier, peu de temps avant sa mort, a porté la méditation des stagiaires.

proche sensible dans la musique se retrouvait ici dans la poésie ; la notion de rapport au sacré, déjà présente, se révélait encore davantage avec le mouvement poétique pour qui ne suit pas la musique. « *Qu'est-ce donc que la musicalité dans la poésie ?* » « *La musique est-elle la part sacrée de la poésie ?* » De questionnement en questionnement, des réponses s'esquissaient : « *La musicalité dit la présence au monde [...], elle puise dans l'éternel* », a dit le poète Yves Bonnefoy, en 1991, au cours d'une conférence sur Mozart. Une musique qu'il voyait aussi comme « *une promesse intenable en poésie* ». Ces derniers mots, Patrick Piguët les laissait à notre méditation, alors que son intervention s'achevait sur un poème d'Yves Bonnefoy, *À la voix de Kathleen Ferrier*<sup>3</sup>, et sur la dernière partie – interprétée par Kathleen Ferrier, en 1952, très peu de temps avant sa mort – du *Chant de la terre* de Mahler.

## Approche du hip-hop

La demi-journée consacrée à la mouvance hip-hop, animée par Jean-Louis Bischoff<sup>4</sup>, professeur de philosophie, et quelques-uns de ses étudiants de l'École supérieure d'art et de communication de Paris, a été très riche. Peut-être peut-on dire que cette ligne-là est plus déroutante, non pas parce qu'elle manque d'intérêt, mais parce qu'il s'agit d'un domaine mieux connu des jeunes – donc de nos élèves – que de nous-mêmes. Beaucoup d'enseignants présents ont effectivement avoué « *ne rien y connaître* ».

Les propos de Jean-Louis Bischoff présentant d'abord la genèse et les grandes étapes du mouvement ont donc été très écoutés. Des extraits musicaux, des clips vidéo, une approche de textes de rappeurs ont permis de faire saillir les valeurs de la tribu musicale, contrebalancées par ses contre-valeurs.



**Culture jeune.** Jean-Louis Bischoff a analysé des courants musicaux dont la plupart des adultes ignorent tout.

Le mouvement hip-hop, né dans le Bronx dans les années 70, pour canaliser la violence des gangs, se déploie dans la sphère esthétique, dans la sphère corporelle et dans l'écriture. Certains noms – James Brown, Beastie Boys, Public Enemy, NTM ou Eminem – ne nous étaient pas inconnus, mais leur revendication de l'amour du bruit, leur révolte sociale, la perversion, ou encore l'inflation de l'ego avaient tendance à nous rendre aveugles aux valeurs de respect (envers les autres rappeurs, les autres ethnies, la famille) explicites pourtant dans ces mots : « [...] l'africain est mon frère. / Le musulman, le juif, je respecte leurs prières<sup>5</sup>. »

Un enjeu de taille a été soulevé : le religieux et le spirituel présents dans ces mouvements musicaux ne sont pas forcément dangereux ou sataniques, les instances chrétiennes les prennent-elles suffisamment en compte? Pourquoi refuser de s'intéresser à ces formes musicales souvent alimentées par l'islam? Ne sont-elles que du « spirituel sauvage »? Peut-être pourrait-on chercher dans « le petit » de « l'infiniment grand », peut-être y rencontrerions-nous l'Homme tiraillé entre vice et vertu?

Les étudiants qui travaillent avec Jean-Louis Bischoff, en lien avec l'Ifer, ont proposé une remarquable recherche sur un des mouvements musicaux contemporains. Pourquoi ne pas répondre « présent » à leur offre d'intervention dans les établissements? Il s'agit, sans chercher la nouveauté pour la nouveauté, sans faire de « jeunisme », de toujours tendre vers une culture libre qui ne peut se concevoir sans la diversité. Notre rôle de professeur ne consiste-t-il pas à maintenir des liens entre la

culture du passé et celle d'aujourd'hui, afin de ne pas faire des mouvements contemporains un art à part?

## Concert d'orgue

La journée entièrement confiée à Yves Audard, inspecteur pédagogique régional de musique, organiste titulaire de Saint-Thibault à Joigny (Yonne), a donné toute sa cohérence à l'ensemble de notre semaine. Elle a constitué une extraordinaire synthèse des autres journées. Une présentation de la musique spécifique du christianisme a montré que notre époque se nourrit toujours des héritages antiques, a rappelé que la musique des chrétiens a engendré une écriture musicale universellement adoptée, et a favorisé l'éclosion d'une polyphonie consciente et construite.

Nous avons été peu à peu invités à aller au-delà de cet enrichissement historique vers la façon de l'enseigner; et nous qui, dans notre grande majorité, n'étions pas spécialistes de musique, avons été touchés par la ressemblance des pratiques pédagogiques, quelles que soient nos disciplines. Nous avons particulièrement apprécié de prendre la place de l'élève; nous avons... chanté, travaillé sur des

étudier une œuvre religieuse fait partie du socle commun, puisqu'il s'agit d'aider les élèves à approfondir notre culture, en particulier, la culture européenne.

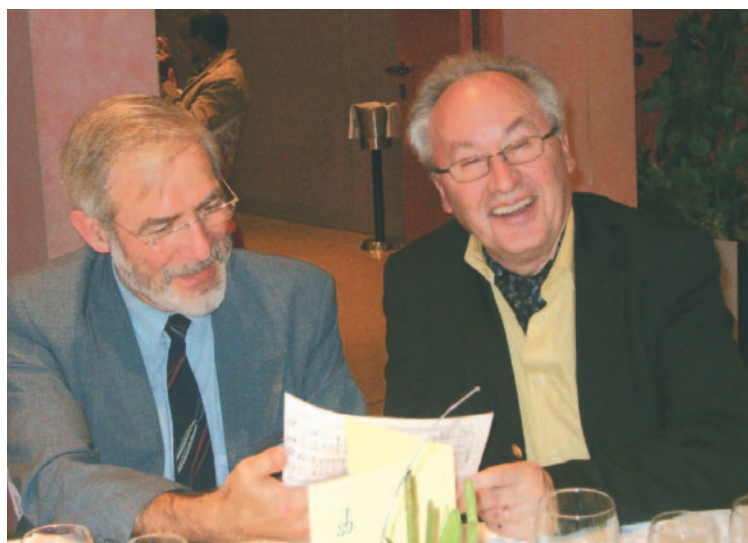
C'est au côté de Dominique Richaud, organiste titulaire de l'église du Sacré-Cœur de Dijon et facteur d'orgue, qui nous a accueillis, que nous avons retrouvé Yves Audard pour un concert d'orgue – c'est alors qu'entre d'autres œuvres merveilleuses, nous avons reconnu les *Litanies* déjà évoquées, et ce « *tourbillon joyeux* » a pris un sens infiniment riche pour chacun de nous, initié auparavant : la culture, l'intelligence, la pratique pédagogique et l'émotion se rejoignent!

Gérard Gobry<sup>6</sup> a terminé notre parcours par une méditation sur l'inspiration, l'écriture, l'œuvre d'art qui passe de l'homme à l'homme, insistant sur le mystère de l'homme créateur. C'est par une réflexion sur la nature humaine que commence et s'achève toujours la question du fait religieux, ainsi exprimée par Jean Dalès<sup>7</sup> : « *Le fait religieux, c'est l'homme.* »

Les sessions de l'Ifer sont une interpellation de chacun dans sa propre situation éducative. À travers le « savoir savant » reçu, chacun aura à s'engager dans un questionnement personnel de pédagogue. René Nouailhat<sup>8</sup> redit souvent : « *Il y a de l'observable, mais au-delà...*

*que faire de l'indicible et de l'invisible ?* »

Une semaine aussi riche que celle-ci a semé mille éléments de réponse pour enrichir la réflexion des enseignants que nous sommes. ♦



**Chefs d'orchestre.** Gérard Gobry (à g.) et René Nouailhat, respectivement directeur et fondateur de l'Ifer.

rythmes, écouté de la musique, suivi les lignes mélodiques au piano afin de comprendre comment on peut faire étudier une œuvre au programme du baccalauréat : les *Litanies pour orgue* de Jehan Alain. Ce fut une démonstration brillante, qui ne s'est pourtant jamais enfermée dans la technicité. Nous avons été convaincus que tout est possible, que nous ne devons pas nous priver d'oser proposer une véritable culture artistique à des adolescents d'aujourd'hui! D'autant plus que, nous rappelle celui qui est bien à ce moment-là un représentant officiel de l'Éducation nationale,

1. Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions, Centre universitaire catholique de Bourgogne, 69 avenue Aristide-Briand, 21000 Dijon. Tél. : 03 80 73 45 90. Internet : www.cucdb.fr

2. Secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France.

3. Extrait du recueil *Hier régnant désert* (Mercure de France, 1959).

4. Auteur de *Tribus musicales, spiritualité et fait religieux – enquête sur les mouvances rock, punk, skinhead, gothique, hardcore, techno, hip-hop*, L'Harmattan, 2007, 291 p., 26,50 €.

5. Extrait de *Shoota Babylone* du groupe Assassin.

6. Directeur de l'Ifer.

7. Père jésuite, décédé en janvier 2007. À lire, sa contribution, intitulée « Le fait religieux n'est-il pas l'homme lui-même ? », dans « Relier enseignement et fait religieux », hors-série d'*Enseignement catholique actualités* (mars 2005), pp. 24-25.

8. Fondateur de l'Ifer, responsable de la mission « Enseignement et Religions » du Sgec.

### Savoir +

➤ Isabelle Mimart, professeur de lettres au lycée d'Amboise à Albi (Tarn), est coordinatrice diocésaine de la mission « Enseignement et religions » du Secrétariat général de l'enseignement catholique.

« *Ni une mode  
ni une matière  
à option !* »



## BON DE COMMANDE

LE FAIT RELIGIEUX DANS LES DISCIPLINES :  
une intégration progressive

8 € l'exemplaire

6 € l'ex. à partir de 5 ex. ; 5 € l'ex. à partir de 10 ex.

NOM / ÉTABLISSEMENT : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

Souhaite recevoir : ..... exemplaires. Ci-joint la somme de : ..... € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.

# France, terre d'asile

*La toute nouvelle Cité nationale de l'histoire de l'immigration veut contribuer à construire un regard positif sur ces hommes et ces femmes d'origine étrangère venus s'installer en France depuis 200 ans.*

Cela faisait près de vingt ans qu'on en parlait. Vingt ans que des historiens et des militants associatifs portaient cette Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Sans cesse ajournée par les gouvernements successifs, elle sera finalement lancée par Jacques Chirac en 2002. Il aurait dû inaugurer le lieu en avril 2007. Mais bien des obstacles se sont dressés sur la route de ce délicat projet. Comment muséifier un phénomène vivant et visible ? À cette question se sont ajoutés des retards de chantier, et la démission brutale de huit historiens du conseil scientifique, au printemps dernier. Ils marquaient ainsi leur opposition à la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale.

Le choix même du lieu n'est pas sans ambiguïté, puisque ce mémorial de l'immigration a élu domicile dans le pompeux Palais de la Porte Dorée, à l'orée du bois de Vincennes, à Paris, construit pour l'exposition coloniale de 1931. Autant dire à la gloire des colonies et de l'Empire français.

Résultat ? La Cité n'a ouvert que le 10 octobre dernier, en pleine polémique sur la position du gouvernement vis-à-vis de l'immigration – reconduites en masse de « sans-papiers » à la frontière, amendement Mariani sur les tests ADN, notion d'immigration choisie... Et l'inauguration s'est faite en catimini.

Mais faisons fi, un instant, de tout cela. Prenons un ticket d'entrée<sup>1</sup> et montons au troisième étage de cet immense building. Car il faut aller visiter l'exposition permanente de la Cité, intitulée *Repères*, pour se faire sa propre opinion. Le sujet est délicat, son traitement ne l'est pas moins. On sort de là un peu rasséréné. Aucune position tranchée, manichéenne. Une tentative, plutôt, de montrer la réalité d'une immigration, vieille de 200 ans, les points communs entre hier et aujourd'hui. France, terre d'asile ? Elle a parfois ouvert ses bras tout grands, elle les a aussi parfois refermés



Les extraits de films jouent un rôle essentiel.

violemment, rejetant derrière ses frontières tous ceux qui n'avaient pu y entrer à temps. La muséographie peut dérouter. Mur d'images et objets personnels d'immigrés d'hier et d'aujourd'hui ; valises, postes de radio et autres vieux jouets suspendus ; images satiriques évoquant le regard des Français sur les « étrangers » ; éléments d'archives, photos de presse, textes, cartes du monde retraçant le parcours de ces populations en transit... se confrontent à des œuvres contemporaines et à des installations souvent émouvantes parlant des troubles identitaires, des foyers de travailleurs, des absents, du sentiment d'être en suspens entre deux mondes, de n'être jamais tout à fait d'ici et plus tout à fait de là-bas...

On s'y perd un peu, au début. Puis, progressivement, émergent une cohérence et, pour le visiteur, une envie d'aller plus loin. L'exposition permet, de manière interactive, de faire se rencontrer les dimensions historique, sociologique et artistique.

## Raisons vitales

Il y a aussi ce que l'on aimerait voir et que l'on ne voit pas pour l'instant, notamment le lien entre les anciennes colonies et tous ces « indigènes » venus sur le sol du colonisateur et qui n'ont pas toujours pu trouver leur place et être acceptés en raison de préjugés tenaces. Manque ou oubli volontaire ? Dans un tel lieu, on peut penser que le sujet sera un jour véritablement traité. Quoi qu'il en soit, cette Cité devrait faire réfléchir, et faire passer un message de tolérance et d'ouverture aux autres cultures. Car l'exil est rarement un choix volontaire, mais souvent dicté par des raisons vitales. Et parce que derrière tous ces regards et toutes ces histoires, il y a des personnes. Des personnes qui ont immigré parfois au péril de leur vie. Et des vies qui se sont fracassées contre l'incompréhension et le rejet.

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Au prix (plein tarif) de 5 € (en période d'exposition) ou de 3 € (hors période d'exposition). Il existe des tarifs réduits et de nombreux cas de gratuité. On en trouvera le détail, en même temps que d'autres renseignements, dans la rubrique « Infos pratiques » du site internet de la Cité (cf. ci-dessous).

➤ Cité nationale de l'histoire de l'immigration, Palais de la Porte-Dorée, 293 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Réservation obligatoire pour les groupes : 01 53 59 64 30. Internet : [www.histoire-immigration.fr](http://www.histoire-immigration.fr) En 2008, « Année européenne du dialogue interculturel », la Cité organisera colloques, conférences et expositions temporaires.



Des objets du quotidien des immigrants.

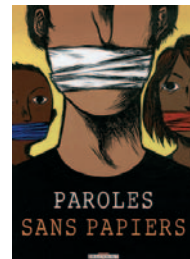
## À LIRE



● Une partie de la population française plonge ses racines dans l'ex-empire colonial. Combien de stéréotypes, d'idées reçues sur l'immigré d'aujourd'hui viennent de l'image de l'indigène d'hier ? Ce livre viendra combler le manque dont nous parlons dans notre article sur l'exposition. Pascal Blanchard, Nicolas Bancel, *De l'indigène à l'immigré*, Découvertes/Gallimard, 2000, 128 p., 12,50 €.



● En retraçant les grandes étapes des migrations qui ont marqué notre pays, l'auteur brosse le portrait d'une France riche de sa diversité. Émile Temime, *France, terre d'immigration*, Découvertes/Gallimard, 160 p., 13,50 €.



● Des dessinateurs de BD retracent neuf récits de vie de sans-papiers. Ils passent la frontière ou se font larguer dans le désert à moins que la mer ne les refoule. C'est aussi un album sur la peur et l'horreur de devoir fuir sa terre. David Chauvel et Alfred (dir.), *Paroles sans papiers*, Delcourt, 2007, 72 p., 14,95 €.

# Du pays noir au pays vert

*Pays'âges*, une exposition proposée par le musée d'Histoire naturelle de Lille, entraîne le visiteur dans une traversée de l'histoire. Celle d'un paysage, avec une question : quels rapports homme et nature doivent-ils cultiver pour rester vivants ?

Les expositions consacrées au travail humain sont assez rares pour être signalées. En voici une de grande qualité. Intitulée *Pays'âges*<sup>1</sup>, elle est labellisée d'intérêt national par le ministère de la Culture et de la Communication. Et ce, à l'heure où le site du bassin houiller du Nord - Pas-de-Calais est en passe d'être classé par l'Unesco.

En 1907, dans ce qui était encore le quartier des facultés de Lille, on inaugure le musée houiller de la ville au sein du musée d'Histoire naturelle. Aujourd'hui, sur 1 000 m<sup>2</sup>, on y célèbre cet anniversaire, en retraçant l'épopée de ce qui fut la principale activité économique de cette région modelée par l'or noir.

Première salle, dépaysante : nous sommes en pleine forêt équatoriale. Eh oui ! Il y a 300 millions d'années, une vaste forêt recouvrait le Pas-de-Calais, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne et la Silésie<sup>2</sup>, explique Sophie Beckary, conservateur de l'exposition. Voyez ce gigantesque lépidodendron<sup>3</sup> et son « morceau » de racines : seize mètres de long. Impossible d'en déployer la ramure sous un plafond de huit mètres (des banderoles l'évoquent). Végétaux et animaux, apparus au fil des ans, sont eux reproduits en taille réelle : un mille-pattes d'un mètre de long, une libellule de 70 centimètres d'envergure.

Peu à peu, le bois dont les racines baignent dans l'eau se décompose. Une carte géologique du bassin minier, faite de plaques de verre superposées, nous permet de suivre le travail du temps et l'enfouissement des veines. À partir de 1665, on découvre le charbon dans le Boulonnais, mais son exploitation, présentée dans les salles sui-



Géant ! Un lépidodendron de 16 mètres avec une libellule de 70 centimètres, ça n'existe plus.

«vantes, prendra plus d'ampleur à l'est. L'activité humaine, qui se situait près des rivières, va maintenant se concentrer dans les villes. La machine à vapeur permet à l'industrie de se libérer de l'emprise de l'eau.

## Terrils de jeu

Les métiers du charbon sont ensuite exposés : des ouvrières, les « hiercheuses », poussaient les wagonnets remplis de minerai. Des enfants, les « galibots », travaillaient aussi comme manœuvres. « *Le propos de l'exposition n'est pas de dénigrer le pays noir, mais de mettre l'accent sur les prouesses techniques qui ont marqué cette époque.* » Une époque que racontent des maquettes – comme celle des hauts-fourneaux de Denain, construite par le personnel de l'usine pour l'Exposition universelle de 1889. Le charbon contribuait alors à éclairer les villes, puisqu'en brûlant il dégageait le gaz de houille qui alimentait les becs de gaz.

La dernière salle nous propulse dans l'avenir : des terrils sont devenus terrains de jeu. Dans un million d'années, que restera-t-il ? Des déchets radioactifs, c'est certain. « *Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* », disait Saint-Exupéry...

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Jusqu'au 3 août 2008. Musée d'Histoire naturelle, 19 rue de Bruxelles, 59000 Lille. Tél. : 03 28 55 30 80. Réservation pour les visites de groupes : 03 28 55 30 87.
2. Région répartie entre la Pologne, l'Allemagne et la République tchèque.
3. Fougère arborescente fossile ayant participé à la formation du charbon.



## DES PISTES POUR LES ENSEIGNANTS

Deux documents liés à l'exposition *Pays'âges* offrent aux enseignants des approches thématiques très différentes.

Le catalogue\* explore les trois facettes de l'exposition : géologique, industrielle et technique, artistique. La parole est aux spécialistes. Patrick De Wever, professeur de géologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, Jean Broutin, professeur de paléobotanique et de paléoécologie à Paris-6, et Didier Néraudeau, professeur de géologie à Rennes-2, expliquent les fossiles, ces archives terrestres qui nous racontent la forêt d'où est né le charbon. Jean-Pierre Laveine, conservateur université au musée d'Histoire naturelle de Lille, s'intéresse à la formation du charbon, en tant que tel. Son collègue, André Dhainaut, revient sur l'extraction du charbon et le rôle des ingénieurs des mines et des géologues. Quant à Patrick Le Nouène, directeur des musées d'Angers, et Sandrine Balan, directrice du musée municipal de Semur-en-Auxois, ils s'arrêtent sur les œuvres de peintres locaux – tels Louis-Étienne Watelet et Louis-Bernard Coclers – qui dessinent la naissance de paysages industriels.

Le dossier pédagogique, disponible en ligne\*\*, souligne les nombreux liens avec les programmes du primaire et du secondaire, d'une exposition qui « se prête particulièrement bien à une exploitation transversale ». Citons quelques titres des neuf fiches pédagogiques : « Les fossiles et la fossilisation », « La révolution industrielle », « Lecture du paysage actuel », « Les énergies dans le paysage de demain »...

MCJ

\* Édité par le musée d'Histoire naturelle de Lille, 10 €.

\*\* Il compte 28 pages téléchargeables au format PDF, à l'adresse : [www.programme-itineraires.fr/images/enseignants%20paysages.pdf](http://www.programme-itineraires.fr/images/enseignants%20paysages.pdf) - Soulignons que les enseignants peuvent effectuer une prévisite de l'exposition (sur réservation uniquement, au 03 28 55 30 87) et que les 7-12 ans se verront remettre un livret de visite à l'accueil du musée.



## UN CHRÉTIEN ENGAGÉ

Disparu le 14 avril 2007, l'historien René Rémond était un observateur attentif de la vie politique et de la société française. Catholique « conciliaire », y compris « *quand la mode advint chez certains de faire la moue devant le concile* », comme le rappelle avec justesse le journaliste Bruno Frappat dans sa préface en forme d'hommage, « *il pensait que toute question humaine valait engagement, réflexion, association du cœur, de l'intelligence, de la culture et de la foi* ». En parcourant ces chroniques et ces entretiens publiés régulièrement dans *La Croix*, *Pèlerin* et *Panorama* depuis 1973, on retrouvera la pertinence, la profonde humanité et l'actualité des réflexions de celui qui fut le président de la Fondation nationale des sciences politiques.

Un homme qui, en 1997, au plus fort de la mobilisation des intellectuels contre le projet de loi Debré portant « *diverses dispositions relatives à l'immigration* », récusait, chez certains des opposants, une « *forme de démagogie populiste* » consistant à « *opposer les gens d'en haut et les gens d'en bas* » au risque de faire le lit du Front national.

**MATHILDE RAIVE**

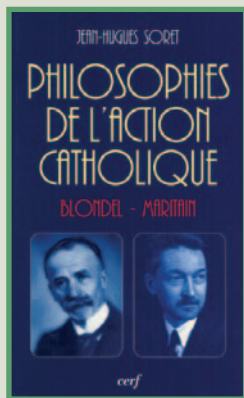
René Rémond, Bruno Frappat (préface)  
*Chroniques françaises - 1973-2007*  
Bayard/La Croix  
287 p., 15 €



## INTRODUCTION AU CATHOLICISME

Autour de trois grands thèmes – la Bible, l'Église, la Foi – et d'une centaine de chapitres aux intitulés aussi divers que « Les voyages de Paul », « Le temps des missionnaires », « La séparation de l'Église et de l'État », « Jésus ressuscité » ou « Le chrétien et la paix », cet ouvrage aborde tous les aspects du catholicisme avec le même objectif : simplicité et clarté. Porté par une maquette dynamique jouant sur des textes courts, agrémentés de photographies, de reproductions d'œuvres d'art et de nombreux encadrés, cette encyclopédie, enrichie d'un dictionnaire des saints et d'un calendrier liturgique, se révèle une excellente introduction aux arcanes de la religion catholique. **MR**

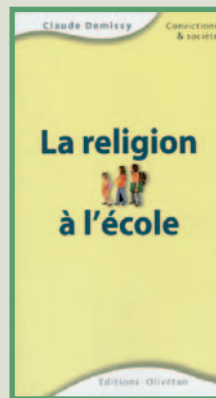
Christine Pedotti, Michel Dubost  
*Petite encyclopédie du catholicisme pour tous*  
Mame/Théo  
320 p., 19,90 €



## RETOUR SUR UN AFFRONTEMENT

En 1956, l'Action catholique française, inspirée en grande partie de textes pontificaux de Pie XI, s'est trouvée confrontée à une grave crise existentielle avec la disparition de l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) née en 1886 à l'initiative d'un laïc, Albert de Mun. En cause : deux conceptions du rapport de l'Église au monde moderne. Deux hommes aux idées divergentes s'affrontent : Maurice Blondel et Jacques Maritain, son cadet. Philosophie réintégrée dans le fait religieux ou lien vital entre catholicisme et métaphysique d'Aristote, les deux positions sont analysées ici avec recul et objectivité. **MR**

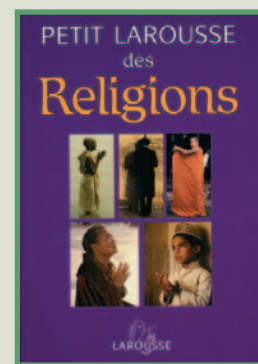
Jean-Hugues Soret  
*Philosophes de l'Action catholique - Blondel-Maritain*  
Cerf  
485 p., 44 €



## LA VOIE PROTESTANTE

Claude Demissy, pasteur de l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine, dresse un état des lieux de la religion à l'école, en Europe. Il s'arrête plus longuement sur la situation française, après le rapport Debray de 2002. Il plaide pour l'approche protestante d'une présentation de la différence religieuse permettant à l'élève « *de produire son propre système de valeurs* » quand, selon lui, le choix de l'Église catholique est autre. Dans les manuels des départements concordataires, par exemple, « *les religions autres que catholiques n'apparaissent pas* ». Cet ouvrage, orienté, voit dans le protestantisme « *une voie originale pour sortir du combat entre religion et école publique* ». Un point de vue à découvrir comme une utile contribution à un sujet toujours polémique. **CB**

Claude Demissy  
*La religion à l'école*  
Olivétan, 2007  
108 p., 14 €

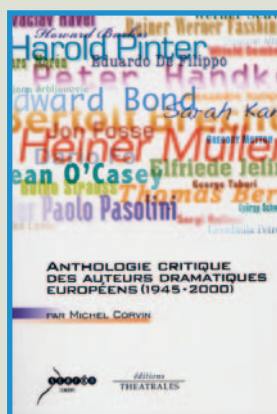


## LES RELIGIONS DU MONDE

Les religions et les croyances ont maintenant leur dictionnaire : un outil exhaustif pour comprendre les religions monothéistes (judaïsme, christianisme, islam), les traditions orientales (hindouisme, bouddhisme et autres philosophies de la sagesse) et les autres formes de spiritualités (animisme, syncrétisme, sectarisme...). Cette édition qui reprend l'essentiel des textes du *Larousse des religions* publié en 2005 permet de situer chacune d'elles dans l'échelle du temps. Chaque confession est étudiée selon six critères : son histoire, ses dogmes, ses rites, ses institutions, son implantation géographique et sa vision de l'homme. Le lecteur se promène ainsi dans le monde et le cœur des hommes qui cherchent un sens à leur vie. Un instrument de culture générale utile aux enseignants et aux jeunes. **MCJ**

Henri Tincq (dir.)  
*Petit Larousse des religions*  
Larousse  
800 p., 19,90 €

## THÉÂTRE DE L'EUROPE



Deux parties distinctes composent cette passionnante anthologie de la scène européenne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. D'abord, une analyse détaillée des spécificités régionales du Nord à l'Est en passant par l'Europe orientale, centrale, méridionale, anglophone, germanophone et néerlandophone. Puis des exemples, suivant un principe identique pour tous les auteurs : une courte biographie et un extrait de leur œuvre. Quelques noms sont déjà connus : Harold Pinter, Rainer Werner Fassbinder, Eduardo De Filippo ou Peter Handke. D'autres moins. Citons le dramaturge albanais Ilirjan Bezhani, le Hongrois George Tabori ou l'anglaise Caryl Churchill. Autant d'écrivains en prise directe avec les

combats qui ont émaillé le siècle. De la reconnaissance des femmes à la lutte contre les dictatures, des errances intimes aux conflits politiques en Ulster, au Portugal ou dans les pays de l'ex-Union soviétique, ils furent là pour écrire, témoigner. Parfois au prix de leur liberté.

**MATHILDE RAIVE**

Michel Corvin  
*Anthologie critique des auteurs dramatiques européens (1945-2000)*  
**Scären/Éditions théâtrales**  
704 p., 36€



### RÉUSSIR SA VIE

Les moments sont rares aujourd'hui, où l'on peut se poser pour partager sa foi. Donner à vivre l'expérience chrétienne dans un cadre communautaire est l'une de ces occasions. Elle ne s'improvise pas. Être à l'écoute et disponible, offrir un espace de parole, aller à la rencontre des individualités, voilà quelques bases nécessaires aux accompagnateurs de ce type de rencontres. Accompagné d'un petit recueil de textes issus des Évangiles, de la littérature ou de la vie, ce « guide pratique » permet de s'engager dans une démarche catéchétique, muni de conseils pour préparer, organiser puis réfléchir en groupe au sens de la vie, au mystère de la mort et de la résurrection du Christ. **MR**

Mireille Prévost, Roland Lacroix, Denis Villepelet (préface)  
*Qu'est-ce que réussir sa vie ?*  
**L'atelier**  
96 p. (+ recueil de textes de 64 p.), 15€



### LA BELLE DE PIERRE

Croyants ou non, ils sont nombreux à s'être inspirés de Notre-Dame de Paris pour leurs prières ou leurs œuvres littéraires. La romancière Katherine Mansfield, par exemple, qui, à la date du 16 mai 1915, écrit : « *J'adore cette grande cathédrale. La petite vue que j'en ai en ce moment me montre des clochetons pointus et grêles [...]. On dirait un croquis à la plume tracé par quelque gnome.* » Prix Nobel de littérature en 1921, Anatole France décrit la cathédrale « *lourde comme un éléphant et fine comme un insecte* ». En 2002, le cardinal Lustiger rend un vibrant hommage à cet « *édifice, vivant par la foi et la prière des fidèles [...]* ». Vivant aussi par les mots de quelque 200 auteurs (du Moyen Âge à nos jours) réunis ici. **MR**

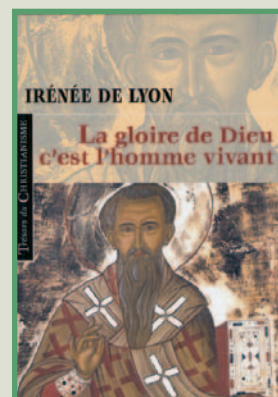
Pascal Tonazzi  
*Florilège de Notre-Dame de Paris*  
**Arléa**  
270 p., 20€



### TROIS SŒURS CHINOISES

Pas de prénoms, simplement des numéros dans ce roman. Les filles, en Chine, ne valent pas davantage. Au pays de l'enfant unique, les parents ne rêvent que de donner le jour à un garçon. Chassées de leur campagne par les humiliations, les sœurs Trois, Cinq et Six, découvrent le monde en même temps que les mœurs d'une grande ville. En 2001, à Nankin, elles ouvrent les yeux. Nous les ouvrons avec elles, face à un univers méconnu où les immeubles sortent de terre plus vite que l'éclair, où les *longs nez* sont encore des curiosités, où la police est corrompue. À force de courage et de persévérance, les jeunes femmes finiront par faire mentir le dicton populaire qui veut que les baguettes soient plus fragiles que les poutres. **MR**

Xinran, Prune Cornet (trad. du chinois)  
*Baguettes chinoises*  
**Philippe Picquier**  
344 p., 19€



### NOS ANCÊTRES LES CHRÉTIENS

Irénée naît en Asie Mineure entre 130 et 140. Dans son enfance, il entend Polycarpe, l'évêque de Smyrne, évoquer l'apôtre Jean qu'il a connu. À travers la tradition orale, Irénée remonte ainsi jusqu'à Jésus ! On le retrouve presbytre de la communauté chrétienne de Lyon quand éclate la persécution de 177 qu'il décrit : sa lettre est la plus ancienne attestation du christianisme en Gaule ! En nous plongeant dans les écrits de ce Père de l'Église, dont les plus belles pages sont rééditées par le Cerf, c'est le I<sup>er</sup> siècle que nous découvrons. Mais aussi la vision d'un croyant inspiré qui pose un regard émerveillé sur l'homme, sommet de la Création. **SH**

Irénée de Lyon (textes choisis et présentés par Jean Comby et Donna Singles ; textes d'Irénée traduits par Adelin Rousseau)  
*La gloire de Dieu c'est l'homme vivant*  
**Cerf**  
Coll. « Trésors du christianisme », 126 p., 12€



## LE RICHE ET LE PAUVRE

► Publié en Suisse en 1952, introuvable depuis longtemps, ce drôle de conte de Noël n'avait jamais été réédité dans son format initial. Deuxième livre pour enfants imaginé par le poète Jacques Prévert avec la complicité de la jeune peintre Elsa Henriquez, il met en scène – à la manière du Guignol traditionnel – la parabole du riche et du pauvre. Ici, « Le Monsieur » confronté au représentant des sans-logis, et « L'Individu » accompagné de ses amis. Au cours d'une étrange soirée de réveillon, « Le Chien », « Le Chat », « Le Petit Garçon », « La Jeune Femme » et les deux principaux protagonistes enchaînent dialogues cocasses et situations fantasques. Destabilisé

peu à peu par la seule force des mots, « Le Monsieur » se voit obligé de céder la place et d'offrir le gîte et le couvert aux pauvres qui se sont invités chez lui. Agrémenté de dix planches dessinées, ce petit théâtre coloré offre au lecteur une parfaite illustration du monde de Prévert qui trouve des échos dans le nôtre. Un vrai bonheur. À partir de 4 ans. **MATHILDE RAIVE**

Jacques Prévert (texte), Elsa Henriquez (ill.)  
*Guignol*  
**Le Cherche Midi**  
 32 p., 9 €



## À LA CRAIE, SUR LE SOL

► En suivant le jeu de marelle dessiné à la craie sur le sol des cours d'école, les auteurs de ce bel album ont imaginé de nous raconter les différents épisodes de la vie d'une petite fille de dix ans. Case après case, de la terre jusqu'au ciel, Marie est mise en situation dans un univers de collages en trois dimensions, sortes de boîtes photographiées en grand sur la page de droite, puis réduites pour prendre place dans le jeu. Cette idée formidable servie par la légèreté d'un texte poétique calligraphié en forme de colimaçon par un auteur fantaisiste est transcendée par l'imagination picturale d'une illustratrice très douée. Héroïne d'un conte surprenant, Marie, dans sa robe rouge, nous enchante. À partir de 4 ans. **MR**

Germano Zullo (texte),  
 Albertine (ill.)  
*La Marelle*  
**La Joie de lire**  
 28 p., 14,90 €



## LES MARTYRS DE GORCUM

► À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les confrontations religieuses entre catholiques et protestants font rage dans les Pays-Bas espagnols (Belgique et Pays-Bas). En 1568, le chef des protestants, Adriaan Diericksz van den Heuvel, est chassé de Gorcum, sa ville natale, par le duc d'Albe chargé par Philippe II de faire la chasse aux hérétiques. Il promet de revenir « *se venger des curés* ». À son retour, accompagné d'une armée de Gueux commandée par l'amiral Lumey, il tient ses promesses. Dix-neuf papistes innocents, qui refusèrent de renier leur foi, même sous la torture, furent pendus dans une grange, le 9 juillet 1572. Le sacrifice de ces martyrs, béatifiés à Rome en 1675, nous est conté en bande dessinée. À partir de 8 ans. **MR**

Geert De Sutter  
*N'ayez pas peur !*  
**BD Coccinelle**  
 48 p., 10,45 €



## PRÉSENCE DES MOINES

► Historien, spécialiste du Moyen Âge, l'auteur de ce nouveau titre de la collection « Découvertes », consacré à l'histoire du monachisme en Occident, est également directeur du laboratoire « Histoire, pouvoirs, identités » de l'université d'Avignon. Une qualité qui lui permet d'appréhender avec érudition l'évolution du regard que les sociétés occidentales ont porté sur ces hommes et ces femmes qui vivent leur foi loin des vacarmes du monde. Engagement spirituel, charnel et bien souvent politique, la vie monastique peut s'enorgueillir d'avoir survécu à toutes les secousses de l'histoire. Malgré des temps difficiles, les communautés continuent d'être porteuses d'espoir. En consultant ce petit ouvrage, on réalise à quel point. **MR**

Guy Lobrichon  
*Les moines d'Occident - l'éternité de l'Europe*  
**Découverte Gallimard**  
 160 p., 12,30 €



## LA MORT EST-ELLE LA FIN DE TOUT ?

► Un jour ou l'autre, tous les humains rencontrent la mort. Pour tous, la mort est un immense mystère. Pourquoi la vie doit-elle s'arrêter ? Est-ce que ça fait mal de mourir ? Y a-t-il quelque chose après la mort ? Autant de questions auxquelles il n'est pas facile d'apporter une réponse ! *Filotéo*, le magazine des 8-13 ans qui s'interroge sur « Dieu, le monde et moi », aborde le mystère de la mort, en dialoguant avec ses lecteurs dans un dossier, très riche, de 14 pages. Et pour aborder la fête de Pâques, un récit de l'Évangile : « Le tombeau vide », fait l'objet d'un débat avec un groupe de lecteurs. Sylvain nous dit : « *Moi, je crois que si Dieu a ressuscité Jésus, c'est pour nous dire que l'amour, ça fait vivre, même après la mort.* » Un numéro à ne pas rater ! **MR**

*Filotéo*, n° 189 (février-mars 2008)  
**Bayard Jeunesse**  
 En kiosque, 7,30 €  
[www.filoteo.fr](http://www.filoteo.fr)





## LENA CONTRE LES BIOPIRATES

Vous avez aimé Lara Croft? Vous allez adorer Lena Green. Même profil – physique « parfait », diplômes universitaires brillants, caractère bien trempé, sportive aguerrie – et même... virtualité ! Mais, si Lara est une guerrière, Lena est une écologiste pacifique. Parrainée par la Fondation Nicolas-Hulot, l'héroïne du « premier jeu d'aventure écologique » a pour mission de lutter contre le braconnage, la déforestation et le réchauffement climatique. Elle traque les biotrafiants, vient en aide aux espèces menacées et aux populations locales. Ses alliés ? Un biologiste, une vétérinaire et une série de « Sentinelles Ushuaïa » disséminées autour du globe.

Ses ennemis ? L'entreprise Rexlire Inc. et ses biopirates. L'action trépidante propulse le joueur du Botswana aux plaines glacées du Groenland dans des paysages en 3D d'une beauté à couper le souffle. L'objectif ? Sensibiliser les jeunes aux menaces qui planent sur notre Terre.

**MATHILDE RAIVE**

Collectif

*Ushuaïa, le jeu - à la poursuite des biotrafiants*  
**Mindscape/Strass Productions**  
 Un dévédérom PC, 39,90€



## CHANSONS À GESTES

Comptines, berceuses ou jeux de doigts, l'éveil musical des tout-petits trouvera dans cette série de vingt-quatre créations musicales imaginées par les musiciens du groupe Mandarine, une source originale d'inspiration. Ludiques et pédagogiques, elles permettent aux enfants de reconnaître les parties de leur visage avec *Croqueloup*, de s'exercer à la souplesse avec *Dansons sous les ponts*, au mime avec *Magik Moustik*, ou de mémoriser les jours de la semaine avec *Bonhomme semaine*. Ce disque adapté aux enfants de 18 mois à 6 ans, a été réalisé par une compagnie qui donne des spectacles dans les crèches et les écoles, et anime des ateliers pour les professionnels de l'enfance. **MR**

Mandarine  
*Miniatures*  
**L'Autre Distribution**  
 1 CD (+ 1 livret, 32 p.) 16€  
<http://assomandarine.chez-alice.fr>



## UNE HISTOIRE INDÉMODABLE

Depuis sa première publication en 1956, l'histoire de *Poule Rousse* s'est vendue à plus de 730 000 exemplaires. Emblématique de la collection du Père Castor, ce récit fidèle à l'original est basé sur la simplicité d'un texte en adéquation avec des illustrations stylisées. Il raconte l'amitié d'une poule grassouillette et d'une astucieuse tourterelle. Désormais accompagnée d'un CD mis en musique par Hugues Le Bars, l'aventure des deux amies, leur entraide face au renard ne manquera pas de séduire les petits à partir de 3 ans. Grâce à la voix claire d'une comédienne, ils découvriront le charme d'un classique dont leurs parents raffolaient déjà, même sans récitant ni musique. **MR**

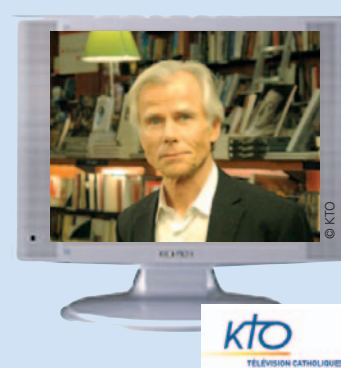
Étienne Morel (texte), Lida (ill.),  
 Hugues Le Bars (musique)  
*Poule Rousse*  
**Père Castor/Flammarion**  
 1 livre-CD, 32 p., 9,90€



## UNE VIDÉOTHÈQUE EN LIGNE

Sur son site internet, *Le Jour du Seigneur* met en ligne une véritable vidéothèque. Déjà plus de 400 films sont en accès gratuit. Une vraie mine d'images qui devraient intéresser les enseignants et les animateurs en pastorale scolaire. Faute de place, nous ne présenterons ici que quelques titres : *Abouna Khalil, le dernier Samaritain* (Khalil Jaar, prêtre palestinien, secourt les chrétiens d'Irak réfugiés en Jordanie, notre photo) ; *Il suffit d'aimer* (un portrait inédit de sœur Emmanuelle) ; *Le temps des fondations* (les origines des trois grandes religions du Livre racontées aux enfants). L'ensemble du catalogue (qui s'enrichit au fil des dimanches) est à découvrir à la rubrique « Les vidéos du Jour du Seigneur » (adresse ci-dessous). Ajoutons qu'*Enseignement catholique actualités* se fera volontiers l'écho d'éventuels travaux ou débats organisés dans des classes ou des groupes de catéchèse à partir de ces films. **RT**

[www.jds.tv](http://www.jds.tv)



## ACTUALITÉ DU LIVRE RELIGIEUX

Le Centre français de radio télévision (CFRT), KTO et la librairie La Procure s'associent pour proposer le premier magazine mensuel consacré au livre religieux. Baptisé *L'esprit des lettres*, il est présenté par Pierre-Luc Séguillon (notre photo). Le journaliste politique a choisi de s'investir dans une émission littéraire parce qu'il croit que « le dialogue entre l'auteur et l'animateur, loin de se substituer à la lecture du livre, doit au contraire susciter la curiosité et l'envie de lire l'ouvrage ». Le 24 janvier dernier, le premier numéro réunissait, dans le cadre de la librairie La Procure, Frédéric Boyer (*Les Aveux*, POL), Sébastien de Courtois (*Chrétiens d'Orient sur la route de la soie*, La Table ronde) et Lucien Jerphagnon (*La louve et l'agneau*, Desclée De Brouwer). Sans oublier les libraires-chroniqueurs pour leur « coup de cœur », la « meilleure vente du mois »... Prochains rendez-vous les jeudis 28 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai et 26 juin, toujours à 20 h 50. **IDP**

[www.ktotv.com](http://www.ktotv.com)

**OFFRES D'EMPLOI**

► Suite départ en retraite, école primaire Saint-Charles/Fondation d'Auteuil recherche son **chef d'établissement**. Poste basé au Vésinet (78).

Contact : M. Galicier au 01 39 76 19 53.  
E-mail : richard.galicier@fondation-auteuil.org

► La Fondation d'Auteuil recherche pour un de ses collèges : un **responsable de vie scolaire**.

*Missions* : au sein de ce collège mixte de 125 élèves en grande difficulté sociale et scolaire, vous appartenez à l'équipe de direction. Vous assurez le bon fonctionnement au quotidien de l'équipe de la vie scolaire. Vous organisez et garantissez la sécurité, l'encadrement et la discipline des jeunes. De plus, vous encadrez, coordonnez et animez une équipe de conseillers d'éducation et d'animateurs scolaires. Vous travaillez en lien avec les internats.

*Profil* : de formation cadre éducatif, chef de service éducatif ou enseignant, vous avez une expérience reconnue auprès des publics en difficulté. Compétences indispensables en management et en organisation. CDI, temps complet, basé à Cempuis (60).

Pour postuler, connectez vous sur le site [www.fondation-auteuil.org](http://www.fondation-auteuil.org) (rubrique « Travailler à la Fondation d'Auteuil »).  
Contact : 03 44 46 46 83.

**DOCUMENTATION**

► Pour préparer l'entrée dans l'une des écoles de **journalisme** reconnues par la profession ou pour devenir pigiste, le Centre national d'enseignement à distance (**Cned**) propose « Prépa @ la une ». Cette **formation** aux fondamentaux de la profession est mixte : elle se partage entre cours et devoirs sur papier et en ligne. Renseignements : 05 49 49 94 94.

► « **Créer une entreprise, c'est bien. La pérenniser, c'est mieux.** » Fort de cette maxime, Dominique Pialot et une quinzaine d'experts livrent un guide bref bourré de conseils, d'adresses et de témoignages. Étude de marché ? Statut fiscal ? Aides ?... Toutes les questions sont posées. À lire afin de mettre le maximum de chances de son côté et passer du rêve à une réalité... viable.

*Dominique Pialot, Créer son entreprise, L'Entreprise/Expresséditions, 2008, 128 p., 12 €.*



**La FONDATION D'AUTEUIL**  
recherche des directeurs  
d'établissement scolaire

(collèges, lycées professionnels, UFA - CFC)

Fondation chrétienne, Œuvre d'Église et reconnue d'utilité publique, acteur du secteur social auprès des jeunes en difficulté, de dimension nationale :

170 établissements, 4 000 salariés.

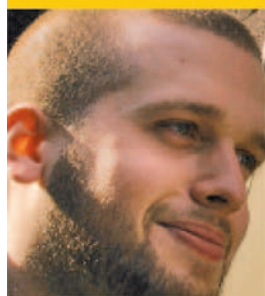
Nous accueillons aujourd'hui 9 000 jeunes en grande difficulté sociale, familiale, affective, dans le respect de leur origine et de leur religion. Nous leur proposons un accompagnement global personnalisé, associant éducation et formation, en vue d'une insertion socio-professionnelle.

- Vous êtes un professionnel de l'enseignement catholique.
  - Vous souhaitez vous engager pleinement auprès d'enfants et d'adolescents en difficulté.
  - Vous aimez l'innovation pédagogique dans une approche globale éducation/formation.
  - Vous aimez le travail en équipe.
- Venez rejoindre un établissement scolaire de la Fondation d'Auteuil !

Déposez votre CV et votre lettre de motivation sur :  
[www.fondation-auteuil.org](http://www.fondation-auteuil.org)  
(rubrique « Travailler à la Fondation d'Auteuil »)



# LES RENDEZ-VOUS DE L'ICP



**FORUM ORIENT'ÉTUDES, Mercredi 20 février 2008 de 14h à 20h**

Un rendez-vous incontournable avant de se pré-inscrire en faculté : mieux comprendre ce qu'est l'université, se préparer aux études supérieures et préciser son choix de filière.

Infos études supérieures - Infos orientation - Pré-inscriptions 2008/2009.

**JOURNÉE PORTES OUVERTES, Samedi 29 mars 2008 de 9h à 17h**

Une journée pour découvrir l'ICP, seul ou en famille : formations, services aux étudiants, locaux et équipements... Nous vous ouvrons toutes nos portes !

Conférences - Stands - Rencontres avec professeurs et étudiants - Pré-inscriptions 2008/2009.



Pour recevoir une INVITATION

[www.icp.fr](http://www.icp.fr) • 01 44 39 52 52

21 rue d'Assas - 75270 Paris Cedex 06

Établissement privé d'enseignement supérieur - Association reconnue d'utilité publique



# Pour accompagner les défis des élèves du 1<sup>er</sup> degré une série de documents conçus par l'AIRIP\*

\*Association Interdiocésaine / Recherche & innovation pédagogique



cycle 1 : maternelle  
PS / MS / GS

cycle 2 :  
GS / CP / CE1

cycle 3 :  
CE2 / CM1 / CM2



cycle 2



cycle 3

Livret de compétences :

**1 €**

Guide de l'enseignant :

**1,50 €**

**PACK POUR UNE CLASSE : 28 €**

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 1 Guide de l'enseignant

**PACK POUR UNE CLASSE : 40 €**

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 28 Livrets de connaissances
- 1 Guide de l'enseignant

Livret de connaissances :

**0,50 €**

Nom/ Établissement : .....

**BON DE COMMANDE**

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

	Commandes à l'unité						Commandes en pack				
	Guide de l'enseignant à 1,50 €	Livrets de compétences à 1 €			Livrets de connaissances à 0,50 €		Pack à 28 €			Pack à 40 €	
		cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3	cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3
Nbre d'ex.ou de pack	..... ex.	..... ex.	..... ex.	..... ex.	..... ex.	..... ex.	..... pck	..... pck	..... pck	..... pck	..... pck
Prix (x nbre ex./pack)	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €
Nbre total d'ex./pack	..... exemplaire(s)						..... pack(s)			..... pack(s)	

**Prix total :** ..... € en chèque bancaire à l'ordre de AGICEC

**Frais de port sur facture (accompagnant votre commande)**

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement à : AGICEC - Service publications de l'enseignement catholique  
277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79

# L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



## Abonnez-vous !

Attention, à partir de cette année scolaire, les abonnements se font de date à date pour un an

**MONTANTS  
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €  
10 numéros par an

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = .....     x 38 € = .....     x 33 € = .....     x 28 € = .....

Ci-joint la somme de ..... € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : ..... Adresse : .....  
..... Code postal : ..... Ville : .....

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.